



**HAL**  
open science

## Évolution et structures des préjugés : Le regard des chercheurs - Section 1. Questions de méthode

Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale, Guy Michelat

### ► To cite this version:

Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale, Guy Michelat. Évolution et structures des préjugés : Le regard des chercheurs - Section 1. Questions de méthode. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2018, La Documentation française, pp.73-85, 2019, 9782111459601. <hal-02188338>

**HAL Id: hal-02188338**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02188338v1>**

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## B. Évolution et structures des préjugés : le regard des chercheurs (Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale, Guy Michelat) <sup>91</sup>

### Section 1 Questions de méthode

Depuis 1990, le rapport annuel de la CNCDH sur l'état du racisme et de la xénophobie en France s'appuie sur un sondage dont la méthodologie (échantillonnage, questionnements, modes d'administration) fait l'objet d'une attention particulière, pour suivre au plus près les évolutions de l'opinion. Grâce au soutien sans faille du Service d'information du gouvernement (SIG), l'enquête en face-à-face au domicile des personnes interrogées est pour la troisième année consécutive complétée par une enquête en ligne, afin de mesurer les biais de « désirabilité sociale »<sup>92</sup>, soit la propension des personnes interrogées à vouloir apparaître sous un jour favorable à l'enquêteur ou à l'enquêtrice, à dissimuler au besoin des opinions contraires aux normes sociales, en particulier des opinions racistes ou xénophobes, ou à donner ce qu'elles pensent être la réponse attendue, en particulier les plus instruites<sup>93</sup>. Si le questionnaire est en ligne, si les personnes sondées sont seules face à leur ordinateur, ce biais devrait s'atténuer voire disparaître<sup>94</sup>. Après un rappel des modes de passation de questionnaires possibles, on compare les réponses au sondage en ligne et en face-à-face et on s'interroge sur la cause des écarts observés.

91. Certains documents (tableaux et encadrés) éclairant les analyses des chercheurs, mais non indispensables à leur démonstration d'ensemble, ont été placés en annexe du présent rapport.

92. Sur ce sujet il existe une littérature abondante depuis le travail pionnier de Douglas D. Crowne et David Marlowe, « A new scale of social desirability independent of psychopathology », *Journal of Consulting Psychology*, 1960, 24, 4, p. 349-354; Franke Kreuter, Stanley Presser, Roger Tourangeau, « Social desirability bias in CATI, IVR, and Web surveys: The effects of mode and question sensitivity », *The Public Opinion Quarterly*, 2008, 72 (5), p. 847-65; Jia He et al. , « Socially Desirable Responding Enhancement and Denial in 20 Countries », *Cross-Cultural Research*, 2015, 49, p. 227-249; Roger Tourangeau, Ting Yan, « Sensitive questions in surveys », *Psychological Bulletin*, 2007, 133, p. 859-883; Lynn Vavreck, "Survey Mode Effects: A Randomized Experiment", 2015, communication au congrès annuel de l'American Association for Public Opinion Research, Hollywood (Florida), disponible au lien suivant: [http://www.aapor.org/AAPOR\\_Main/media/AnnualMeetingProceedings/2015/C1-2-Vavreck.pdf](http://www.aapor.org/AAPOR_Main/media/AnnualMeetingProceedings/2015/C1-2-Vavreck.pdf); Olena Kaminska, Tom Foulsham, *Understanding Sources of Social Desirability Bias in Different Modes: Evidence from Eye-tracking*, ISER Working Papers Series, disponible au lien suivant : <https://www.iser.essex.ac.uk/research/publications/working-papers/iser/2013-04.pdf>

93. Geoffrey T. Wodtke, « Are Smart People Less Racist? Cognitive Ability, Anti-Black Prejudice, and the Principle-Policy Paradox », Population Studies Center Research Report 13-803, octobre 2013, disponible au lien suivant : <http://www.psc.isr.umich.edu/pubs/pdf/rr13-803.pdf>

94. Raphaëlle Butori, Béatrice Parguel, « Les biais de réponse - Impact du mode de collecte des données et de l'attractivité de l'enquêteur », AFM, 2010, France. 2010 ; Clifford Nass, Youngme Moon, Paul Carney, « Are respondents polite to computers? Social desirability and direct responses to computers », *Journal of Applied Social Psychology*, 1999, 29 (5), 1093-1110 ; Flora Chanvriil, Viviane Le Hay, « Les effets du mode d'administration, téléphone ou Internet, sur la mesure de la confiance », communication au Congrès de l'Association française de sociologie, Grenoble, juillet 2011, disponible au lien suivant : <http://docplayer.fr/12521471-Les-effets-du-mode-d-administration-telephone-ou-internet-sur-la-mesure-de-la-confiance.html>

## 1. Les modes de passation des enquêtes par sondage

Il y a différentes manières d'administrer une enquête d'opinion, chacune a ses avantages et ses défauts<sup>95</sup>. L'entretien en face-à-face avec une enquêtrice ou un enquêteur, au domicile de la personne interrogée, a été longtemps privilégié. Il permet d'établir une relation de confiance, de relancer la personne, de l'inciter à répondre. Cette interaction peut toutefois biaiser les réponses et il y a une littérature foisonnante sur « l'effet enquêteur », mesurant comment non seulement ses relances mais son apparence, sa manière de s'habiller, son origine ethnique, son sexe, et même ses opinions politiques et religieuses peuvent inconsciemment influencer les réponses<sup>96</sup>. Mais l'accès de l'enquêteur.e au domicile des particuliers est devenu plus difficile, compte tenu de l'expansion de l'habitat en zones rurales ou périurbaines lointaines et des mesures de sécurité accrue (chiens, barrières, digicodes, interphones). Et on peut penser que les personnes qui laissent entrer chez elles ont un profil particulier, qu'elles sont plus confiantes, plus ouvertes, traits apparemment plus fréquents à gauche<sup>97</sup>. L'enquête par courrier postal permet de faire des questionnaires plus longs que le répondant peut remplir à sa convenance, il n'est pas influencé par l'enquêteur. Mais le taux de réponse est particulièrement faible, la personne n'a pas d'incitation à répondre ni d'aide pour remplir le questionnaire et les plus instruites seront plus susceptibles d'aller jusqu'au bout. Le sondage au téléphone est moins intrusif qu'en face-à-face, moins coûteux, et plus souple que les deux précédents, surtout quand il est assisté par ordinateur (CATI). Il permet une meilleure couverture du territoire et un contrôle des enquêteurs. La génération aléatoire de numéros de téléphone permet d'atteindre les abonnés sur liste rouge ou sans téléphone fixe. Mais l'effet enquêteur demeure, la multiplication des sollicitations téléphoniques fait baisser la propension à accepter de répondre à un sondage et les échantillons témoignent du même biais « de gauche » qu'en face-à-face.

Avec la révolution numérique, ce sont les sondages en ligne qui ont le vent en poupe. Les *access panel* se sont multipliés, soit des panels de personnes volontaires pour répondre à des enquêtes par sondage, recrutées et fidélisées par les instituts de sondage, qui disposent ainsi d'un vivier de « sondables » potentiels dont ils connaissent le profil et d'où ils peuvent tirer des échantillons *ad hoc*. C'est peu coûteux, rapide, les panélistes répondent à leur rythme, et

95. Le Credoc (Centre d'étude et d'observation des conditions de vie) a comparé une enquête en ligne à une enquête face à face pour la 37<sup>e</sup> vague de son baromètre sur les conditions de vie et les aspirations des Français. Voir Patricia Croutte *et al.*, « Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale », Credoc, *Cahier de recherche*, 333, décembre 2015.

96. Herbert H. Hyman, William J. Cobb *et al.*, *Interviewing in Social Research*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1954; Roger Tourangeau, Lance J. Rips, Kenneth A. Rasinski, *The psychology of survey response*, Cambridge, United Kingdom, Cambridge University Press, 2000; Anderson, Barbara A., Brian D. Silver, and Paul R. Abramson, "The Effects of Race of the Interviewer on Measures of Electoral Participation by Blacks in SRC National Election Studies", *Public Opinion Quarterly*, 1988, 52, p. 53-83; Barbara A. Anderson, Brian D. Silver, Paul R. Abramson, « The Effects of the Race of Interviewer on Race-Related Attitudes of Black Respondents in SRC/CPS National Election Studies », *Public Opinion Quarterly*, 1988, 52, p. 289-324; Darren W. Davis, Brian D. Silver, « Stereotype Threat and Race of Interviewer Effects in a Survey on Political Knowledge », *American Journal of Political Science*, 2002, 47, p. 33-45.

97. Ainsi dans les deux dernières enquêtes électorales du Centre d'études européennes de 2012 et 2017, l'échantillon des répondants a voté plus à gauche, moins à droite et moins Le Pen que la moyenne des Français. Voir Florent Gougou, Nicolas Sauger, « The 2017 French Election Study (FES 2017): a post electoral cross-sectional survey », *French Politics*, 2017, 15, p. 360-370.

surtout il n’y a pas *a priori* de biais lié à la présence d’un enquêteur ou d’une enquêtrice. Les études existantes tendent à montrer que du coup la parole des personnes interrogées paraît plus libre sur des sujets sensibles comme la sexualité, la maladie, et à plus forte raison le racisme<sup>98</sup>. Il y a toutefois d’autres biais. Malgré la progression de l’équipement permettant de se connecter (en 2018, 89 % de la population française dispose d’un ordinateur, d’un smartphone, d’une tablette ou d’un autre appareil), près d’un quart des Français se dit mal à l’aise avec Internet : 16 % ne se connectent jamais, 7 % le font difficilement, ces proportions atteignant respectivement 47 % et 11 % chez les plus âgés (70 ans et plus)<sup>99</sup>. Une partie non négligeable de la population reste donc à l’écart de ce type de sondage qui demande une certaine aisance avec l’outil informatique. À ce biais de sélection s’ajoutent des risques de professionnalisation, on sait que les internautes qui acceptent de répondre aux questionnaires en ligne appartiennent souvent à plusieurs *access panels* en même temps<sup>100</sup>. Et la contrepartie de la liberté laissée aux personnes interrogées peut-être un manque de concentration, la tentation d’en finir vite, de répondre n’importe quoi. Des biais pas toujours faciles à détecter, même si les instituts ont mis au point des techniques de contrôle de plus en plus sophistiquées pour leurs *access panels* (contrôle de cohérence des réponses du même panéliste d’une enquête à l’autre sur les questions sociodémographiques ; contrôle du temps de réponse minimal par page et pour l’ensemble du questionnaire ; détection des réponses systématiquement similaires sur les batteries d’items, questions filtres (*screening*) comportant un piège destinés à vérifier leur attention, etc.)<sup>101</sup>.

Compte tenu des avantages et limites respectifs de ces méthodes, nous cherchons à mettre au jour un éventuel biais de désirabilité sociale susceptible d’entraîner une sous-déclaration des opinions racistes et antisémites, en comparant les résultats de la même enquête administrée en face-à-face et en ligne. Cette année le test est d’autant plus fiable que pour la première fois l’enquête en ligne

98. Voir la partie consacrée à « Des panelistes moins compatissants, plus racistes et aussi moins heureux : le résultat d’une franchise plus assumée, seul face à l’écran ? », dans l’analyse faite de l’enquête du Credoc de 2015 menée simultanément en ligne et en face-à-face in Patricia Croutte et al., *op.cit.* p. 34-36.

99. Sondage CSA pour le Syndicat de la presse sociale (SPS) 15-20 février 2018, disponible au lien suivant : <https://www.csa.eu/fr/survey/l-illelectronisme-en-france>. Voir également le Baromètre numérique du Credoc, disponible au lien suivant : <https://labo.societenumerique.gouv.fr/wp-content/uploads/2018/12/barometredunumerique2018.pdf>

100. Ronan Divard, « La représentativité des échantillons issus d’*access panels* en ligne : une question majeure pour l’avenir des études de marché », 2009, <hal-00819324>, p. 14. Pour une revue de la littérature, voir Didier Fripiat, Nicolas Marquis, « Les enquêtes par Internet en sciences sociales, un état des lieux », *Population*, 2010, 65 (2), p. 309-338.

101. Marie Eve Gingras et Hélène Belleau, « Avantage et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte des données : une revue de la littérature », INRS *Working paper*, 2, mai 2015, disponible au lien suivant : <http://espace.inrs.ca/2678/1/INEDit02-15.pdf> ; Moreno Mancosu, Riccardo Ladini, et Cristiano Vezzoni, “Short is Better”. Evaluating the Attentiveness of Online Respondents Through Screener Questions in a Real Survey Environment, *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 141 (1), 2019, p. 30-45.

reprend intégralement les questions de celle en face-à-face (contre la moitié en 2016 et 40 % en 2017), exactement dans le même ordre<sup>102</sup>.

## 2. La comparaison des réponses en ligne et en face-à-face

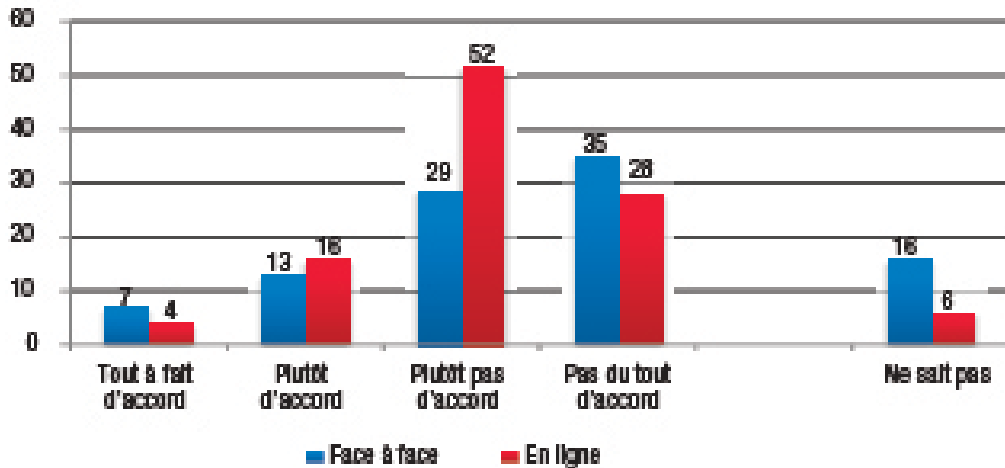
La comparaison des réponses fait ressortir les mêmes différences que celles que nous mettons en lumière en 2016 et 2017 et qu'observait le CREDOC en 2015 dans son enquête sur les *Conditions de vie et les aspirations des Français*<sup>103</sup>. Elles concernent le taux de réponses aux questions posées, le choix de certaines modalités de réponses, et le sens des réponses.

Les taux de sans réponses (refus de répondre et « *ne sait pas* » cumulés) sont systématiquement plus élevés chez les personnes interrogées en face en face, parce qu'il peut être gênant de se livrer face à la personne qui enquête, surtout sur des questions sensibles ou difficiles. Ainsi à la question portant sur le stéréotype du pouvoir excessif des juifs le taux de sans réponse passe de 6 % en ligne à 16 % en face-à-face, à celle sur les responsabilités dans la poursuite du conflit israélo-palestinien de 1 % à 20 %, alors que les internautes choisissent plus fréquemment la réponse « *autant l'un que l'autre* » renvoyant dos à dos les protagonistes (figures 1.1 et 1.2). Et un niveau record de 32 % de non-réponses est atteint dans le sondage en face-à-face pour la question demandant si « *pour les juifs français Israël compte plus que la France* », et 27 % quand « *juifs français* » est remplacé par « *Français juifs* », alors que quasiment tous les internautes répondent (respectivement trois et deux refus, sur un échantillon de 1 000). Le taux de sans réponse s'élève également en face-à-face pour des sujets sur lesquels les opinions ne sont pas encore faites, comme les stéréotypes à propos des Chinois, communauté dont on parle surtout depuis leur mobilisation contre les nombreuses agressions dont ils ont été victimes. La question de savoir s'ils forment « *un groupe à part* » dans la société obtient 9 % de sans réponse en face-à-face contre 0,4 % en ligne.

102. L'enquête IPSOS en ligne porte sur un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population adulte résidant en France métropolitaine construit selon la méthode des quotas (par sexe, âge, profession de la personne de référence du foyer, après stratification par région et catégorie d'agglomération), conduite du 5 au 13 novembre 2018, en parallèle avec l'enquête en face à face menée par IPSOS aux mêmes dates (N = 1007).

103. Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale, « Questions de méthode », CNC-DH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie année 2016*, Paris, La Documentation Française, 2017, p. 64-87 et CNC-DH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie année 2017*, Paris, La Documentation française, 2018, p. 52-63; Patricia Croutte et al., 2015, « Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale », *op.cit.*, ainsi que Stéphane Legleye, Sandra Hoibian, Jérôme Cubillé, Patricia Croutte, Géraldine Charrance, « Répliquer une enquête face-à-face sur un *access panel* Web? Une comparaison multipanels », disponible au lien suivant : [http://papersondages16.sfds.asso.fr/submission\\_69.pdf](http://papersondages16.sfds.asso.fr/submission_69.pdf)

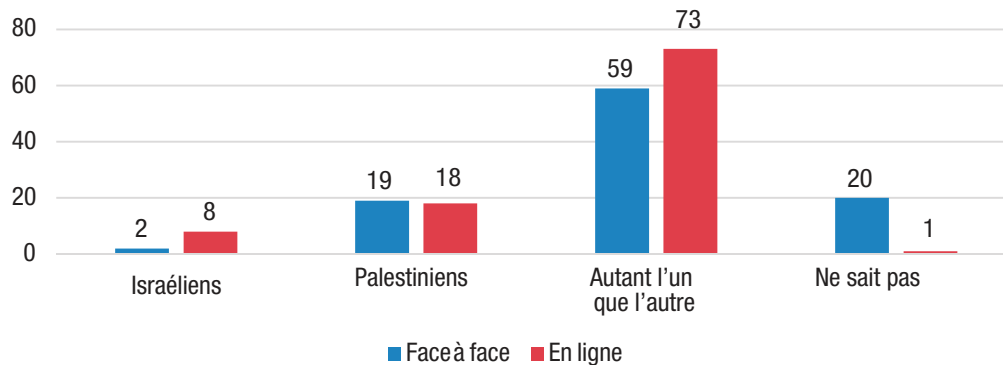
Figure 1.1. Les juifs ont trop de pouvoir



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Cette différence apparaît d'ailleurs également sur les questions politiques. Tous les internautes ont déclaré leur vote aux deux tours de l'élection présidentielle, mais 13 % des personnes interrogées en face-à-face ne disent pas pour qui elles ont voté au premier tour, et 8 % au second. Par ailleurs les internautes répondent plus volontiers avoir voté blanc ou nul, tandis que les personnes interrogées en face-à-face choisissent plus souvent l'abstention (tableau 1.1).

Figure 1.2. Responsables de la continuation du conflit



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

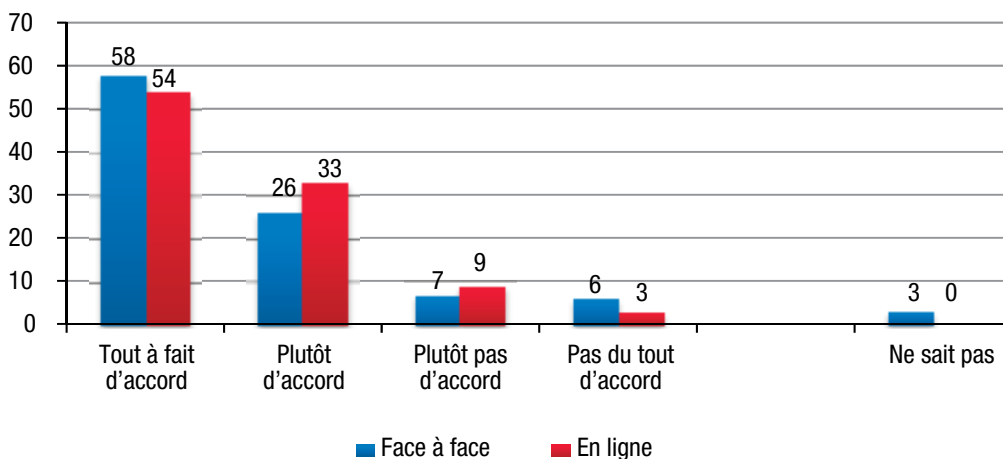
Tableau 1.1. Votes non déclarés à l'élection présidentielle par échantillon (% aux inscrits)

	Face-à-face	Internautes	Écart
Abstention 1 <sup>er</sup> tour	21	13	- 8
Abstention 2 <sup>e</sup> tour	27	17	- 10
Blanc/nul 1 <sup>er</sup> tour	7	10	+3
Blanc/nul 2 <sup>e</sup> tour	14	22	+8
Sans réponse/refus 1 <sup>er</sup> tour	13	0	-13
Sans réponse/refus 2 <sup>e</sup> tour	8	0	-8

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

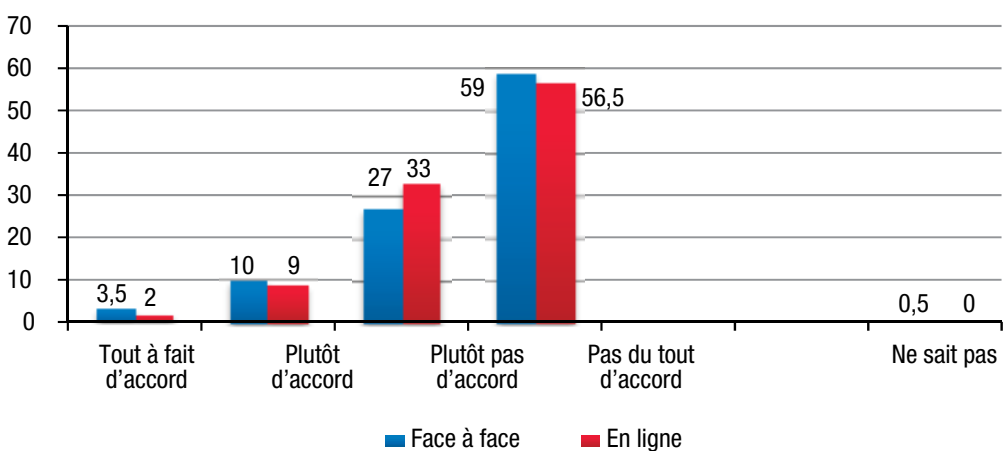
La seconde caractéristique des internautes est l'utilisation plus fréquente, quand ils peuvent nuancer leur opinion, des modalités de réponse intermédiaires («*plutôt*» d'accord ou pas d'accord, de préférence à «*tout à fait*»). Ainsi dans le domaine des mœurs, depuis les années 1960, la tendance de fond est une libéralisation croissante des opinions et les refus de répondre sont quasi inexistantes. Une nette majorité des sondés (85 % et plus), dans les deux échantillons, estime que «*l'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité*» et rejette l'idée selon laquelle «*la femme est faite avant tout pour faire des enfants et les élever*». Mais les internautes préfèrent se dire «*plutôt d'accord*» pour juger l'homosexualité normale et «*plutôt pas d'accord*» avec une vision subordonnée du rôle des femmes (un tiers, contre un quart environ des personnes interrogées en face-à-face dans les deux cas) (figures 1.3 et 1.4). De même à la question sur le stéréotype du pouvoir des juifs (figure 1.1), la fréquence des réponses «*plutôt pas d'accord*» est chez les internautes supérieure de 23 points à celle observée dans l'enquête en face-à-face (52 % contre 29 %), et celle des «*pas du tout d'accord*» inférieure de 7 points (28 % contre 35 %).

Figure 1.3. **Acceptation de l'homosexualité**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

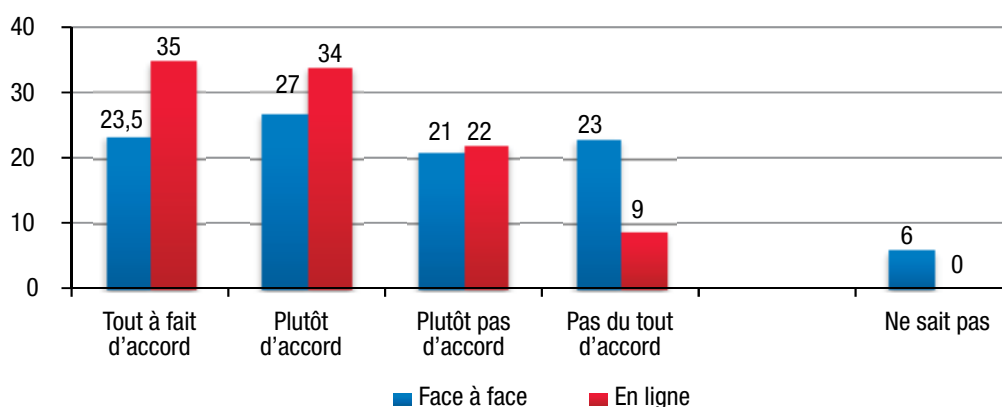
Figure 1.4. **Vision subordonnée des femmes**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

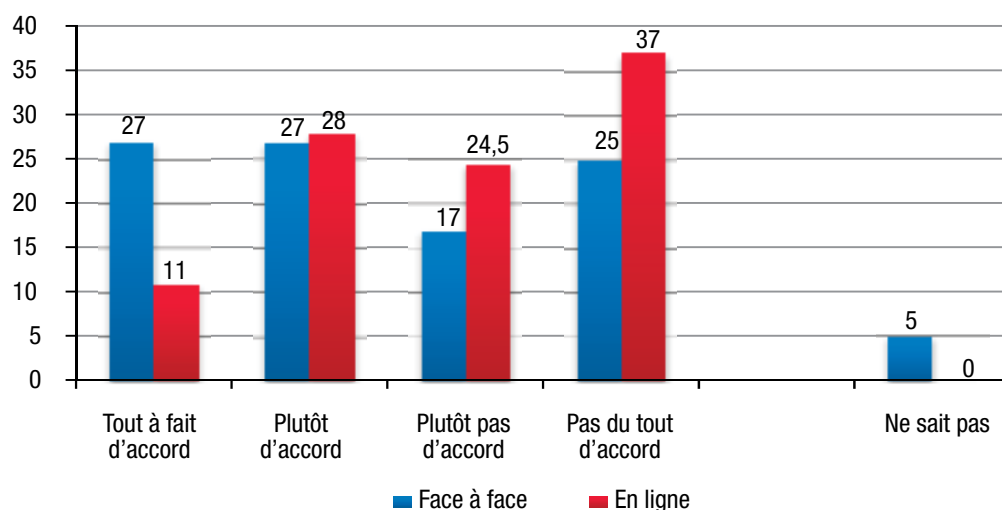
Enfin le niveau exprimé d'intolérance est systématiquement plus élevé en ligne, surtout sur les questions relatives aux immigrés, à l'islam et à la sécurité. On trouve un écart de 16 points sur l'approbation du rétablissement de la peine de mort (36 % contre 52 %), de 18 points sur le sentiment qu'il y a trop d'immigrés en France (50,5 % contre 69 %)(figure 1.5), de 20 points sur le sentiment de ne plus se sentir comme chez soi comme avant en France (42 % contre 63 %) ou le refus de donner le droit de vote aux étrangers non Européens pour les élections locales (61,5 % contre 42 %)(figure 1.6), et de 26 points sur le fait que la religion musulmane évoque quelque chose de négatif (55 % contre 29 %)(figure 1.7). Et cette intolérance est assumée dans le panel en ligne, dont 40 % seulement se définissent comme « pas du tout raciste » contre 59 % dans l'enquête en face-à-face (figure 1.8). Elle l'était pareillement dans l'enquête du Credoc sur la même question posée en 2015 (58 % de « pas du tout raciste » dans l'enquête en face-à-face contre 43 % dans l'enquête en ligne).

Figure 1.5. Trop d'immigrés



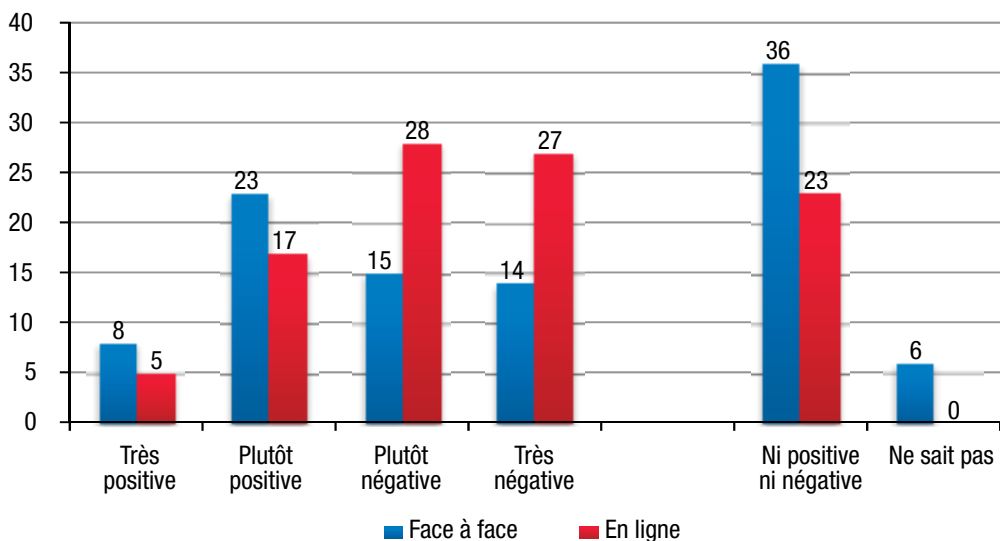
Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Figure 1.6. Droit de vote des étrangers



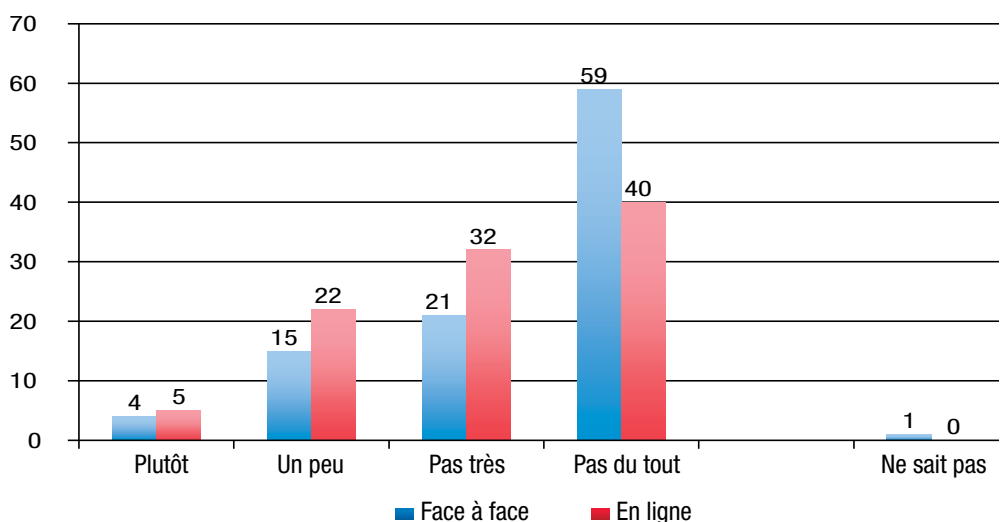
Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Figure 1.7. Image de la religion musulmane



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Figure 1.8. Se dit raciste



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

### 3. L'explication des écarts

Est-ce le fait d'être seul face à son écran, sans avoir à se soucier du jugement de l'enquêteur ou de l'enquêtrice, qui facilite l'expression d'opinions racistes et autoritaires? Il faut faire la part entre ce qui tient au mode de passation du questionnaire proprement dit et ce qui tient aux caractéristiques des deux échantillons, au fait qu'au départ ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont interrogées en ligne et en face-à-face. Ainsi la comparaison des deux dernières enquêtes de la CNCDH montre que l'échantillon en ligne était plus à droite que celui du face-à-face, et qu'il incluait moins de personnes issues de l'immigration, autant de facteurs susceptibles de tirer dans le sens d'une moindre acceptation

des minorités<sup>104</sup>. Ce positionnement plus à droite des internautes se retrouvait également dans l'enquête du CREDOC 2015 précitée : 37 % de l'échantillon en ligne, contre 27 % dans celui interrogé en face-à-face se plaçaient à droite sur l'échelle gauche droite. *A contrario*, on peut faire l'hypothèse, en se fondant sur ce que l'on observe dans les enquêtes électorales, qu'il y a un biais de gauche dans l'échantillon de face-à-face, le fait d'ouvrir sa porte et de faire entrer chez soi un inconnu témoignant d'une confiance en la nature humaine et d'un altruisme plus fréquents à gauche. Pour vérifier si ces différences sont un effet du hasard ou si elles ont un caractère structurel, on dispose notamment d'une question sur la confiance dans les autres (« *Diriez-vous de vous-même qu'on peut faire confiance à la plupart des gens, ou qu'on n'est jamais trop prudent quand on a affaire aux autres ?* »), ainsi que d'une question sur la fréquence des usages d'Internet, pour évaluer la fracture numérique.

Il y a une différence, comme prévu, dans la fréquence des usages d'Internet (84 % de l'échantillon en ligne dit s'en servir plusieurs fois par jour contre 69 % en face-à-face). L'échantillon en ligne est plus cosmopolite, il déclare un peu plus souvent voyager que celui interrogé en face-à-face (23 % des premiers, 29 % de seconds ne voyagent « *jamais* ») et avoir vécu plus de trois mois à l'étranger (22 % contre 14 %), autant de critères qui incitent à plus d'ouverture aux autres cultures, même si l'effet s'estompe un peu quand on introduit le niveau de diplôme et s'il faudrait préciser de quel type de voyage et de séjour il s'agit<sup>105</sup>. La comparaison systématique de la structure sociodémographique des échantillons, quant à elle, montre comme l'an dernier que l'échantillon interrogé en ligne est moins issu de la diversité donc *a priori* moins sensible au racisme. Les étrangers y sont moins nombreux (1 % au lieu de 5 %) tout comme les personnes d'ascendance étrangère, déclarant au moins un parent ou grand-parent étranger ou d'origine étrangère (29 % contre 36 % en face-à-face). Et si l'on tient compte du pays d'origine des ascendants, 5 % des internautes en comptent au moins un venant du Maghreb ou d'Afrique sub-Saharienne, contre 13 % chez les personnes interrogées en face-à-face. On trouve également moins de musulmans déclarés chez les internautes (moins de 2 % dans l'échantillon en ligne contre un peu plus de 6 % en face-à-face soit respectivement vingt et soixante-trois individus).

Socialement on note aussi des différences susceptibles d'influencer les opinions. L'échantillon en ligne sous représente tant les jeunes (moins de 34 ans) que les personnes âgées (70 ans et plus), il compte plus de bacheliers et de bac + 2, plus de titulaires de revenus moyens, plus de résidents en zones rurales et moins dans l'agglomération parisienne (tableau 1.2).

104. CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, rapport 2016, *op.cit.*, p. 67 et rapport 2017, *op.cit.*, p. 59-60.

105. Chez les répondants ayant des parents et des grands-parents étrangers par exemple la fréquence des voyages et des résidences à l'étranger est nettement plus élevée que chez ceux qui n'en ont aucun, mais ce pourrait être pour des raisons familiales.

Tableau 1.2. Profil sociodémographique des échantillons en ligne et en face-à-face en %

	Face-à-face	En ligne
<b>Sexe</b>		
Hommes	48	48
Femmes	52	52
<b>Âge</b>		
18-34	26	23
35-50	43	46
60-69	15	22
70 et +	16	9
<b>Diplôme</b>		
N'a pas le bac	50	44
Bac	20	23
Bac+ 2	11	15
Bac ≥ 3	18	18
<b>Revenu mensuel</b>		
< 1 400 euros	29	18
1 500-3 000	43	53
+ 3 000	28	29
<b>Taille d'agglomération</b>		
Rurale	20	24
20 000-100 000	34	31
100 000 et +	30	31
Agglomération parisienne	16	14

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Politiquement enfin les internautes sont plus à droite, quel que soit l'indicateur choisi pour le mesurer. 30 % se classent à droite sur l'échelle gauche droite, proportion supérieure de 7 points à celle que l'on trouve en face-à-face. Ils sont plus proches des partis de droite, du RN (10 % vs 6 % en face-à-face) et de LR (8 % vs 5 %). Et leur vote à l'élection présidentielle de 2017 confirme ce tropisme (tableau 1.3). Parmi les sondés qui ont déclaré un vote au premier tour (76 % des internautes contre 59 % en face-à-face), les votes pour Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon et Emmanuel Macron sont un peu plus nombreux dans l'échantillon interrogé en face-à-face (+ 3 points), et ceux pour François Fillon et surtout pour Marine Le Pen, sont plus fréquents dans l'échantillon en ligne (respectivement + 1,5 et + 10,5). Tandis qu'au second tour, un tiers des internautes ont voté pour Marine Le Pen, contre un quart des sondés en face-à-face (tableau 1.3). Au total c'est l'échantillon en face-à-face qui paraît le plus décalé par rapport aux résultats réels (tableau 1.3, dernière colonne), écart qui pourrait expliquer qu'il soit plus tolérant que l'échantillon en ligne.

**Tableau 1.3. Votes déclarés à l'élection présidentielle de 2017 par échantillon en %**

Votes exprimés	Face-à-face	En ligne	Résultats réels
<b>1<sup>er</sup> tour</b>			
Mélenchon	23,1	20	19,6
Hamon	13,7	11,4	6,4
Macron	27,7	25	24,0
Fillon	9,9	11,4	20,0
Le Pen	16,9	22,8	21,3
<b>2<sup>e</sup> tour</b>			
Macron	75,4	67,8	66,1
Le Pen	24,6	32,2	33,9

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018 et ministère de l'Intérieur (résultats pour la France entière).

Ces écarts pourraient également refléter le degré de confiance en autrui, qui serait plus élevé à gauche. Les résultats à première vue confirment cette hypothèse. Dans l'enquête en face-à-face, la proportion de personnes estimant « qu'on peut faire confiance à la plupart des gens » est supérieure de 3 points à celle qu'on trouve en ligne (28 % au lieu de 25 %). Et confiance dans les autres et positionnement politique vont de pair (tableau 1.4) : plus une personne se situe à gauche sur l'échelle gauche droite, plus elle est confiante. À une nuance près : en face-à-face les personnes se situant dans les deux premières cases (1 et 2) comme dans les deux dernières (6 et 7), diffèrent peu entre elles, tandis qu'en ligne on observe une nette chute de confiance aux deux extrêmes du champ politique, à l'extrême droite (10 % de confiants, un niveau inférieur de 5 points à celui observé en position 6) et tout particulièrement à l'extrême gauche (26 % de confiants soit un taux inférieur de 14 points à celui observé chez les personnes situées en case 2).

**Tableau 1.4. Niveau de confiance en autrui par position sur l'échelle gauche-droite dans les deux échantillons en %**

	1	2	3	4	5	6	7
Face-à-face	46	44	41	27	18	10	12
En ligne	26	40	39	21	25	15	10

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

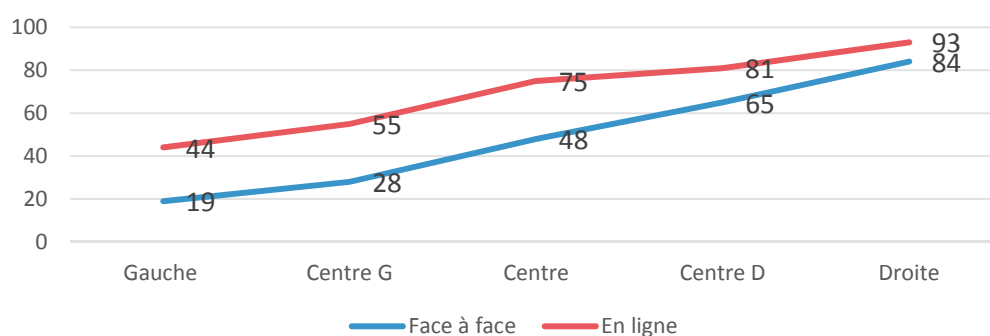
Reste à tester l'effet du mode de passation du questionnaire sur le niveau de tolérance, une fois contrôlé celui des autres variables explicatives utilisées jusqu'ici. Sur un fichier cumulé des deux enquêtes, la technique de la régression logistique permet de vérifier si à âge, sexe, diplôme, religion, origine, orientation politique, niveau de confiance et ouverture au monde<sup>106</sup> comparable, subsiste un effet

106. Indice de « cosmopolitisme » mesuré par un indicateur croisant usage de l'Internet (au moins une fois par jour), le fait d'avoir voyagé, même « rarement » et d'avoir vécu à l'étranger au moins trois mois.

propre du mode d'administration du questionnaire. Pour prédire le niveau de tolérance nous avons testé plusieurs indicateurs : l'échelle d'ethnocentrisme, la plus synthétique, combinant une dizaine de questions relatives à la perception des étrangers, des immigrés, des juifs et des musulmans; l'échelle d'antisémitisme; l'échelle d'aversion à l'islam<sup>107</sup>, ainsi que des questions individuelles (sentiment qu'il y a trop d'immigrés en France, autodéfinition de soi comme raciste). Quel que soit l'indicateur retenu, les résultats sont convergents et le mode d'administration influence le niveau de tolérance. Toutes choses égales par ailleurs, quelles que soient les caractéristiques sociales, culturelles, politiques des sondés, le fait d'être interrogé en ligne produit des réponses plus intolérantes qu'en face-à-face. On présentera ici les résultats obtenus avec l'échelle d'ethnocentrisme, considérant comme ethnocentristes les personnes obtenant un score égal ou supérieur à 5 sur 10, soit 46 % de l'échantillon interrogé en face-à-face, 71 % de l'échantillon en ligne<sup>108</sup>.

Toutes les variables de contrôle sans exception ont un impact statistiquement significatif sur le niveau d'ethnocentrisme. Être une femme, jeune, de gauche, diplômé, avoir des ascendants étrangers, être de religion musulmane, faire confiance à des inconnus, s'ouvrir sur le monde, autant de traits qui abaissent la probabilité de donner la réponse intolérante. Inversement être un homme, âgé, avoir un faible niveau d'instruction, avoir peu voyagé à l'étranger et peu pratiqué Internet, être sans ascendante étrangère, catholique non pratiquant, de droite, se méfier d'autrui, accroissent cette probabilité. Mais dans tous les cas de figure, le mode de recueil des opinions a un effet significatif, qui résiste à tous les contrôles et interagit avec les autres variables. C'est ce que montrent les deux graphiques qui suivent, présentant les probabilités prédites d'avoir un score d'ethnocentrisme supérieur à la moyenne (égal ou supérieur à 5 sur 10) quand on croise le mode de passation du questionnaire avec le positionnement politique et le niveau d'études de la personne.

**Figure 1.9. Probabilités prédites d'être ethnocentriste par position politique et mode de passation du sondage**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018

Quel que soit le mode d'administration du sondage, plus la personne se situe à droite sur l'échelle gauche droite, regroupée ici en cinq positions (1-2, 3, 4 ou

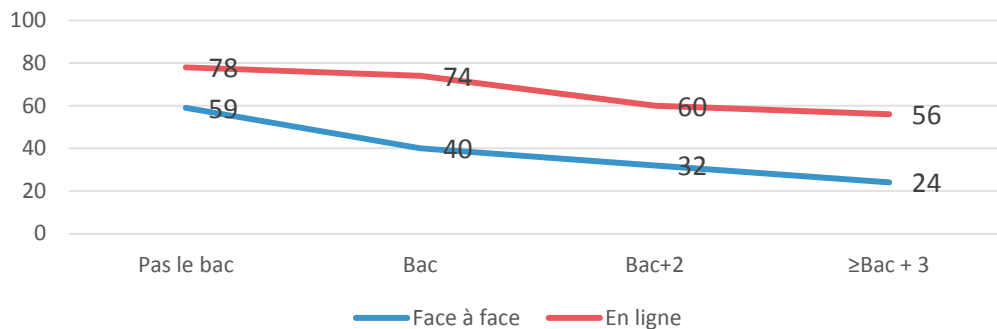
107. Toutes les échelles sont présentées dans la section 3 de ce chapitre.

108. Les régressions logistiques sur les autres indicateurs d'intolérance sont disponibles sur demande.

sans réponse, 5, 6-7), plus les probabilités qu'elle ait un score d'ethnocentrisme élevé sont fortes, passant de 19 % chez les personnes les plus à gauche à 84 % chez les plus à droite dans l'échantillon en face-à-face, et de 44 % à 93 % dans l'échantillon en ligne (figure 1.9). Et quel que soit le positionnement sur l'échelle gauche droite, les internautes (ligne rouge) sont toujours plus intolérants que les personnes interrogées en face-à-face. Mais cet effet libérateur du sondage en ligne est plus fort à gauche, où la norme antiraciste est plus prégnante et l'intolérance à l'autre sans doute plus difficile à assumer face à un enquêteur. On voit que l'écart entre la ligne bleue (face-à-face) et rouge (en ligne) augmente à mesure qu'on se rapproche du pôle gauche de l'échelle, atteignant de 25 à 27 points dans les trois premières cases de l'échelle, contre 16 et 9 points dans les deux dernières. Il en va de même quand on croise niveau de diplôme et mode de passation du sondage.

Quel que soit le mode d'administration du sondage, plus la personne a fait des études, moins les probabilités qu'elle ait un score d'ethnocentrisme élevé sont fortes, passant de 59 % chez les personnes qui n'ont pas le niveau du baccalauréat à 24 % chez celles qui ont au moins un niveau bac + 3 dans l'échantillon en face-à-face, et de 78 % à 56 % dans l'échantillon en ligne (figure 1.10). Et quel que soit le niveau d'études, les internautes (ligne rouge) sont toujours plus intolérants que les personnes interrogées en face-à-face. Mais l'effet libérateur de la parole produit par le sondage en ligne est d'autant plus fort que la personne a fait des études, et sait que le racisme est moralement condamnable et contraire à l'idéal démocratique : l'écart entre les deux lignes, la rouge (proportion d'ethnocentristes prédite dans l'échantillon en ligne) et la bleue (dans l'échantillon en face-à-face) est de 19 points chez les moins diplômés, mais varie entre 28 et 32 points chez les personnes qui ont au moins le bac.

Figure 1.10. **Probabilités prédites d'être ethnocentriste par diplôme et mode de passation du sondage**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Le mode d'administration du sondage a donc des effets importants sur les réponses recueillies, toutes choses égales par ailleurs. Chacune des méthodes testées présente des avantages et des biais spécifiques. L'Enquête sociale européenne, particulièrement rigoureuse sur le plan méthodologique, a expérimenté des méthodes de recueil mixtes, combinant le questionnaire en face-à-face avec une partie au téléphone ou en ligne. Et les résultats du projet Cronos

(CROss-National Online Survey) mené dans trois pays (Estonie, Grande-Bretagne et Slovénie) viennent d'être rendus disponibles<sup>109</sup>.

Pour ce qui est de l'enquête CNCDH, au terme d'une expérimentation de trois années doublant l'enquête en face-à-face par un sondage en ligne, deux constats s'imposent. Le niveau d'intolérance est beaucoup plus élevé dans l'échantillon d'internautes, surtout sur les questions ayant trait à l'immigration, à l'islam, et au rapport à l'ordre et à l'autorité. Mais la structure des réponses est similaire dans les deux échantillons, on observe la même cohérence des préjugés envers l'Autre, et les mêmes facteurs explicatifs sont à l'œuvre, en particulier l'appartenance générationnelle, le diplôme et l'orientation politique (voir section 3).

## Section 2

### L'indice de tolérance au plus haut

Grâce à l'indice longitudinal de tolérance (ILT), fondé sur les questions du baromètre annuel de la CNCDH, on peut mesurer les évolutions annuelles des préjugés depuis 1990. Cet indice montre que les sentiments à l'égard des immigrés et des minorités évoluent d'une année sur l'autre, parfois de manière brutale, tantôt vers plus de crispation, tantôt vers plus d'ouverture. L'évolution de la tolérance n'est donc pas un long fleuve tranquille, elle reflète la manière dont collectivement notre société construit son rapport à l'altérité. Les citoyens, quelles que soient leurs caractéristiques sociales et politiques, sont ambivalents sur ces questions, comme l'a montré le politologue Paul Kellstedt<sup>110</sup> pour les Américains. En chacun de nous coexistent des dispositions à l'ouverture aux autres ou à la fermeture. La domination des unes sur les autres dépend du contexte, et particulièrement de la manière dont les élites politiques, médiatiques et sociales parlent et racontent l'immigration et la diversité.

L'année 2018, comme les années précédentes, a été riche d'évènements susceptibles de peser dans un sens ou dans un autre. On pense à la menace persistante de Daesh, malgré des défaites particulièrement importantes sur le terrain syrien. Les attaques cette année se sont déroulées à Carcassonne, à Trèbes, à Paris et à Strasbourg. Elles ont maintenu ce climat si particulier depuis janvier 2015 et l'attaque contre « Charlie Hebdo » et « l'Hyper Casher ». Et puis la crise des réfugiés a perduré, avec la liste des naufrages en Méditerranée qui a continué de s'allonger, tandis que les bateaux associatifs qui assuraient les sauvetages en Méditerranée ont été contraints de se retirer de la zone, tandis que la situation à Calais reste particulièrement tendue entre réfugiés, passeurs, habitants, associations et forces de l'ordre, avec les débats autour des Centres

109. Après l'enquête en face à face sur un échantillon probabiliste, il était demandé aux personnes interrogées si contre une modeste rémunération (5 euros par enquête) elles acceptaient de participer à six enquêtes en ligne de 20 minutes l'année suivante (source : European Social Survey, *Cross-national online survey panel data now available*, 16 mai 2018 <http://www.europeansocialsurvey.org/about/news/essnews0048.html>)

110. Paul M. Kellstedt, *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*, Cambridge/ New York, Cambridge University Press, 2003.

d'accueil et d'orientation (CAO) qui continuent de susciter nombre de craintes de la part d'habitants ou de groupements, mais aussi pléthore d'actions de solidarité locale envers les familles réfugiées.

La situation politique n'a guère évolué en faveur de l'immigration. La loi Collomb a durci les conditions de séjour des migrants tandis que le Rassemblement national (ex-Front national) s'affirme comme premier parti d'opposition. Les intentions de vote aux européennes de 2019 le placent régulièrement au-dessus des 20 %, proche et parfois devant LREM.

Mais l'histoire de l'indice longitudinal de tolérance nous apprend que ces événements ne sont pas forcément signifiants pour les évolutions de la xénophobie et de la tolérance. Ainsi les attaques terroristes ne produisent par elles-mêmes aucun effet systématique. Depuis 1990, la France a connu les attentats islamistes de l'été 1995 à Paris, il y a eu ceux de Washington et New York en septembre 2001, ceux de Madrid en mars 2004, ceux de Londres en juillet 2005. Pourtant, en 1995, 2001 et 2004 on ne constate pas de crispation raciste. Entre 1994 et 1995, l'indice reste stable, entre 2000 et 2002, la tolérance progresse, tout comme entre 2003 et 2004. En revanche, on constate une baisse importante entre 2004 et 2005, avant tout à cause des émeutes en banlieue. De tels événements ne contribuent pas obligatoirement à nourrir les préjugés. C'est ce que confirme l'enquête de la CNCDH menée à l'automne 2018.

En fait, ce ne sont pas les événements en tant que tels qui pèsent directement sur les opinions des individus, mais la manière dont ces événements sont « cadrés » (*framed*) par les élites politiques, sociales et médiatiques. Leurs responsabilités sont donc particulièrement importantes pour créer un récit dominant. Par exemple en 2005, la focale sur des « émeutes musulmanes » a été particulièrement présente dans les débats français au détriment d'autres angles possibles pour couvrir et interpréter ces événements comme les inégalités sociales ou la relégation urbaine<sup>111</sup>. Ce prisme musulman a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique et a abouti à une baisse de l'indice longitudinal de tolérance de 6 points. À l'inverse, les attentats de janvier 2015 ont été l'occasion de « sortir par en haut », grâce notamment aux manifestations « Je suis Charlie ». On sait que les citoyens mobilisés prônaient la tolérance, le refus des amalgames et l'attachement à la liberté d'expression, non pas le rejet de l'islam et des immigrés<sup>112</sup>.

### *Les évolutions de l'indice global de tolérance*

#### **Encadré 1 : présentation de l'indice longitudinal de tolérance**

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 par Vincent Tiberj selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l'opinion publique à l'égard de la tolérance à la diversité avec une mesure comparable dans le temps. Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et des erreurs d'une année à l'autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège désormais

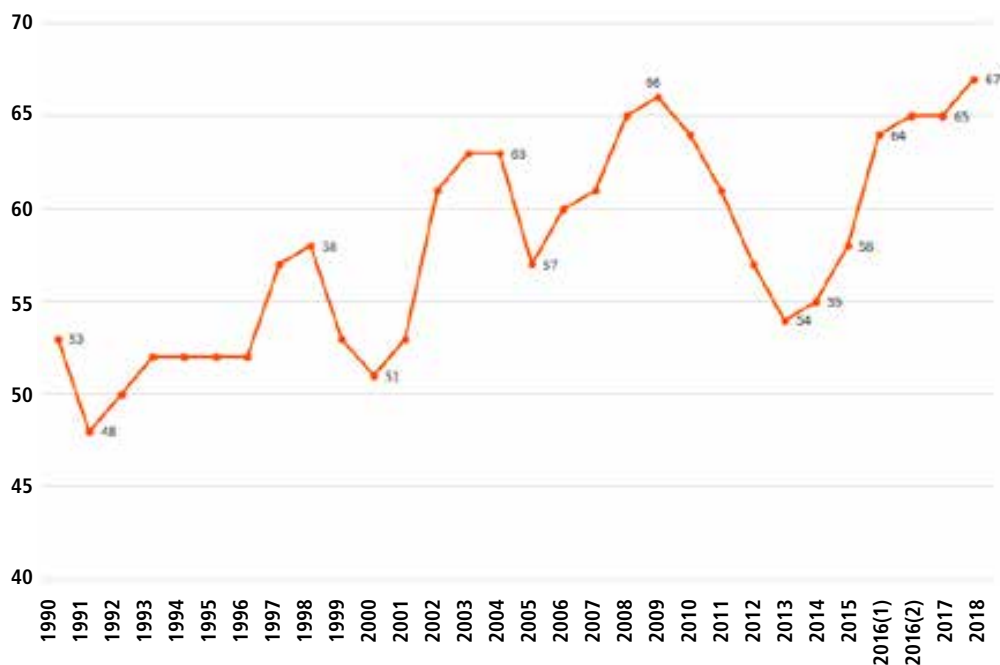
111. Vincent Tiberj, *La crispation hexagonale*, Paris, Plon, 2008.

112. Voir le numéro spécial de la *Revue internationale de psychologie sociale* d'août 2016 sur ces manifestations, disponible au lien suivant : <http://www.rips-irsp.com/articles/10.5334/irsp.60/>

69 séries de questions<sup>113</sup>. 43 d'entre elles, soit 62 %, ont été posées à au moins 10 reprises. Pour 14 d'entre elles, on dispose de mesures sur au moins quinze années. Outre la condition d'être répétées dans le temps, ces séries ont été sélectionnées si, et seulement si, la question portait sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethno-religieuse ou touchant directement l'individu dans son rapport à l'autre. Sont exclues les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité par exemple. En revanche toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard des juifs, des musulmans, des Noirs, des Maghrébins, des Roms, des Asiatiques, ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement sur l'immigration ou au multiculturalisme.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l'indice prend pour chaque année une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Ce score peut se comprendre comme la part d'opinions tolérantes exprimées. Si la question « *les immigrés sont la principale source d'insécurité* » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les soixante-neuf séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de « résumer » l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique. Au final on obtient une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L'avantage des scores calculés pour chacune des années est qu'ils sont comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, une diminution un retour vers l'intolérance. Le deuxième avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables qu'une question ou une série de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1 000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ +/- 3,2 %. Par exemple si 56 % des personnes interrogées estiment que les Tsiganes forment un groupe à part dans la société, on sait qu'il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Mais pour l'indice global calculé en 2009 par exemple, la marge d'erreur globale est de +/- 1,6 % pour le même intervalle de confiance (95 %).

Figure 2.1. L'indice longitudinal de tolérance 1990-2018



113. Ces variations dans la composition de l'indice d'une année sur l'autre peuvent induire des variations du niveau absolu des scores. Mais l'intérêt de cet indice est avant tout de comparer les évolutions d'une année sur l'autre et dans le temps long.

Entre novembre 2017 et novembre 2018 la tolérance a progressé de 2 points, soit légèrement plus que la marge d'erreur de l'indice. Au minimum, l'indice retrouve le niveau du record de 2009, voire il le dépasse d'un point. Surtout c'est la première fois depuis le début du calcul de l'indice qu'on constate une période aussi longue sans retour en arrière (6 ans). Si on prend comme période de référence les basses eaux de 2012-2014, la progression est particulièrement importante : entre 2013 et 2018 l'indice a progressé de 13 points, une variation d'une ampleur sans précédent. Autrement dit, malgré les attentats qui se sont succédés, malgré un débat politique qui a tendance à pointer du doigt les immigrés, leurs descendants et les réfugiés, la tolérance progresse. Est-ce une tendance durable ? On pourrait aussi se diriger vers une augmentation de l'indice dans le temps, mais d'ampleur plus mesurée que dans la période 2014-2016, portée par le renouvellement générationnel et le niveau d'éducation.

Il faut aussi rappeler que l'indice longitudinal est très sensible à la couleur politique du gouvernement, selon un phénomène identifié depuis longtemps par Wlezien<sup>114</sup> qu'il a appelé « *l'effet thermostatique* ». Si le gouvernement est de droite, l'indice tend à s'orienter vers plus de tolérance, et vers plus de crispation s'il est de gauche. L'année dernière on pouvait supposer que le Président Macron et son gouvernement étaient difficilement classables de ce point de vue. L'évolution entre 2017 et 2018 semble indiquer que le pouvoir en place est désormais considéré comme « culturellement » conservateur, ce qui se confirme avec la loi Collomb ou l'inaction face aux attaques subies par l'Aquarius et SOS Méditerranée.

Enfin, il faut prendre en compte la question économique. Si avant la crise de 2008 on ne notait pas de lien particulier entre le niveau de chômage et les évolutions de l'indice<sup>115</sup>, la baisse de l'indice des années 2012-2014 correspond aussi au moment où la crise produite par la grande récession de 2008 a été particulièrement centrale dans les préoccupations et le quotidien des Français. Si jamais l'embellie (relative) du chômage venait à se confirmer dans les mois qui viennent, cela pourrait être un facteur bénéfique pour la relation aux immigrés et aux minorités.

### *Les évolutions de la tolérance en fonction des facteurs sociopolitiques*

On sait depuis longtemps que les préjugés sont corrélés au niveau de diplôme, au renouvellement générationnel et au positionnement politique, a fortiori maintenant que les identités politiques sont fortement liées aux valeurs « culturelles » qui renvoient au rapport à l'autorité, à l'altérité, à la liberté individuelle<sup>116</sup>.

On retrouve des résultats bien connus désormais : plus une cohorte est récente, plus ses membres seront tolérants. Ainsi, entre 1999 et 2018, la cohorte née en 1977 et après a toujours été la plus tolérante, devant la cohorte 1967-1976. Ce

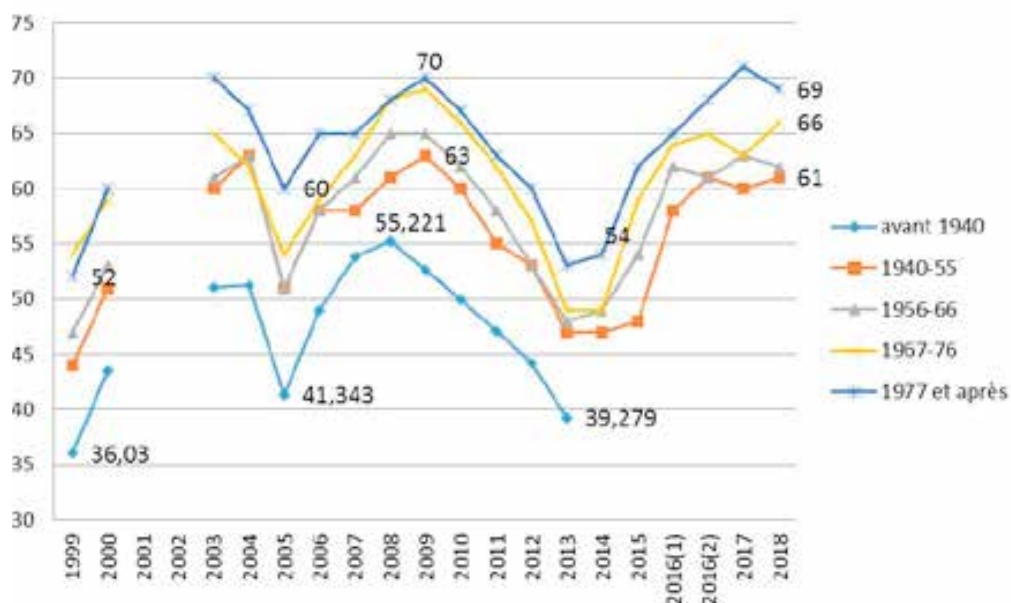
114. Christopher Wlezien, « The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending » *American Journal of Political Science*, 39 (4), 1995, p. 981-1000.

115. James A. Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, « Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009) », *Revue française de science politique*, 60 (5), 2010, p. 901-26.

116. Parmi bien d'autres références : Dick Houtman, Peter Achterberg, Anton Derks, *Farewell to the leftist working class*, London, Transaction publishers, 2008; Vincent Tiberj « La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62 (1), 2012, p. 71-108.

graphique montre aussi que les préjugés sont les échos de mondes anciens où la notion de race et le racisme biologique faisaient partie des évidences. Ce n'est pas un hasard dès lors si les cohortes les plus anciennes comptent le plus d'intolérants en leur sein, reflétant le « sens commun » de l'époque dans laquelle leurs membres ont grandi en matière de préjugés. On retrouve le même phénomène pour la place des femmes dans la société ou l'acceptation de l'homosexualité par exemple. Avoir grandi dans un monde où les femmes restaient à la maison et où l'homosexualité était considérée comme une « maladie »<sup>117</sup> continue de marquer les opinions des individus encore aujourd'hui.

Figure 2.2. Les évolutions de la tolérance par cohortes de naissance

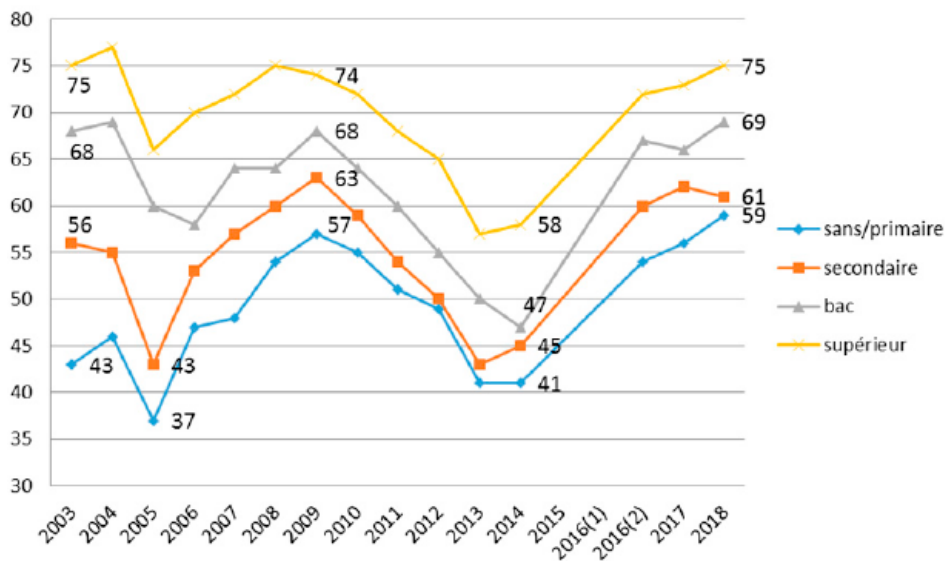


Les évolutions des indices par cohortes de naissance montrent bien que les préjugés ne sont pas une conséquence de l'âge. On ne devient pas systématiquement plus conservateur à mesure qu'on vieillit. Par exemple entre 1999 et 2009, chaque cohorte a vieilli de dix ans, pourtant la tolérance a considérablement progressé que l'on soit retraité (les cohortes nées avant 1940 ou entre 1940 et 1955), dans des classes d'âges actives (les cohortes 1956-66 ou 1957-1977) ou jeune (né en 1977 ou après). Plutôt que de lier mécaniquement conservatisme et âge, lecture trop souvent présente dans les débats publics, il convient de raisonner en termes d'effets de période : indépendamment de leurs positions dans le cycle de vie, les individus sont aussi affectés par le contexte au moment de l'enquête, qui les incline soit vers plus, soit vers moins de tolérance. De fait, depuis le plancher de tolérance constatée en 2013-2014, la tolérance est remontée de 14 points pour la cohorte 1940-1955, de 13 points pour la cohorte 1956-1966, de 17 points pour la cohorte 1966-1976 et de 16 points pour la cohorte la plus récente.

117. Cela fut le cas pour l'Organisation mondiale de la santé jusqu'en 1993.

Les évolutions par niveau de diplôme sont également instructives et montrent combien les effets de contexte touchent des individus pourtant très différents. Des *baby-boomers* aux *millennials*, des diplômés de l'université aux sans-diplômes, tous tendent à réagir de la même façon. Bien sûr on retrouve un phénomène classique des études sur les préjugés : plus on est diplômé, moins on est xénophobe. C'est vrai tout au long de la période durant laquelle on peut calculer l'indice longitudinal de tolérance par niveau d'instruction. Mais on constate aussi combien les effets de contexte sont forts : par exemple les diplômés du primaire en novembre 2017 sont presque aussi tolérants que l'étaient les diplômés de l'université de 2014.

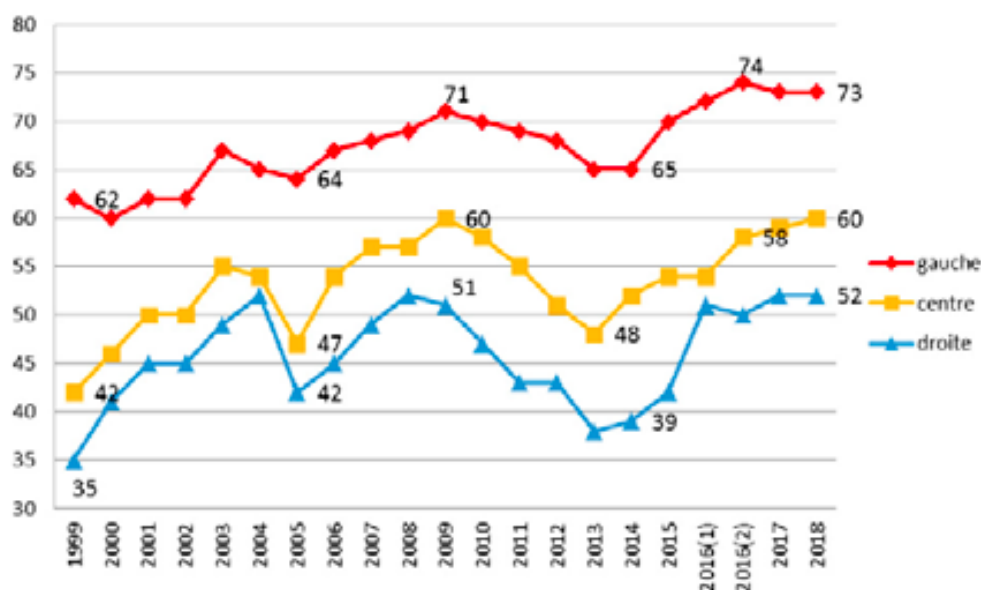
Figure 2.3. Les évolutions de la tolérance par niveau de diplôme



Souvent, certains chercheurs considèrent qu'on surévalue l'importance du niveau d'éducation dans les préjugés. Ils pointent l'hypothèse d'un effet de désirabilité sociale : les diplômés du supérieur seraient mieux au fait des opinions dicibles et indécibles, autrement dit leur plus grande ouverture serait surestimée. L'hypothèse de la désirabilité sociale est importante (voir *supra* section 1) mais les évolutions des indices démontrent que ce n'est pas suffisant. Ne devraient bouger en fonction du contexte que les opinions des plus diplômés, les plus au fait de l'actualité politique et de la « dicibilité » des opinions. Or ce n'est pas le cas. Ceci confirme encore une fois l'ampleur des effets de période et des flux et reflux qu'ils produisent sur l'électorat.

De manière intéressante, on note aussi que l'indice pour les diplômés du supérieur, pour les bacheliers et pour les diplômés du primaire atteint ou dépasse leur niveau de 2009, confirmant bien que la période de crispation de 2012-2013 est dépassée.

Figure 2.4. Les évolutions de la tolérance par positionnement politique



Pour la quatrième année consécutive, la droite se démarque par sa division sur la question de l’immigration, avec un indice des évolutions de la tolérance de 52, qu’on peut traduire comme un rapport de force où les tolérants sont à peine plus nombreux que les intolérants. On aurait pu s’attendre à un recul de la tolérance dans cette partie de l’électorat, notamment avec la surenchère de propos stigmatisants entre Laurent Wauquiez, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen. Pourtant le niveau de tolérance s’est maintenu. Autre enseignement, les centristes restent encore très proches des électeurs de droite sur ces questions de tolérance (8 points d’écart avec celle-ci contre 13 points d’écart avec la gauche). Cela correspond aussi à la politique menée par le gouvernement d’Édouard Philippe sur l’immigration. Enfin, la polarisation gauche/droite reste forte puisque l’écart atteint 21 points en novembre 2018.

### Évolutions de la tolérance pour les minorités

Figure 2.5. Les indices de tolérance par minorités

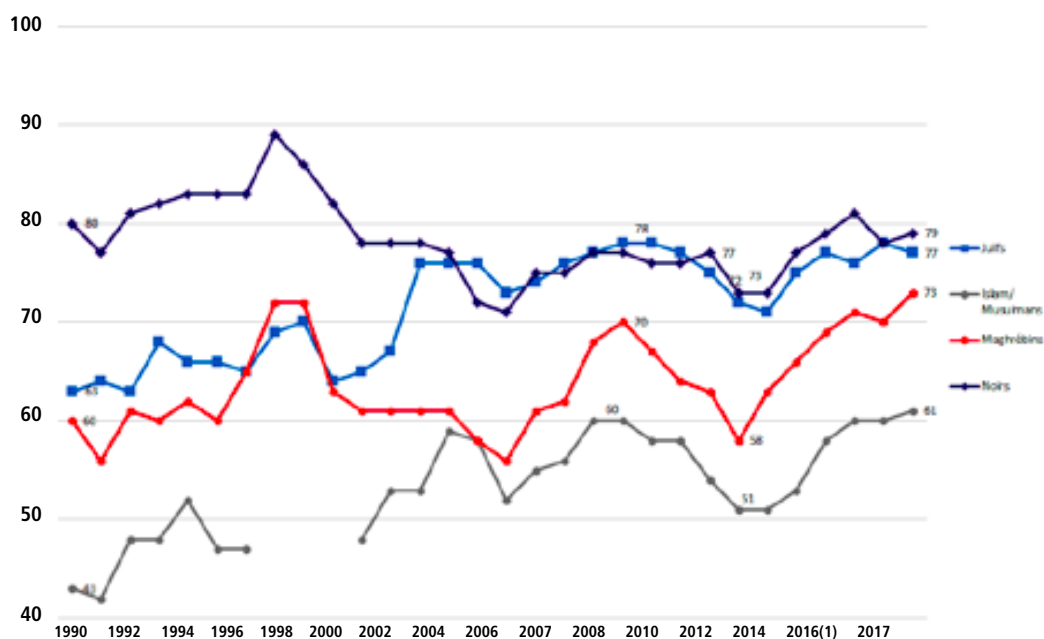
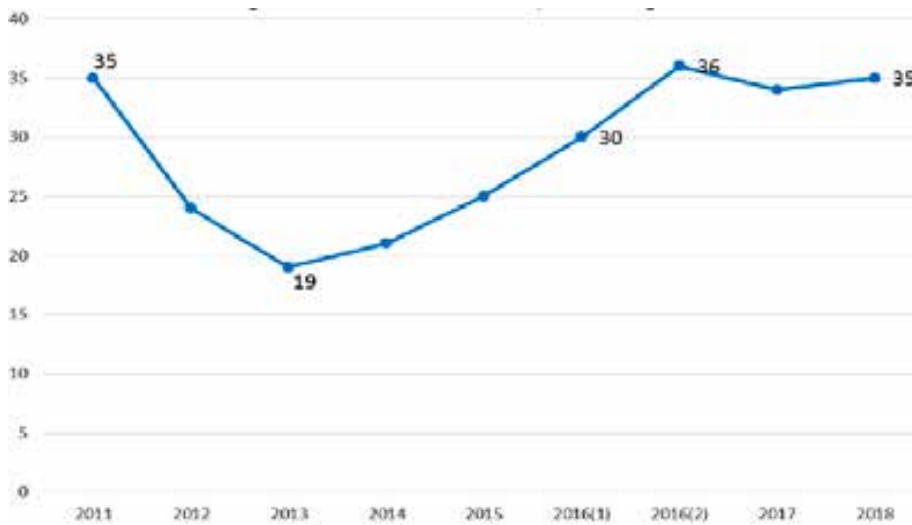


Figure 2.6. Les indices de tolérance pour les Tsiganes



Ce niveau de tolérance générale élevé, en cette fin d'année 2018, se confirme aussi pour la plupart des minorités. Pour les Noirs, les Roms ou les juifs, le score de 2018 est quasiment le même qu'en 2017. L'acceptation des Maghrébins, elle, a progressé de 3 points, ce qui constitue le niveau le plus élevé de l'indice sur l'ensemble de la période pour cette minorité. 2018 semble aussi une année record pour l'acceptation des musulmans et de l'islam en France (61). Sinon on retrouve la hiérarchie habituelle : les juifs et les noirs restent particulièrement bien acceptés, tandis que les Maghrébins, suivis des musulmans, le sont moins et les Roms restent particulièrement rejetés. Pour cette dernière communauté un plateau semble avoir été atteint : la tolérance à leur endroit a très peu évolué depuis novembre 2016, tandis que la situation s'améliore globalement pour les autres minorités.

### Section 3 L'articulation des racismes

L'indice longitudinal de tolérance synthétise les attitudes envers les minorités, il mesure un niveau moyen d'acceptation et ses variations dans le temps. Il s'agit maintenant d'ouvrir la boîte noire et d'explorer ces attitudes plus en détail, les relations qui les lient, les facteurs qui les expliquent, les argumentaires qui les sous-tendent.

#### 1. La cohérence des préjugés envers l'Autre

Ces attitudes forment-elles un modèle cohérent, symptomatique d'une attitude « ethnocentriste » au sens où l'entendaient les auteurs de *La personnalité autoritaire*, c'est-à-dire une disposition générale à valoriser les groupes auxquels on s'identifie, et à inférioriser les « autres », les *outgroups*<sup>118</sup>? Y a-t-il un lien entre les

118. Theodor W. Adorno et al., *Études sur la personnalité autoritaire* (trad. Hélène Frappat), Paris, Allia, 2007 [1<sup>re</sup> édition 1950].

préjugés envers les juifs, les immigrés, les musulmans, les Noirs, les Asiatiques, les Roms, ou s'agit-il de dimensions distinctes ? Un premier moyen de le tester est la technique des échelles d'attitudes hiérarchiques (encadré 1).

### a) Une échelle d'ethnocentrisme

#### Encadré 1 : les échelles d'attitudes hiérarchiques<sup>119</sup>

- L'attitude est une variable latente, que l'on infère à partir des réponses données aux questions du sondage. Elle rend compte de la cohérence des opinions exprimées à propos d'un stimulus - par exemple le fait de systématiquement donner des réponses négatives aux questions sur les étrangers, les immigrés, les minorités dénotera une attitude ethnocentriste.
  - La technique des échelles d'attitude permet de vérifier s'il existe bien une telle attitude. Elle permet de classer les individus sur un continuum, des moins aux plus porteurs de l'attitude concernée à partir d'un ensemble de questions dont on fait l'hypothèse qu'elles relèvent bien toutes de l'attitude à mesurer (hypothèse d'unidimensionnalité), et de leur attribuer un score selon l'intensité de leur attitude.
  - Il existe de multiples techniques pour construire une échelle. On retient ici une variante de l'analyse hiérarchique<sup>120</sup>, celle de Loevinger, la plus exigeante. Au lieu de postuler une métrique identique pour toutes les réponses (par exemple en donnant par convention à la réponse « *tout à fait d'accord* » la note 4, « *plutôt d'accord* » la note 3, « *plutôt pas d'accord* » la note 2 et « *pas du tout d'accord* » la note 1, quelle que soit la question), elle recherche la réponse qui dénote la plus forte intensité de l'attitude concernée, en cherchant à chaque fois la meilleure dichotomie possible en fonction de la cohérence avec les autres items de l'échelle.
  - Cette technique implique que les réponses aux questions soient réduites à deux éventualités, l'une positive, l'autre négative par rapport à l'attitude considérée, qui changent d'une question à l'autre. Le couple question/réponses dichotomisées est un item. Ainsi dans l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 3.1) le premier item oppose la réponse ethnocentriste « *pas du tout d'accord* » avec l'idée que « *les Français musulmans sont des Français comme les autres* » à toutes les autres réponses, tandis que l'item 5 oppose à toutes les autres les réponses « *plutôt pas d'accord* » ou « *pas d'accord du tout* » pour accorder le droit de vote aux étrangers non Européens.
  - Le second postulat est qu'il existe une hiérarchie des items, de celui qui dénote l'expression la plus intense de l'attitude à la moins intense. Dans une échelle parfaite, toute personne qui a répondu positivement à un item répond positivement aux items qui le suivent ; et deux personnes ayant le même score auront répondu positivement aux mêmes questions. Dans la réalité, la structure de réponses ne correspond qu'imparfaitement à cette structure, le degré de concordance avec l'échelle parfaite est mesuré par le coefficient de Loevinger qui calcule la matrice des coefficients de hiérarchisation des items pris 2 à 2 pour l'ensemble des questions testées. Il varie de 1 si l'échelle est parfaite à 0 s'il n'y a aucune concordance entre les deux structures.
  - Une telle échelle constitue un instrument de mesure synthétique de l'attitude étudiée. Chaque personne se voit attribuer une note d'échelle selon le nombre de réponses positives qu'elle aura donné.
- À partir d'une dizaine de questions du Baromètre de la CNCDH, il est effectivement possible de construire une échelle d'ethnocentrisme allant de 0 à 10 (tableau 3.1). L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme est le refus absolu et peu fréquent (7 % de réponses « *pas d'accord du tout* » opposées à toutes les autres), de nier aux citoyens musulmans la qualité de « *Français comme les autres* ». Ces personnes-là auront tendance à donner la réponse ethnocentriste à toutes les autres questions.

119. Pour une présentation détaillée de ces deux techniques et de leurs avantages respectifs voir Guy Michelat, « Les échelles d'attitudes et de comportements », in Cevipof, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 229-236 et Guy Michelat, Éric Kerrouche, « Les échelles d'attitude », *Revue internationale de politique comparée*, 6 (2), été 1999, p. 463-512.

120. Dite encore de Guttman, du nom de Louis Guttman son inventeur.

Tableau 3.1. **Échelle d'ethnocentrisme en %**

	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016/1	2016/2	2017	2018
<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord SR/ <b>pas d'accord du tout</b>	7	9	10	13	11	16	8	7	5	7
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>	7	10	12	14	14	10	9	9	6	8
<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>	14	19	24	31	29	21	18	17	19	13
<i>Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>	13	24	24	30	29	21	17	17	15	17
<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>	21	29	34	39	35	32	27	28	25	27
<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>	33	49	57	63	56	53	48	45	42	41
<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i> : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord</b> /Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	46	58	68	75	73	65	56	52	53	50

	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016/1	2016/2	2017	2018
<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> / Pas d'accord du tout, SR</i>	47	58	62	67	66	55	50	46	45	48
<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b>/pas d'accord du tout, SR</i>	68	76	74	84	81	73	70	67	65	63
<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> /pas d'accord du tout, SR</i>	80	84	89	92	89	85	81	79	79	77

Source : Baromètres CNCDH.

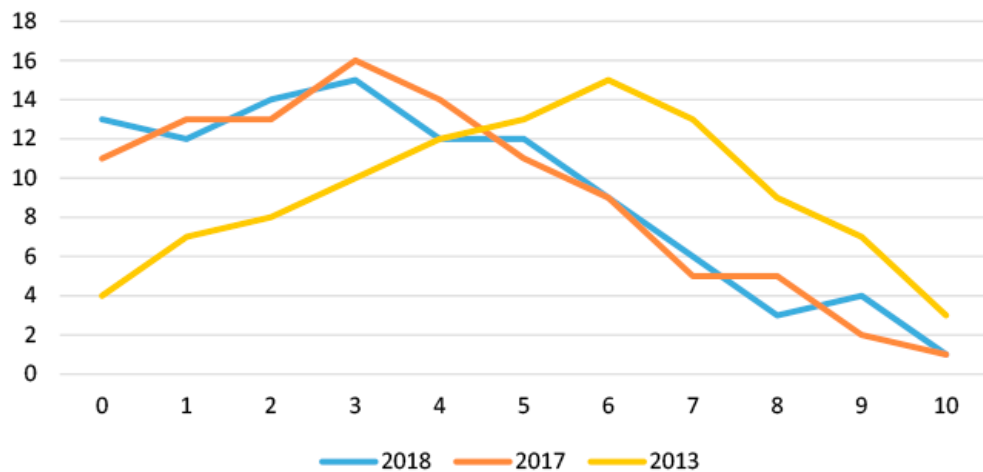
En gras les réponses qui dénotent l'ethnocentrisme. H de Loevinger : 0,57. Ces enquêtes ont généralement lieu en octobre-novembre. Une enquête supplémentaire a été effectuée en mars 2015 après les attentats de janvier. Puis à la suite des attentats de novembre 2015, l'enquête CNCDH initialement prévue pour fin novembre a été reportée au 4 - 11 janvier 2016. Celle de 2016 a eu lieu comme prévu à l'automne (17-24 octobre 2016). Dans les tableaux ces deux sondages sont référencés comme 2016(1) et 2016 (2).

Inversement, l'item le moins discriminant est le stéréotype selon lequel les immigrés viendraient en France uniquement pour profiter des avantages sociaux, que 77 % des personnes interrogées ne rejettent pas totalement (toutes celles qui choisissent une autre réponse que « pas d'accord du tout»), sans pour autant partager nécessairement les préjugés précédents.

La même échelle, avec les mêmes items, existe depuis 2009, permettant de suivre l'évolution de l'ethnocentrisme dans le temps. Un premier constat est celui de l'étonnante stabilité de la structure des réponses. En dix ans les opinions ont évolué, le questionnaire de l'enquête s'est étoffé. Pourtant ce sont les mêmes questions qui font échelle, avec les mêmes coupures pour chaque item, et le coefficient statistique mesurant la validité de l'échelle est inchangé, témoignant de la validité de l'instrument et de la permanence de cette attitude<sup>121</sup>. Les résultats vont dans le même sens que ceux de l'indice longitudinal de tolérance montrant une décline des préjugés (*supra*, section 2). La distribution des scores sur cette échelle montre que son mode, c'est-à-dire la note la plus fréquente, est passé de 6 en 2013 à 3 en 2017 et 2018 (figure 3.1). Le sommet de la courbe s'est déplacé vers la gauche du graphique, du côté des scores les plus bas, la société a évolué vers plus de tolérance.

121. Le H de Loevinger pour l'échelle d'ethnocentrisme est de 0,57. Le même constat vaut pour toutes les échelles que nous avons construites.

Figure 3.1. Distribution des scores d'ethnocentrisme en % (2013-2018)



Source : Baromètres CNCDH.

### b) Les facettes d'un même rejet de l'Autre

Outre les questions qui composent l'échelle d'ethnocentrisme, l'enquête en comporte plus d'une centaine, relatives à toutes les formes de racisme et d'intolérance. Il y en a une sur le racisme *stricto sensu*, soit la croyance en l'existence d'une hiérarchie des races humaines : « Vous, personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche » : « Les races humaines n'existent pas », « Toutes les races humaines se valent », « Il y a des races supérieures à d'autres ». Une autre, régulièrement posée, demande dans quelle mesure la personne se considère « raciste » : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n'êtes pas très raciste, vous n'êtes pas raciste du tout ? ». Elle a été souvent raillée, au motif que les « racistes » se garderaient bien de dire qu'ils ou elles le sont. Pourtant, la proportion des sondés qui s'assument comme tels, se disant « plutôt » ou « un peu » racistes, est non négligeable, même si elle baisse depuis 2013 (19 % cette année, 35 % en 2013). D'autres questions permettent de faire apparaître des sous-dimensions spécifiques dans cet univers de préjugés. Une échelle d'antisémitisme (tableau 3.2) reprend des stéréotypes anciens associant les juifs à l'argent, au pouvoir, au communautarisme, au soupçon de « double allégeance » à la France et à Israël.

Tableau 3.2. **Échelle d'antisémitisme en %**

	2013	2014	2015	2016 (1)	2016 (2)	2017	2018
<i>Les juifs ont trop de pouvoir en France</i> : <b>tout à fait d'accord</b> /plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	11,5	14	11	6	9	8	7
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ <b>plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b> , SR	14	14	10	9	9	6	8
<i>Pour chacune des catégories suivantes-les juifs - dites-moi si elle constitue actuellement pour vous</i> : <b>un groupe à part dans la société</b> /un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR	32	28	27	24	23	23	24
<i>Pour les juifs français, Israël compte plus que la France</i> : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord</b> /plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	52	56	44	42	39	37	37
<i>Les juifs ont un rapport particulier à l'argent</i> : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> /Pas d'accord du tout, SR	83	81	68	59	54	57	56

Source : Baromètres CNCDH. En gras les réponses dénotant l'antisémitisme.  
H de Loevinger : 0,46.

 Tableau 3.3. **Échelle d'aversion à l'islam et à ses pratiques en %**

	2013	2016 (1)	2016 (2)	2017	2018
La religion catholique vue comme <b>plus positive que</b> la religion musulmane <sup>(1)</sup>	29	18	13	13	13
Selon vous le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ?					
<i>Le jeûne du Ramadan</i> : <b>oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment</b> /Non pas du tout, SR	68	56	52	51	51
<i>Les prières</i> : <b>oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment</b> /non pas du tout, SR	77	64	61	60	58
<i>Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kébir</i> : <b>oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment</b> /non pas du tout, SR	75	63	61	60	61
<i>Le port du voile</i> : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/non pas du tout, SR	93	84	78	77	77

(1) L'item résulte du croisement de l'image des deux religions. Sont regroupés les sondé.e.s qui évaluent la religion musulmane moins bien que la religion catholique, soit ceux qui jugent la religion catholique « très positive » et la religion musulmane « assez positive », « assez » ou « très négative » ; la religion catholique « assez positive » et la religion musulmane « assez » ou « très négative », et ceux qui jugent la religion catholique « assez négative » et la musulmane « très négative ».

Source : Baromètres CNCDH. En gras les réponses dénotant une aversion à l'islam.  
H de Loevinger : 0,70.

Une échelle d'aversion à l'islam (tableau 3.3) combine l'image de la religion musulmane (comparée à la catholique) et le rejet dont font l'objet certaines des pratiques associées à l'islam (voile, prière, sacrifice du mouton, jeûne du Ramadan), perçues comme « posant problème pour vivre en société ». L'échelle « d'anticommunautarisme » mesure le sentiment que certaines minorités forment « un groupe à part » dans la société plutôt qu'un groupe « ouvert aux autres » ou « ne formant pas particulièrement un groupe ».

On dispose ainsi de quatre indicateurs d'intolérance distincts explorant les diverses facettes du rejet de l'autre. Pour éviter qu'ils se recoupent, on a supprimé de l'échelle d'ethnocentrisme les items relatifs aux musulmans et aux juifs. Elle devient ainsi une échelle de rejet des immigrés. À ces quatre échelles ont été ajoutés l'autodéfinition de soi comme raciste, et un indicateur de racisme biologique (la croyance en une hiérarchie des races humaines). Ces six indicateurs apparaissent suffisamment corrélés pour former une échelle globale de préjugés envers l'Autre (tableau 3.4)<sup>122</sup>.

**Tableau 3.4. Matrice de corrélations entre les indicateurs de préjugés**

	Anti-immigrés	Se dit raciste	Anticommunautés	Antijuifs	Anti-islam	Existence des races	Corr. item
Anti-immigrés	100	0,56	0,45	0,39	0,50	0,36	0,67
Se dit raciste		100	0,35	0,26	0,34	0,24	0,53
Anticommunautés			100	0,53	0,29	0,25	0,55
Antijuifs				100	0,22	0,32	0,49
Antislam					100	0,19	0,46
Existence des races						100	0,38

Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018. Corrélations mesurées par le R de Pearson, toutes statistiquement significatives au seuil de 0,01\*\*. Questions et échelles orientées dans le sens de l'intolérance, la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle globale.

Les corrélations les plus fortes s'observent entre attitude anti-immigrés d'une part, et racisme autodéclaré et anticommunautarisme d'autre part (tableau 3.4). Un bloc cohérent d'attitudes se dessine, renvoyant au racisme ordinaire, dirigé contre les immigrés, les étrangers, l'Autre. C'est le sentiment anti-immigrés qui structure ces préjugés, avec le coefficient de corrélation à l'échelle le plus élevé (0,67). Les préjugés envers les juifs et les musulmans (développés infra section 4) s'inscrivent aussi dans cette mesure globale de racisme, leur rejet va de pair avec celui des immigrés en général. Les corrélations sont un peu moins fortes toutefois que pour les trois indicateurs précédents, traduisant l'autonomie relative de ces préjugés, liée à leur histoire, et leur forte imbrication avec le contexte international (conflit israélo-palestinien, guerre en Syrie, terrorisme). L'item de loin le moins intégré à l'indicateur global est celui du racisme biologique (0,38).

122. C'est une autre technique de construction d'échelle (analyse de fiabilité), qui tient compte des covariances entre les items mais pas de leur hiérarchie. La fiabilité de l'échelle est mesurée par l'alpha de Cronbach (0,74).

Ce dernier n'a pas totalement disparu, il concerne encore 8 % de la population (contre 14 % en 2013). Mais, aujourd'hui, le racisme se formule plus volontiers sous sa forme différentialiste, moins stigmatisante, postulant et souvent exagérant les différences culturelles entre majorité et minorités.

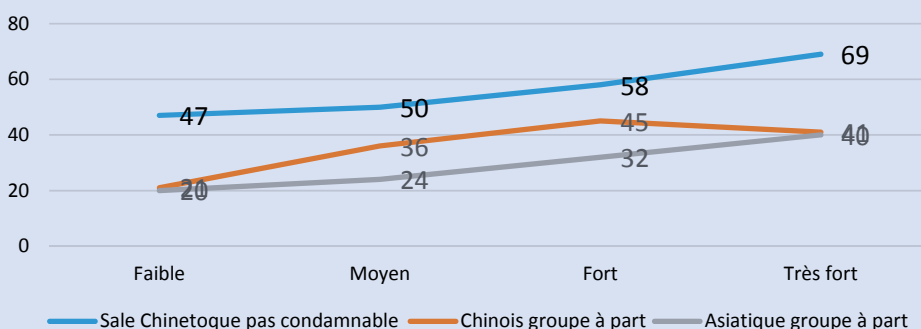
On a là autant d'indices concordants d'une cohérence des préjugés, quel que soit le groupe cible d'ailleurs, qu'il s'agisse des Chinois (encadré 2), des Noirs (section 5 de ce chapitre) ou des Roms (section 6). Au point que certains chercheurs préfèrent parler de *Group Focused Enmity*<sup>123</sup> ou hostilité globale envers les groupes autres que ceux auxquels la personne s'identifie, plutôt que de « racisme », notant que les groupes rejetés peuvent inclure aussi des minorités sexuelles, des sans-abri, des personnes en situation de handicap ou en surpoids, dès lors qu'ils apparaissent hors normes. Et ce sont les mêmes facteurs attitudinaux et socioculturels qui prédisposent à ces préjugés.

### Encadré 2 : le racisme anti-Chinois et anti-Asiatiques

Il y a deux ans la minorité chinoise a été victime d'une série d'agressions particulièrement violentes, notamment à Aubervilliers où plus d'une centaine de plaintes ont été déposées. La mort en août d'un couturier, Haolin Zhang, décédé des suites de ses blessures, a suscité une grande mobilisation contre le racisme envers les Chinois et plus largement les populations des pays de l'Est et du Sud Est asiatique, et la parole se libère à propos d'un racisme jusqu'ici ignoré<sup>124</sup>. Jusqu'ici le Baromètre de la CNCDH ne posait qu'une question sur la perception des « Asiatiques » comme formant ou non « un groupe à part » dans la société. Depuis de nouvelles questions ont été ajoutées, explorant l'adhésion au stéréotype selon lequel les Asiatiques seraient « très travailleurs », le degré de tolérance pour une insulte comme « sale chinetoque », et les variations du sentiment que cette minorité forme un groupe à part selon que le terme proposé est « Chinois » ou « Asiatique ».

Ces préjugés sont étroitement associés au niveau d'ethnocentrisme :

#### Préjugés anti-Chinois par degré d'ethnocentrisme en %



123. Andreas Zick, Carina Wolf, Beate Küpper *et al.*, « The Syndrome of Group-Focused Enmity: The Interrelation of Prejudices Tested with Multiple Cross-Sectional and Panel Data », *Journal of social issues*, 64 (2), juin 2008, p. 363–383.

124. Voir la compilation réalisée par Marie-Christine Jullion, « La Chine et les Chinois : préjugés et stéréotypes. Des mots pour le dire en français » disponible au lien suivant : [http://www.ledonline.it/LCM/allegati/826-7-Asia\\_12.pdf](http://www.ledonline.it/LCM/allegati/826-7-Asia_12.pdf) ; et Simeng Wang, *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris*, Paris, Éditions rue d'Ulm 2017 et le projet « Emergences » qu'elle coordonne avec Hélène Le Deuil sur l'identité des Chinois en Île-de-France, disponible au lien suivant : <https://chinoisenidf.hypotheses.org/3765>

On note que le sentiment qu'ils forment un groupe à part, en 2018 comme les années précédentes, est plus fréquent à l'encontre des Chinois que des Asiatiques (36 % vs 28 % y voient un groupe à part en 2018). Un résultat qu'on peut lier à la perception de la Chine comme une puissance économique montante et un peu menaçante<sup>125</sup>. Les insultes à leur égard (« *sale chinetouque* ») sont un peu moins souvent jugées « *sévèrement condamnables* » par la justice que celles visant les autres minorités, à l'exception des Roms (voir *infra* section 5, figure 5.3). Enfin le stéréotype selon lequel les Chinois seraient « *très travailleurs* »<sup>126</sup> était approuvé par 77 % des personnes interrogées en 2017 soit une hausse de 3 points par rapport à l'enquête d'octobre 2016 et de 6 par rapport à celle de janvier 2016, soit un niveau nettement plus élevé que pour les Maghrébins ou les Noirs, que 46 % seulement des sondés estimaient « *très travailleurs* ». Or l'adhésion à ce stéréotype, *a priori* positif, est d'autant plus forte que la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme. Cette adhésion peut tout autant qu'un stéréotype négatif se retourner contre le groupe auquel il s'applique, cacher ressentiment et jalousie, un peu comme le stéréotype associant les juifs à l'argent qui essentialise le groupe.

## 2. Des facteurs explicatifs communs

### a) Autoritarisme et rejet de l'Autre

On sait depuis les travaux d'Adorno et de ses collègues que l'ethnocentrisme s'inscrit dans une vision autoritaire-hiérarchique de la société<sup>127</sup>. Pour le mesurer, on dispose d'un indicateur combinant les réponses à trois questions portant sur le rétablissement de la peine de mort, le laxisme de la justice et l'acceptation de l'homosexualité (tableau 3.5), mesurant des attitudes favorables à la répression de toute déviance, qu'elle soit sociale ou morale.

Tableau 3.5. **Indice d'autoritarisme en %**

	2013	2014	2015	2016 (1)	2016 (2)	2017	2018
<i>L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité : tout à fait d'accord, plutôt d'accord/pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord, SR</i>	20	18	14	15	15	13	13
<i>Il faudrait rétablir la peine de mort : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord /pas du tout d'accord, SR</i>	65	64	56	55	51	55	53

125. Voir le sondage effectué par Kantar Sofres pour l'Institut Montaigne (11-13 septembre 2018) selon lequel 69 % des personnes interrogées voient dans la Chine un pays éloigné des valeurs et de la culture française, 40 % (vs 30 %) y voient plutôt une « menace » qu'une « opportunité » sur le plan technologique et 43 % (vs 27 %) sur le plan économique, disponible au lien suivant : <https://app.box.com/s/dcvmz3pqjgp0j4wpxa7t1xrglnhtw4c7>

126. Question non reprise dans l'enquête de cette année.

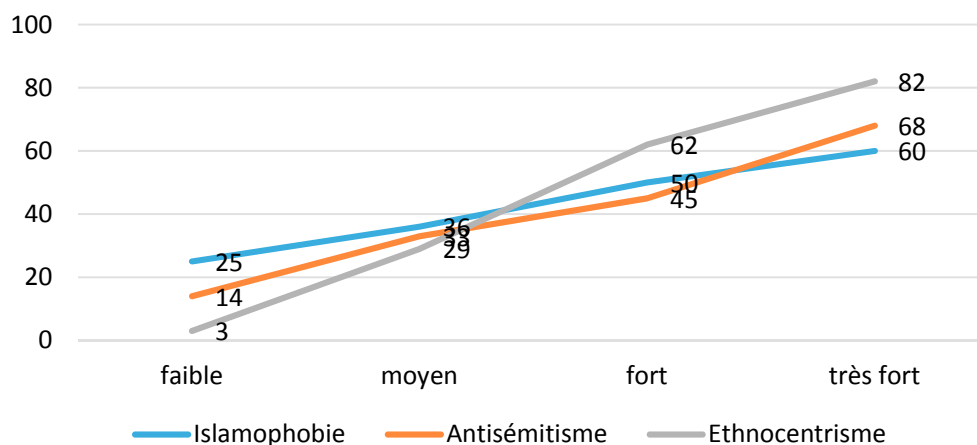
127. Voir la postérité de leurs travaux, notamment Aribert Hayder, Eldad Davidov, Peter Schmidt, « Ten years after-Authoritarianism and ethnocentrism in Germany, 1996 and 2006. Festschrift for Peter Schmidt », in Samuel Salzborn, Eldad Davidov, Jost Reinecke (dir.), *Methods, Theories, and Empirical Applications in the Social Sciences*, 2012, Wiesbaden, Springer VS, p. 175-184 et Karen Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

	2013	2014	2015	2016 (1)	2016 (2)	2017	2018
<i>Les tribunaux français ne sont pas assez sévères : <b>tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord</b>/pas du tout d'accord, SR</i>	92	94	88	88	86	87	86

Source : Baromètres CNCDH. Figurent en gras les réponses dénotant de l'autoritarisme.

Plus la personne interrogée aura des scores élevés sur cet indice d'autoritarisme, plus forte sera la probabilité qu'elle ait aussi un score élevé sur l'échelle d'ethnocentrisme. La proportion de scores élevés (4 ou plus) sur cet indicateur passe de 3 % chez les répondants peu autoritaires à 82 % chez les plus autoritaires. Il en va de même pour les scores sur les échelles d'aversion à l'islam et d'antisémitisme (figure 3.2). De même elle sera plus encline à s'avouer raciste, à croire en l'existence de races humaines, moins sensible aux discriminations subies par les Maghrébins et les Noirs. Elle sera aussi plus portée à avoir à une vision traditionnelle de la femme, cantonnée au foyer et à l'éducation des enfants, ou encore une image négative des handicapés. Le rejet total (« pas du tout d'accord») d'une vision traditionnelle des femmes qui seraient « faites avant tout pour avoir des enfants et les élever» passe de 81 % chez les répondants les moins autoritaires (note zéro sur l'échelle d'autoritarisme) à 30 % chez les plus autoritaires et le sentiment qu'une femme devrait pouvoir s'habiller comme il lui plaît de 84 % à 58 %. Parallèlement le sentiment qu'une lutte vigoureuse contre les discriminations subies par les personnes en situation de handicap est nécessaire passe de 73 % à 60 %. Les préjugés racistes s'accompagnent d'une volonté d'imposer à l'Autre – Autre par son origine, sa religion, sa culture mais aussi ses pratiques sexuelles ou son apparence – par la force s'il le faut, les normes perçues ou voulues comme dominantes dans la société.

Figure 3.2. Préjugés par niveau d'autoritarisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Scores 4-10 sur l'échelle d'ethnocentrisme, 2-5 sur l'échelle d'antisémitisme et 4-5 sur celle d'aversion à l'islam ou islamophobie.

### b) Les facteurs socioculturels et politiques

Certaines personnes sont plus enclines que d'autres à adhérer à des préjugés racistes et à une vision autoritaire de la société. Les grandes variables explicatives du rejet des minorités, qu'il s'agisse des immigrés, des juifs ou des musulmans, sont identiques d'une vague du Baromètre CNCDH sur l'autre et d'un pays européen à l'autre<sup>128</sup>. L'intolérance augmente avec l'âge, elle diminue avec le niveau d'études et le niveau d'ouverture au monde, mesuré par un indicateur de « cosmopolitisme » combinant usage de l'Internet et fréquence des voyages et des séjours à l'étranger (voir *supra*, section 1). Et les effets de ces variables se cumulent. Les nouvelles générations nées après-guerre, plus instruites, marquées par les valeurs permissives de Mai 68 et par la mondialisation, ont sur toutes nos échelles des notes plus basses (tableau 3.6)<sup>129</sup>.

Tableau 3.6. Facteurs explicatifs des préjugés en %

% Scores élevés sur échelle	Ethnocentrisme	Islamophobie	Antisémitisme
	(Scores 4-10)	(Scores 4-5)	(Scores 2-5)
<b>Sexe</b>			
Homme	43	44	42
Femme	48	43	37
<b>Âge</b>			
18-24 ans	27	33	24
25-34 ans	37	35	32
35-49 ans	41	42	32
50-64 ans	48	48	44
65 +	58	48	49
<b>Diplôme</b>			
Sans le bac	59	47	47
Bac	38	42	33
Bac + 2	34	39	30
Bac ≥ 3	25	40	31
<b>Score de cosmopolitisme</b>			
0	82	64	61
1	58	45	46
2	39	42	33
3	30	35	40

128. Andreas Zick, Beate Küpper, Andreas Hovermann, *Intolerance, Prejudice and Discrimination: A European Report* (France, Germany, Great Britain, Hungary, Italy, The Netherlands, Poland and Portugal), disponible au lien suivant : <http://library.fes.de/pdf-files/do/07908-20110311.pdf>. Voir aussi le numéro spécial sur les facteurs des attitudes envers les immigrés en Europe, introduit par Eidad Davidov et Moshe Semyonov, « Attitudes towards immigrants in European Societies », *International Journal of Comparative Sociology*, 58 (5), 2017, p. 359-366 ainsi que Anthony Heath, Lindsay Richards, Robert Ford, « How do Europeans differ in their attitudes to immigration », communication à la Conférence internationale de l'ESS, Lausanne, 2016, disponible au lien suivant : [https://www.europeansocialsurvey.org/docs/about/conference/HEATH\\_FORD\\_how-do-Europeans-differ.pdf](https://www.europeansocialsurvey.org/docs/about/conference/HEATH_FORD_how-do-Europeans-differ.pdf)

129. Sur l'impact du renouvellement générationnel voir Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent*, Paris, PUF, 2017.

% Scores élevés sur échelle	Ethnocentrisme	Islamophobie	Antisémitisme
	(Scores 4-10)	(Scores 4-5)	(Scores 2-5)
<b>Échelle gauche /droite</b>			
Gauche (1,2)	22	35	27
Centre gauche (3)	27	42	35
Centre (4)	47	40	39
Centre droit (5)	64	56	40
Droite (6,7)	84	61	66
<b>Situation économique ressentie</b> « Je vis moins bien qu'il y a quelques années »	60	50	49
Tout à fait d'accord	46	44	42
Plutôt d'accord	41	47	31
Plutôt pas	28	30	31
Pas du tout			
<b>Revenu mensuel net du foyer</b>			
< 1400 euros	51	43	39
1 400-2 000	49	46	48
2 000-3 000	45	46	36
+ 3000	37	41	35
<b>Pratique religieuse catholique</b>			
Pratiquant régulier	43	47	55
Occasionnel	64	55	45
Non pratiquant	62	52	44
Sans religion	37	37	32
Autre religion	10	26	42
<b>Ascendance</b>			
Français sans ascendance étrangère	55	49	41
Au moins un parent/grand-parent étranger	30	34	37
Dont Maghreb/Afrique noire	15	27	41
Ensemble	46	43	39

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

La dimension politique de l'ethnocentrisme est particulièrement visible. L'intolérance s'élève à mesure qu'on s'approche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Chez les personnes qui se situent dans les deux cases les plus à droite de l'échelle gauche-droite, 84 % ont un score d'ethnocentrisme égal ou supérieur à 5. À l'extrême droite (case 7) la proportion atteint 88 %. Chez les sympathisants déclarés du RN (ex FN), un parti qui met la préférence nationale au cœur de son programme, la proportion de personnes très ethnocentristes atteint 98 % et ils se distinguent également par leur niveau record de scores élevés sur les échelles d'antisémitisme et d'aversion à l'islam (respectivement 66 et 69 %).

L'effet de la religion, lui, a évolué. Avant 2005, elle n'avait aucun impact sur le niveau d'intolérance. L'affaire des caricatures de Mahomet au Danemark suscite une crispation identitaire des catholiques en France, qui se montrent alors moins tolérants que les personnes se déclarant sans religion. Depuis 2005, le rejet des minorités augmentait avec le degré d'intégration à la communauté

catholique, mesuré par la fréquence de la pratique religieuse. Depuis les attentats de 2015, la tendance s'est inversée. Globalement le niveau d'ethnocentrisme et d'islamophobie reste plus élevé chez les catholiques que chez les non catholiques, qu'il s'agisse des fidèles d'une autre religion ou surtout des personnes sans religion déclarée. Mais parmi les catholiques déclarés, la pratique fait baisser le niveau d'intolérance, qui diminue quand on passe des non pratiquants aux pratiquants réguliers (allant au moins une fois par mois à la messe), et atteint son minimum chez les rares catholiques qui vont encore à la messe tous les dimanches<sup>130</sup>. On pourrait y voir l'influence du pape François, qui durant toute l'année 2015 a martelé un message de paix, d'amour du prochain, et de tolérance, et encouragé le dialogue interreligieux, ainsi que l'impact de la forte mobilisation de la conférence épiscopale française pour promouvoir une solidarité active avec les réfugiés. Le phénomène s'était atténué en 2016, après le meurtre du père Hamel en juillet, en l'église Saint-Étienne-du-Rouvray<sup>131</sup>. Il est de retour depuis 2017. En 2018 la proportion d'ethnocentristes décline de 21 points quand on passe des catholiques pratiquants occasionnels aux pratiquants réguliers (tableau 3.6). Les écarts sont similaires mais moins marqués pour l'aversion à l'islam (8 points d'écart). Sur l'antisémitisme en revanche les catholiques pratiquants réguliers, les plus intégrés à la communauté catholique, ont cette année des scores plus élevés que les pratiquants irréguliers ou les non pratiquants, qu'on peut mettre en relation avec les positions prises par le pape François contre « *l'occupation de terres qui lacèrent les peuples* », contre le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem et pour une solution à deux États négociée entre Israël et les Arabes palestiniens (discours de Bari en présence des chefs des Églises chrétiennes du Proche-Orient, 29 mars 2018). Quant aux fidèles des autres religions, où les musulmans sont majoritaires, ils ont sans surprise les scores les plus bas sur les échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam mais leur niveau d'antisémitisme, comme les années précédentes, est légèrement au-dessus de la moyenne de l'échantillon (+ 2 points). Ce résultat est à rapprocher de l'origine des personnes interviewées. L'échantillon reflète la diversité de la population résidant dans l'Hexagone : 36 % des personnes interrogées en face-à-face déclarent au moins un ascendant (parent ou grand parent) étranger, et les interviewés d'ascendance maghrébine ou africaine représentent 13 % de l'échantillon. Chez les musulmans déclarés ces proportions sont encore plus élevées (90 et 79 %). Si ces interviewés issus de l'immigration sont les premières victimes du racisme en fonction de leur origine, ils ne sont pas pour autant exempts de préjugés. L'ethnocentrisme dépend d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques, et chacun peut trouver un « autre » à rejeter. Mais le fait d'avoir dans sa famille ne serait-ce qu'un parent ou grand parent étranger est un facteur d'ouverture incontestable. Les Français sans ascendance étrangère ont les scores les plus élevés sur les échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam (tableau 3.6). Et

130. Sur les 50 % de l'échantillon se disant catholiques, seuls 7 % vont à la messe au moins une fois par mois dont la moitié tous les dimanches, 22 % ne pratiquent qu'occasionnellement pour les grandes fêtes, et 69 % ne pratiquent pas.

131. Voir le livre de Yann Raison du Cleuziou distinguant six tribus parmi les catholiques français (*Qui sont les catholiques aujourd'hui ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2014), actualisé par une grande enquête de l'Institut IPSOS pour le groupe Bayard parue dans *Le Pèlerin* et *La Croix*, disponible au lien suivant : <http://www.pelerin.com/A-la-une/Qui-sont-vraiment-les-catholiques>

on trouve les niveaux d'ethnocentrisme et d'islamophobie les plus bas chez les personnes dont au moins un parent ou grand parent vient du Maghreb ou de l'Afrique sub-Saharienne. En revanche, leur niveau d'antisémitisme est similaire à celui des sondés sans ascendance étrangère (41 % de scores élevés), alors que le différentiel est de 40 points sur l'échelle d'ethnocentrisme et de 22 sur celle d'aversion à l'islam.

À ces variables classiques s'ajoutent les effets de l'insécurité économique aggravés par la récession de 2008 et plus encore de la manière dont elle est vécue et perçue, comme dans les vagues précédentes. Le rejet des autres s'accroît avec le sentiment de dégradation de la situation économique, il est plus fort chez les personnes qui chaque mois se demandent comment elles vont faire pour tout payer, qui craignent pour leur emploi ou celui de leurs proches, et chez celles qui ont le sentiment d'un déclassement. La proportion de scores élevés atteint 49 % sur l'échelle d'antisémitisme chez celles qui sont tout à fait d'accord pour estimer « vivre aujourd'hui moins bien qu'il y a quelques années », 50 % sur l'échelle d'aversion à l'islam et 60 % sur l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 3.6)<sup>132</sup>.

Détailler les facteurs explicatifs des préjugés ne suffit pas, il faut croiser leurs effets, saisir les interactions, voir comment ils s'ajoutent ou se compensent chez un même individu. La technique de la régression logistique permet de mesurer l'effet propre de chacune des variables sur le niveau d'ethnocentrisme, d'antisémitisme et d'aversion à l'islam en 2018, toutes choses égales par ailleurs (tableau 3.7)<sup>133</sup>.

**Tableau 3.7. Variables prédictives des préjugés ethnocentristes, antisémites et islamophobes**

	<b>Ethnocentrisme (scores 4-10)</b>	<b>Aversion à l'islam (scores 4-5)</b>	<b>Antisémitisme (scores 2-5)</b>
Échelle gauche droite	+	+	+
Situation économique perçue	+	+	+
Ascendance	+	+	+
Religion	+	+	+
Cosmopolitisme	+	+	-
Diplôme	+	-	-
Âge	-	-	+
Sexe	-	-	-
<i>R<sup>2</sup> de Nagelkerke</i>	<i>0,41</i>	<i>0,12</i>	<i>0,16</i>

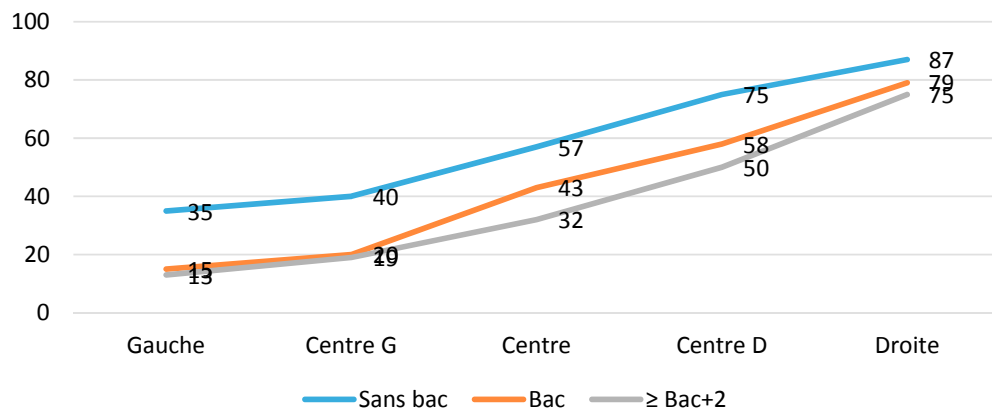
Modèle de régression logistique. Seuils de significativité statistique retenus : \*P < 0.05; \*\*P < 0.010; \*\*\*P < 0.001.

132. Ce n'est pas propre à la France. Sur les effets comparés de la crise économique en Europe sur la perception des immigrants voir notamment Anabel Kuntz, Eldad Davidov, Moshe Semyonov, « The dynamic relations between economic conditions and anti-immigrant sentiment: a natural experiment in times of the European economic crisis », *International Journal of Comparative Sociology*, 58 (5), 2017, p. 392-415 ainsi que Joonghyun Kwak, Michael Wallace, « The Impact of the Great Recession on Perceived Immigrant Threat: A Cross-National Study of 22 Countries », *Societies* 8 (3), 2018, p.1-23.

133. Résultats détaillés des régressions logistiques disponibles sur demande.

Quel que soit le préjugé, l'analyse confirme l'impact significatif de quatre variables : un positionnement politique de droite, de loin la variable la plus prédictive, le sentiment de vivre moins bien qu'avant, une ascendance française, et l'appartenance au catholicisme, par opposition à l'absence de religion ou l'appartenance à une religion minoritaire, ici essentiellement l'islam<sup>134</sup> (tableau 3.7). Le genre n'a aucun impact, une fois les autres variables prises en compte. Les trois dernières ont des effets distincts selon le préjugé considéré. Le niveau de diplôme influence fortement le niveau d'ethnocentrisme. L'école et surtout l'université ouvrent sur le monde, sur les autres cultures, elles apprennent à penser par soi-même et à se méfier des idées reçues. Et les effets de ces deux variables se cumulent. La probabilité d'avoir des notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme passe de 13 % chez les interviewés les plus à gauche et d'un niveau d'études égal ou supérieur à bac + 2 à 87 % chez les répondants les plus à droite non-bacheliers (figure 3.3). Mais le diplôme n'a pas d'effet protecteur sur l'antisémitisme ou l'aversion à l'islam. L'ouverture au monde extérieur que mesurent les scores sur l'échelle de cosmopolitisme atténue l'ethnocentrisme et l'aversion à l'islam mais pas l'antisémitisme. Tandis que l'âge ne joue que sur l'antisémitisme, moins marqué chez les plus jeunes.

Figure 3.3. Probabilités prédites d'être ethnocentriste par diplôme et positionnement politique en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Au total, si l'on en juge par la valeur du coefficient résumant le pouvoir prédictif du modèle (dernière ligne du tableau 3.7), il explique bien mieux les variations de l'ethnocentrisme, ressentiment global contre l'immigré, l'étranger, l'Autre, que celles de l'antisémitisme ou de l'aversion à l'islam. Ces préjugés dépendent vraisemblablement d'autres facteurs non pris en compte dans le modèle, qu'il faut explorer (voir *infra* section 4 de ce chapitre).

134. Rappelons que dans l'enquête en face-à-face on compte 63 musulmans déclarés sur 109 répondants déclarant une autre religion que le catholicisme.

### 3. Le renouvellement des argumentaires du racisme

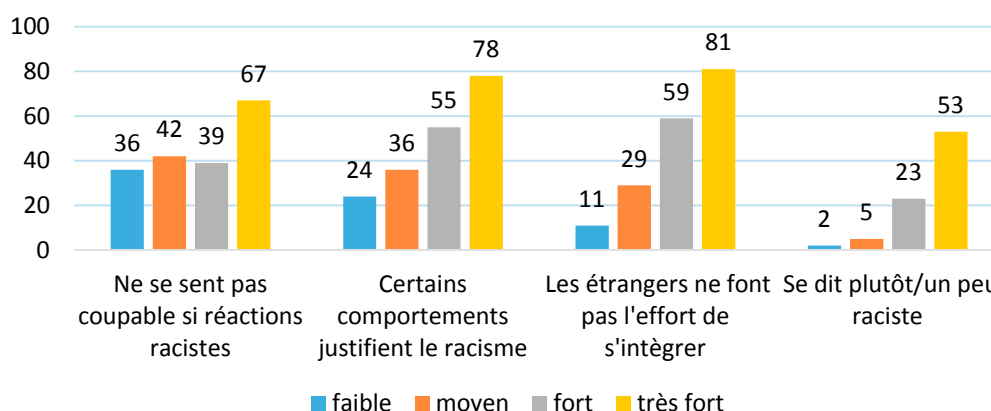
Depuis la Seconde Guerre mondiale et le traumatisme de la Shoah, les préjugés à l'égard des minorités ont évolué vers des formes détournées, plus acceptables en démocratie. Aux États-Unis, à partir des années 1960 et de la lutte pour les droits civiques, les stéréotypes racistes les plus crus, exprimant l'infériorité physique et morale des Noirs, sont en recul. Mais la barrière des préjugés demeure. Des auteurs comme Donald Kinder, David Sears ou John Mc Conahay analysent l'émergence d'un « racisme symbolique », fondé sur les différences culturelles. Ainsi les Noirs sont critiqués parce qu'ils ne respecteraient pas les valeurs traditionnelles de l'Amérique, fondées sur une éthique individualiste du travail et de l'effort. Tandis que les mesures de discrimination positive (*affirmative action*) prises en leur faveur sont rejetées au nom des principes d'égalité, de justice et d'autonomie individuelle<sup>135</sup>. Aux Pays-Bas, Thomas Pettigrew et Roel Meertens diagnostiquent pareillement le remplacement d'un racisme flagrant (*blatant*), assignant aux minorités un statut inférieur, évitant leur contact, par un racisme déguisé (*subtle*)<sup>136</sup>, qui consiste à exagérer les différences et à refouler des sentiments positifs à leur égard. Ce « nouveau » racisme toucherait en particulier des milieux jeunes, diplômés, de gauche, qui ne se considèrent pas comme racistes.

Sur le long terme, il y a effectivement plusieurs indices d'une transformation de l'expression et des justifications des préjugés en France. Si un racisme cru à fondement biologique ressort périodiquement dans le débat public, comme en attestent les insultes adressées par une candidate du FN à Christiane Taubira, comparée à un singe sur Facebook en octobre 2013, ou les propos de Nadine Morano qualifiant la France de « *pays de race blanche* » en septembre 2015, il est en net recul dans l'opinion. Dans le Baromètre CNCDH de 2018, la croyance en une hiérarchie des races n'est plus partagée que par 8 % de l'échantillon, contre 56 % jugeant que toutes les races se valent et 34 % que les races humaines n'existent pas. La norme antiraciste s'est imposée. La proportion de personnes qui se déclarent « *plutôt* » ou « *un peu* » racistes, qui atteignait jusqu'à 40 % dans les premières vagues du Baromètre, a été divisée par deux (19 % en 2018) et une nette majorité choisit maintenant la réponse « *pas du tout raciste* » (59 % en 2018 comme en 2017). Au racisme est associé un sentiment de culpabilité. Presque autant des personnes interrogées admettent qu'il leur arrive de se sentir « *un petit peu coupable quand j'ai des réactions racistes* » que celles qui le nient (43 vs 45 % et 12 % refusant de répondre). Et quand le racisme s'exprime, il s'entoure de justifications.

135. Pour un bilan de ces premiers travaux, voir Thomas F. Pettigrew, « The Nature of Modern Racism in the United States », *Revue internationale de psychologie sociale*, 1989, vol. 2 (3), p. 291-303.

136. Thomas F. Pettigrew, Roel W. Meertens, « Subtle and blatant prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, p. 57-75.

Figure 3.4. Inversion des argumentaires du racisme par niveau d'ethnocentrisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Un premier argument consiste à inverser la causalité et à projeter la responsabilité du racisme sur ceux qui en sont les victimes (figure 3.4). En 2018, les répondants estimant que « certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes » sont un peu plus nombreux que ceux pour qui « rien ne peut justifier les réactions racistes » (51 % contre 49 %). Et plus les scores d'une personne s'élèvent sur l'échelle d'ethnocentrisme, plus elle aura tendance à justifier le racisme, à s'assumer comme « raciste » et à ne pas éprouver de culpabilité pour ses réactions racistes. De même elle tendra à penser plus souvent que « ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer », dans une proportion qui passe de 11 % à 81 % selon que la personne n'est « pas du tout » ou « très ethnocentriste ». L'étude qualitative à base d'entretiens menée par le CSA pour le rapport de la CNCDH de 2013 aboutissait au même constat. Le racisme est condamnable en principe, mais dans la vie quotidienne il devient excusable, sur le mode « C'est eux qui nous forcent à devenir racistes », c'est la faute des immigrés, des étrangers, qui « en profitent ».

Tableau 3.8. Opinions favorables à « condamner sévèrement » des insultes racistes selon le degré d'ethnocentrisme en %

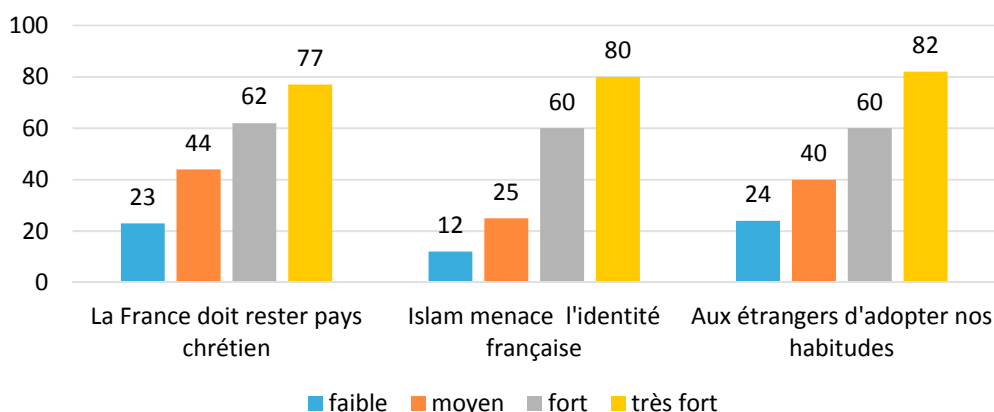
Scores d'ethnocentrisme par tiers	Sale juif	Sale noir	Sale Français	Sale arabe	Sale chinetoque	Sale Rom
0-2	46	55	53	55	53	54
3-4	48	47	44	47	45	42
5-10	38	36	43	35	34	34
<b>Total échantillon</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>45</b>	<b>44</b>

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Ce retournement va de pair avec une défense des Français perçus comme les vraies victimes de racisme et de discriminations et menacés par l'immigration. On le voit dans les réponses à une série de questions portant sur la sanction judiciaire du racisme, demandant si les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes doivent être « sévèrement condamnées », si elles doivent l'être mais « pas sévèrement » ou si elles ne doivent pas être condamnées. Si on ajoute les deux premières modalités de réponse, la condamnation de tels

propos est quasi unanime. Même si on ne retient que la première (condamner sévèrement) les réponses varient peu selon le groupe ciblé, Français compris, allant de 48 % quand il s'agit d'insulte antisémite à 44 % quand elle vise les Roms (tableau 3.8). Et les répondants sont d'autant plus indulgents pour ce type d'insultes qu'ils ont des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, quelle que soit la cible. Mais quand des Français sont visés on note que les ethnocentristes avérés sont plus enclins à sévir que pour tous les autres groupes, 43 % d'entre eux réclamant une condamnation sévère alors que pour les autres cibles leur proportion varie entre 34 % (insultes envers les Chinois et les Roms) et 38 % (envers les juifs) (tableau 3.8).

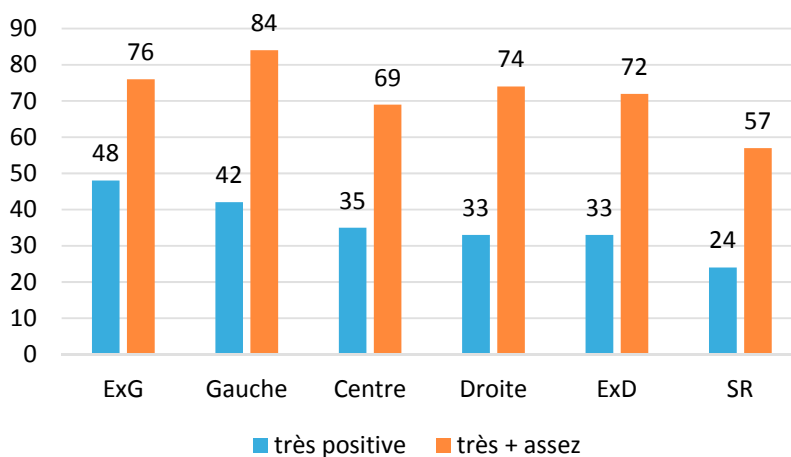
Figure 3.5. Justifications culturelles du racisme par niveau d'ethnocentrisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Un second type d'argument est d'ordre identitaire et culturel. Il consiste à reprocher aux immigrés de ne pas respecter les coutumes et les traditions françaises, de ne pas se conformer aux valeurs de la société d'accueil. Plus la personne est ethnocentriste, plus elle considère « indispensable que les étrangers adoptent les habitudes de vie française », la proportion des « tout à fait d'accord » passant de 24 % chez celles qui ont des scores faibles (0 ou 1) sur l'échelle d'ethnocentrisme à 82 % chez celles qui ont les plus élevés (6 et plus). Tandis que l'approbation de l'idée selon laquelle « la France doit rester un pays chrétien » (tout à fait + plutôt d'accord) varie de 23 % à 77 %, et le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France de 12 à 80 % (figure 3.5).

Figure 3.6. Image de la laïcité par position sur l'échelle gauche droite en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Dans ce second argumentaire la notion de laïcité est aujourd'hui centrale, convoquée pour justifier le rejet de l'autre, et d'abord des musulmans. Usage paradoxal s'il en est pour un terme né à gauche, au centre des valeurs universalistes de la République, où « *la tolérance – comprise comme l'ouverture aux autres, à la diversité et au dialogue [est] une composante de l'idéal laïque [...]* »<sup>137</sup>. Au niveau des attitudes, on trouve toujours un lien plus fort entre défense de la laïcité et orientation politique de gauche, mais il s'érode. Ainsi dans l'enquête 2018, la proportion de jugements « *très positifs* » sur le mot *laïcité* va de 33 % chez les répondants qui se classent le plus à droite sur l'échelle gauche droite (cases 6 et 7) à 48 % chez les plus à gauche (cases 1 et 2). Si l'on ajoute aux jugements « *très positifs* » les « *plutôt* » positifs, les différences s'estompent encore, l'adhésion à la laïcité passant de 80 % chez les interviewés de gauche dans leur ensemble (extrême gauche + gauche) à 73 % chez les interviewés de droite (droite et extrême droite), y compris chez les sympathisants du Rassemblement national (69 %, vs 74,5 % chez les proches des Républicains), parti dont le site officiel proclame que « *la laïcité est une valeur au cœur du projet républicain* ». De même, la majorité des catholiques y est aujourd'hui acquise (70 % de jugements positifs, contre 72 % dans l'ensemble de l'échantillon), alors qu'hier ils en étaient de farouches opposants. L'intensité de leur adhésion est juste un peu moindre, puisqu'en 2018, 30 % des catholiques déclarent avoir une image « *très positive* » de la laïcité, contre 36 % dans l'ensemble de l'échantillon et 42 % chez les sans religion. Mais le même terme de « *laïcité* » peut revêtir des significations contrastées selon l'orientation politique, comme le montraient il y a deux ans les réponses à une question sur ses différentes acceptions, croisées avec le positionnement sur l'axe gauche/droite<sup>138</sup>. Les personnes se classant à gauche avaient de la laïcité une définition ouverte, y voyant d'abord un moyen de « *permettre à des gens de conviction différente de vivre ensemble* ». Celles de droite la voyaient plutôt comme interdiction de tout signe et manifestation religieuses dans l'espace public et comme moyen de « *préservation de l'identité traditionnelle de la France* ». Et ces conceptions contrastées de la laïcité influencent le niveau d'ethnocentrisme.

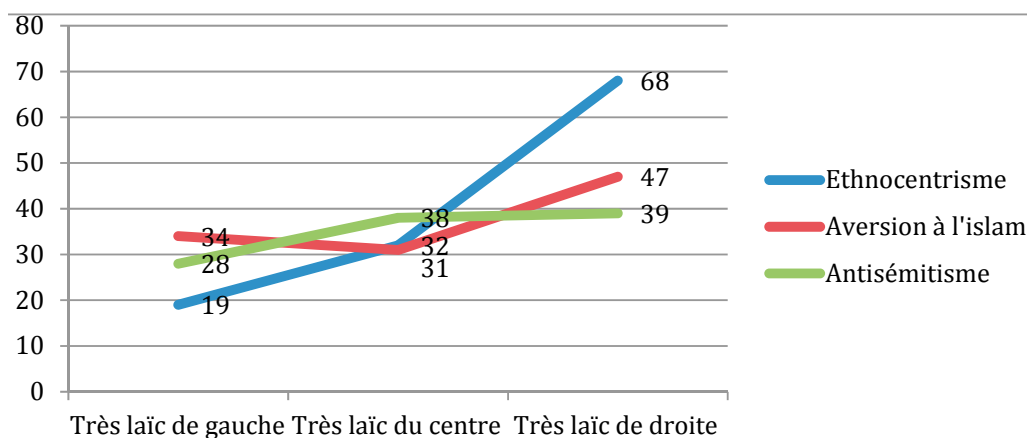
En 2018 les « *très laïques de gauche* » (personne pour qui le terme de « *laïcité* » évoque quelque chose de « *très positif* » et se classant dans les trois premières cases de l'échelle gauche droite) se montrent beaucoup plus tolérantes que les « *très laïques* » de droite (personnes à qui le terme de laïcité évoque quelque chose de « *très positif* » et se classant dans les trois dernières cases de l'échelle gauche droite). La proportion de scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme va de 19 % chez les premières à 68 % chez les secondes, sur l'échelle d'antisémitisme elle va de 28 % à 39 %, et sur l'échelle d'aversion à l'islam de 34 à 47 % (figure 3.7). La laïcité vue de droite n'a pas grand-chose à voir avec celle de gauche, ni avec les valeurs de tolérance, de liberté de conscience et d'égalité des droits qui l'accompagnent, c'est plutôt une manière de justifier le rejet des minorités

137. Voir CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, rapport 2016, *op.cit.*, p. 114, et l'analyse des différences existant entre laïques de gauche et laïques de droite lors des débats sur le port du voile à l'école par Martine Barthélémy et Guy Michelat, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, 57 (5), 2007.

138. Voir le rapport CNCDH de 2016, *op.cit.* p. 114, ainsi que l'analyse par Martine Barthélémy et Guy Michelat (*art. cit.*) des différences existant entre laïques de gauche et laïques de droite lors des débats sur le port du voile à l'école.

culturelles et religieuses<sup>139</sup>. On notera toutefois que selon le type de préjugé, les variations observées sont d'inégale ampleur. Quand on passe des très laïcs de gauche aux très laïcs de droite, la proportion de notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme augmente de 49 points, mais sur l'échelle d'aversion à l'islam de 13 points et sur l'échelle d'antisémitisme de 11 points, signe là encore d'une relative autonomie des préjugés envers les juifs et les musulmans, par rapport au racisme classique anti-immigrés.

Figure 3.7. Préjugés par position politique et opinion sur la laïcité en %

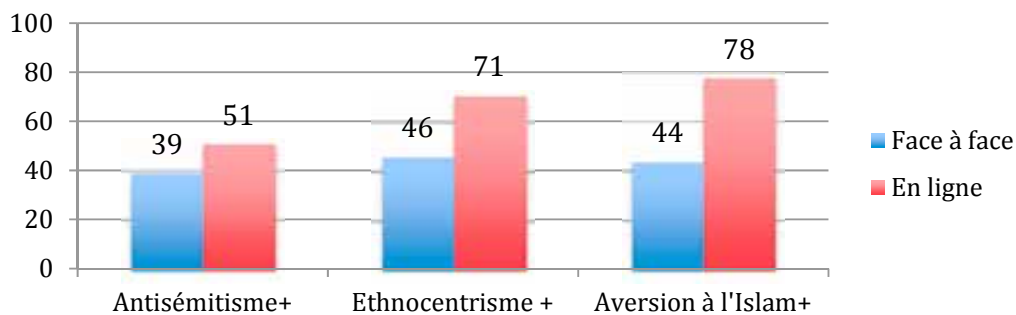


Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Pour des raisons de comparabilité dans le temps ne sont présentés ici que les résultats tirés de l'enquête menée en face-à-face. Mais ceux de l'enquête en ligne sont rigoureusement identiques. Les préjugés des internautes ont la même cohérence, ils s'expliquent par les mêmes facteurs, ils se fondent sur les mêmes argumentaires. L'échantillon en ligne ne se distingue que par son niveau d'intolérance aux minorités, qui pour les raisons évoquées plus haut (section 1) est systématiquement plus élevé que celui de l'échantillon en face-à-face, tout particulièrement quand il s'agit des musulmans. Sur l'échelle d'antisémitisme la proportion de personnes avec des scores égaux ou supérieurs à 2 passe de 39 % en face-à-face à 51 % en ligne, sur l'échelle d'ethnocentrisme de 46 à 71 %, et sur celle d'aversion à l'islam de 44 % à 78 %, soit respectivement 12, 25 et 34 points d'écart (figure 3.8).

139. C'est une « catho-laïcité », pour reprendre les termes de Jean Bauberot dans *La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2012.

Figure 3.8. Scores élevés sur les échelles de préjugé par échantillon en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018, en ligne et en face-à-face, scores d'antisémitisme  $\geq 2$  et à  $\geq 4$  pour l'aversion à l'islam et l'ethnocentrisme.

## Section 4

### Permanences et mutations de l'antisémitisme et de l'islamophobie

Il existe des traits communs aux préjugés envers les minorités. Quelle que soit leur cible, ils évoluent *grosso modo* pareillement dans le temps (section 2), ils sont corrélés entre eux, ils s'expliquent par les mêmes facteurs, ils renvoient à des argumentaires similaires (section 3). Mais chaque préjugé présente aussi des particularités, liées à l'histoire de chaque minorité, aux politiques publiques dont elle a pu faire l'objet, au contexte national et international. Cette section analyse les transformations des préjugés antijuifs et antimusulmans, dans la lignée des débats symétriques autour d'un « nouvel antisémitisme » et d'une « nouvelle islamophobie ». La suivante (section 5) se penche sur le rejet lié à la couleur de peau, en prenant l'exemple des préjugés envers les Noirs, moins analysés en France jusqu'ici. La dernière (section 6) est consacrée aux Roms, le groupe qui a en France et en Europe l'image de loin la plus négative.

#### 1. Vieil et nouvel antisémitisme

Le rapt et l'assassinat d'Ilan Halimi (février 2006), la tuerie à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse (mars 2012), l'attentat contre l'Hyper Cacher (janvier 2015), l'assassinat de Sarah Halimi (avril 2017), puis de Mireille Knoll (mars 2018), la multiplication et la gravité des violences ciblant des juifs en France alimentent chez un nombre croissant d'entre eux le sentiment que l'antisémitisme, sous ses formes les plus brutales, est de retour. Après deux années de baisse, l'année 2018 a connu une hausse spectaculaire des actions et des menaces antisémites signalées à la police (+ 74% par rapport à l'an dernier, voir *infra* les statistiques du Service central du renseignement territorial). Tout récemment l'historien Vincent Duclert, dans une tribune du *Monde*<sup>140</sup>, alertait sur la prolifération d'insultes et de gestes antisémites dans le sillage du « mouvement des Gilets jaunes », notamment dans le métro parisien, à l'encontre d'une vieille dame juive dont le père

140. « Gilets jaunes : en matière d'antisémitisme tout est à craindre et les stratégies d'occultation sont un leurre », *Le Monde*, 24 décembre 2018.

avait été déporté à Auschwitz<sup>141</sup>. De nombreuses enquêtes<sup>142</sup> témoignent d'un sentiment d'insécurité croissant, particulièrement marqué en France comparé aux autres pays européens<sup>143</sup>, comme en témoigne également le nombre en hausse de Français juifs partant pour Israël faire leur *alyah*<sup>144</sup>. Le débat s'est polarisé autour de la montée d'un « nouvel antisémitisme », attribué non plus à l'extrême droite mais à l'islamisme radical et plus largement aux musulmans, comme en témoigne le « Manifeste contre le nouvel antisémitisme », publié le 21 avril 2018 dans *Le Parisien*<sup>145</sup>.

Au-delà des actes et menaces dont sont victimes les personnes perçues comme juives<sup>146</sup>, il faut toutefois aussi s'interroger sur la manière dont la minorité juive, tout comme les actes qui la visent, sont perçus dans l'opinion publique, comme permet de le faire l'enquête annuelle de la CNCDH. Ces violences sont-elles minimisées, tolérées, comme le suggère Vincent Duclert ? Assiste-t-on effectivement à une montée des préjugés antisémites ? Et sous leurs formes traditionnelles, ou sous de nouvelles formes ?

141. Elle demandait à trois Gilets jaunes d'arrêter de faire de faire le geste de la quenelle, lancé par Dieudonné, rappelant son caractère antisémite. Les trois individus ont continué en l'insultant et en niant l'existence d'Auschwitz. Les faits sont rapportés par Thierry Chevillard, journaliste à *20 minutes*, présent sur les lieux, ce 22 décembre.

142. Voir l'étude commandée à IPSOS par la Fondation du judaïsme français, effectuée entre le 24 février et le 8 juin 2015 et supervisée par Dominique Schnapper et Chantal Bordes, disponible au lien suivant : <http://www.IPSOS.fr/decrypter-societe/2016-01-31-perceptions-et-attentes-population-juive-rapport-l-autre-et-aux-minorites>, 92 % des 313 personnes interrogées se définissant comme juives estiment que l'antisémitisme a augmenté (dont pour 67 % « beaucoup »). Selon une autre étude conduite en septembre 2015 par l'IFOP auprès d'un échantillon plus large de 724 personnes se déclarant de confession juive ou d'origine (au moins un parent) juive, 43 % des sondés affirment avoir déjà été « agressés parce que juifs », 51 % avoir fait « l'objet de menaces parce que juifs » et 63 % avoir été « insultés parce que juifs » (voir Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, *L'an prochain à Jérusalem ?*, Paris, Éditions de l'Aube, Fondation Jean-Jaurès), 2016.

143. Une enquête menée pour l'Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA), en décembre 2012, auprès des communautés juives dans huit pays européens, montrait déjà que les juifs français étaient de loin les plus inquiets (disponible au lien suivant :

<http://fra.europa.eu/en/survey/2012/fra-survey-jewish-peoples-experiences-and-perceptions-discrimination-and-hate-crime>). La seconde enquête de la FRA menée en ligne en mai juin 2018 dans treize pays le confirme (disponible au lien suivant : <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/2nd-survey-discrimination-hate-crime-against-jews>)

144. Selon l'Agence juive de 2000 à 2012 on comptait 1 600 *alyah* de Français juifs par an. Le chiffre est monté à 3 293 en 2013, 7 231 en 2014 et 7 900 en 2015, pour retomber à 5 000 en 2016.

145. Voir l'analyse de Nonna Mayer, « Antisémitisme : un état des lieux », AOC, 16 mai 2018, disponible au lien suivant : <https://aoc.media/analyse/2018/05/16/antisemitisme-etat-lieux/>

146. Les décomptes du ministère de l'Intérieur indiquent une forte progression des actes et menaces antisémites depuis la Seconde Intifada. Dans les années 1990, on en comptait moins de 90 par an, en 2000 le chiffre monte à 743. Depuis, il n'est jamais retombé en dessous des 200, et cinq fois déjà il a dépassé le seuil des 800. Si au début des années 1990, leur nombre était très minoritaire dans le total des actes et menaces racistes recensés, il devient majoritaire en 2000 (82 % du total), puis sur toute la période 2002-2007 et de nouveau en 2014 (51 %). Si depuis leur nombre est en baisse (voir la deuxième partie de ce rapport), le niveau de violence de ces actes s'aggrave. Voir aussi Samuel Ghiles-Meilhac, « Mesurer l'antisémitisme contemporain : enjeux politiques et méthode scientifique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62 (2-3), avril-septembre 2015, p. 201-223.

Pierre-André Taguieff a été le premier en France à pointer l'émergence d'une « nouvelle judéophobie »<sup>147</sup>, terme à ses yeux plus précis que celui d'antisémitisme, car elle viserait uniquement les juifs<sup>148</sup>. Elle ne s'appuierait ni sur l'antijudaïsme chrétien, ni sur une prétendue supériorité de la race aryenne, ni sur la négation de la Shoah mais sur l'antisionisme, amalgamant et diabolisant « juifs », « Israéliens » et « sionistes ». Cet antisionisme serait porté à la fois par les islamistes radicaux et une gauche tiers-mondiste. Et contrairement au vieil antisémitisme porté par l'extrême droite, il serait en train de passer de l'extrême droite à l'extrême gauche de l'échiquier politique, au nom de la défense des droits de l'homme et de la cause palestinienne.

### a) L'image des juifs en France

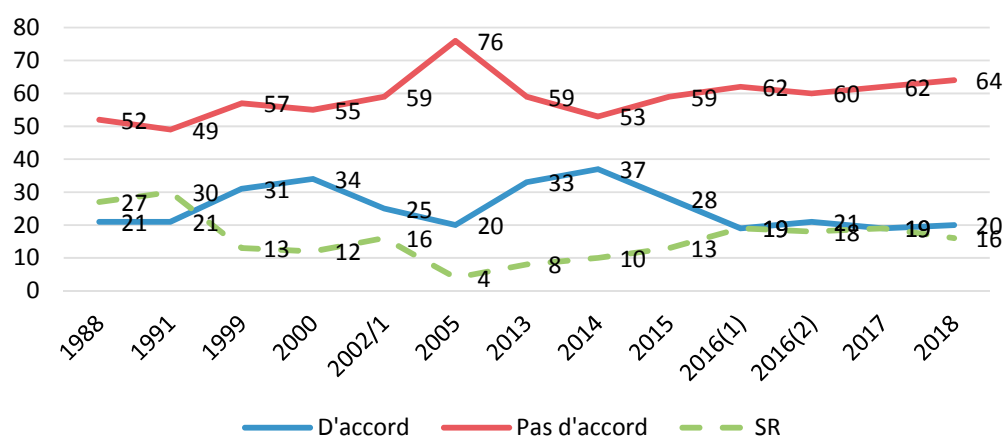
Une dizaine de questions du Baromètre CNCDH explore l'image des juifs et d'Israël en France. Quatre d'entre elles sont posées régulièrement et de manière identique à propos des principales minorités vivant en France. Elles portent sur la (non) reconnaissance de leurs membres comme des Français à part entière, de leur degré d'intégration dans la société, la nécessité de sanctionner sévèrement les insultes à leur égard, et l'image positive ou négative de leur religion. Le sentiment que les juifs sont des « Français comme les autres » (tout à fait ou plutôt d'accord), qui était partagé par un tiers des personnes interrogées par l'IFOP en 1946, s'est imposé. Il atteint aujourd'hui 89 %, soit une proportion supérieure de 9 points à celle observée pour les musulmans, de 26 points comparée à celle des Roms. La sensibilité aux insultes antisémites est en hausse constante : la proportion de personnes réclamant une sanction judiciaire pour des propos comme « sale juif » est passée de 76 % en 2012 à 89 % en 2018, dont 48 % demandant de les condamner « sévèrement » (voir *supra* tableau 3.8, section 3 de cette partie). Le sentiment que les juifs forment « un groupe à part » plutôt qu'un groupe « ouvert » ou qu'ils « ne forment pas spécialement un groupe », n'est partagé que par 24 % des personnes interrogées, contre 30 % pour les Maghrébins, 38 % pour les musulmans, et plus des deux tiers pour les Roms et les gens du voyage. La religion juive évoque plutôt quelque chose de positif que de négatif (36 % contre 19 %), alors que la religion musulmane évoque presque autant d'opinions négatives que positives (30 % contre 29 %). Au total, les juifs en France sont depuis le début des années 2000 la minorité la mieux considérée. Sur l'indicateur longitudinal de tolérance (voir *supra*, section 2), qui donne la moyenne annuelle des réponses tolérantes à une série de 69 questions du baromètre CNCDH posées régulièrement depuis 1990, la minorité juive obtient depuis 2000 le score le plus haut. Il s'établit en 2018 à 77 sur 100, soit 10 points au-dessus de celui de l'échantillon, 4 points au-dessus de celui des musulmans et 16 points au-dessus de celui des Roms.

147. Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Fayard, 2002 ; *La judéophobie des modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Paris, Odile Jacob, 2008 ; *La nouvelle propagande antijuive*, Paris, PUF, 2010 et *Judéophobie, la dernière vague : 2000-2017*, Paris, Fayard, 2018. Le débat n'est pas limité à la France. En Angleterre voir : Paul Iganski, Barry Kosmin (dir.) *The New Antisemitism? Debating Jud-eophobia in the 21st Century*, Londres, Profile Books, 2003 ; en Allemagne Andreas Zick, Beate Küpper, « Transformed Anti-Semitism – a Report on Anti-Semitism in Germany », *Journal für Konflikt- und Gewaltforschung Journal for Conflict and Violence Research*, 2005, 7, p. 50-92.

148. Qui au départ, sous la plume de Willhem Marr, désigne les « sémites » dans leur ensemble, juifs et Arabes.

En revanche des stéréotypes anciens, spécifiques aux juifs, reflet de leur longue histoire, résistent. L'idée que « *les juifs ont un rapport particulier à l'argent* », qui renvoie au statut des juifs au Moyen Âge chrétien<sup>149</sup>, perdure. Elle est partagée par 36 % des personnes interrogées en 2018, soit une proportion en forte baisse depuis 2014 où elle était montée à 60 % (contre 41,5 % encore en 2015 et 38 % l'an dernier). Dans la lignée conspirationniste des Protocoles des Sages de Sion<sup>150</sup>, le célèbre faux forgé par la police du tzar, perdure le stéréotype selon lequel les juifs auraient un pouvoir excessif. Le niveau d'accord oscille entre 18 % et 37 %, avec des pics périodiques et de fortes variations du taux de sans réponses en fonction de l'actualité (figure 4.1). Il monte en 1999-2000, avec les débats sur l'indemnisation des spoliations subies par les juifs de France sous l'Occupation ; et en 2014, après l'interdiction du spectacle de Dieudonné, en janvier, puis celle de deux manifestations pro-palestiniennes à Paris en juillet. Depuis 2016 l'adhésion au stéréotype est revenue aux alentours de 20 %.

Figure 4.1. Le mythe du pouvoir des juifs en %



Source : Baromètres CNCDH.

Une autre question mesure indirectement la réceptivité à la thèse de l'instrumentalisation de la Shoah par les juifs, à partir du sentiment qu'on parle « trop » (plutôt que « pas assez » ou « juste ce qu'il faut ») de l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sentiment apparaît minoritaire, partagé par 20 % de l'échantillon, contre 57 % jugeant qu'on en parle « juste ce qu'il faut » et 18 % « pas assez » (5 % de refus de répondre), proportion en hausse constante depuis 2013.

Enfin la création d'Israël en 1948 a modifié la perception des juifs dans le monde. Ainsi le thème du juif « apatride » a cédé la place à un soupçon de « double allégeance », repéré par la question : « Pour les juifs français, Israël compte plus que la France ». Le taux d'approbation était monté à 55 % (contre 31 % « pas d'accord ») fin 2014, après l'intervention israélienne « Bordure protectrice » à Gaza, soutenue

149. Voir Lucienne Germain, « De l'usure au pouvoir de l'argent : les métamorphoses d'un mythe antijuif à travers la caricature en Angleterre », *Revue LISA* 1 (1), 2003, p. 75-84, disponible au lien suivant : <https://journals.openedition.org/lisa/3120>

150. Voir l'ouvrage dirigé par Pierre-André Taguieff, *Les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, Berg international, 1992.

par les organisations représentatives de la communauté juive française<sup>151</sup>, et les mobilisations pro-palestiniennes parfois violentes qui ont suivi. Depuis il baisse lentement, passé de 44 % en mars 2015 à 43 % en janvier 2016, 39 % en octobre 2016, 37 % en 2017 et 2018. Ce dernier pourcentage est toutefois la moyenne des réponses à deux formulations différentes de la question, testées de manière aléatoire. Dans une moitié de l'échantillon c'est le fait d'être juif qui est mis en avant (« *Pour les juifs français...* »), dans l'autre le fait d'être français (« *Pour les Français juifs...* »), cette dernière formulation faisant monter la suspicion de double allégeance de 6 points (tableau 4.1). Le taux élevé des refus de réponse (32 % et 27 % selon la formulation adoptée) semble cependant traduire une certaine perplexité de l'échantillon face à cette question, plus marquée que pour les autres questions relatives aux juifs (2,6 % de non-réponses pour « *les Français juifs sont des Français comme les autres* », 9 % pour la vision des juifs comme « *un groupe à part dans la société* », 13 % pour « *les juifs ont un rapport particulier à l'argent* », 16,5 % pour « *les juifs ont trop de pouvoir en France* »<sup>152</sup>.

**Tableau 4.1. Sentiment que pour les juifs Israël compte plus que la France selon la formulation de la question en %**

	Pour les juifs français Israël compte plus que la France	Pour les Français juifs Israël compte plus que la France	Moyenne des deux formulations
Tout à fait d'accord	12	16	14
Plutôt d'accord	22	24	23
<i>Total accord</i>	<i>34</i>	<i>40</i>	<i>37</i>
Plutôt pas d'accord	20	19	20
Pas du tout d'accord	15	13	14
<i>Total désaccord</i>	<i>35</i>	<i>32</i>	<i>34</i>
<i>Ne sait pas, refus</i>	<i>32 (510)</i>	<i>27 (497)</i>	<i>30 (1007)</i>

Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018.

### **b) L'image d'Israël et des Palestiniens**

Deux questions portent sur l'image d'Israël et du conflit. Elles permettent de vérifier l'émergence d'une « nouvelle judéophobie » qui serait structurée par la critique de cet État et du sionisme. L'image d'Israël, qui était majoritairement positive en France au moment de la guerre des Six jours, s'est détériorée<sup>153</sup>. L'occupation des territoires, la guerre du Liban de 1982, l'expansion des colonies, ont aggravé un

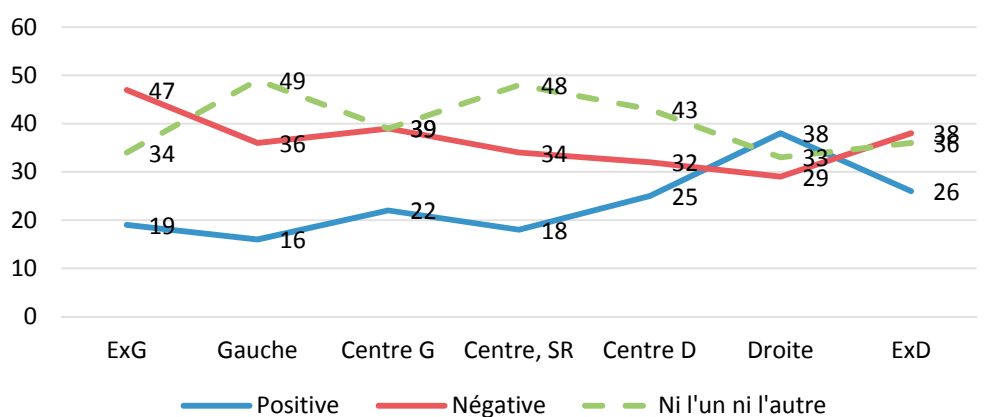
151. CRIF, Communiqué de presse, *Grand rassemblement de soutien à Israël jeudi 31 juillet, 18:30, ambassade d'Israël à Paris*, disponible au lien suivant : <http://www.crif.org/fr/communiquedeprime/grand-rassemblement-de-soutien-a-israel-jeudi-31-juillet-1830-ambassade-d-israel-a-paris/51979>

152. Ces non répondants à la question sur la double allégeance sont aussi plus enclins à ne pas répondre aux autres questions relatives aux juifs. À celle sur le pouvoir des juifs, 37 % refusent de répondre dans le sous-échantillon où la question est formulée « *Pour les Français juifs...* » et 32 % « *Pour les juifs français...* », ils sont 22 % et 15 % à la question sur les juifs formant « *un groupe à part* » et 32 %, quelle que soit la formulation, à la questions sur leur rapport à l'argent. Et quand ils répondent, ils ne se montrent pas plus antisémites que la moyenne, cela dépend de la question posée.

153. Pour un rappel des grandes évolutions de l'opinion voir le bilan des sondages de l'IFOP : « 1967-2014 – Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient », *IFOP.Collectors*, 31, août 2014.

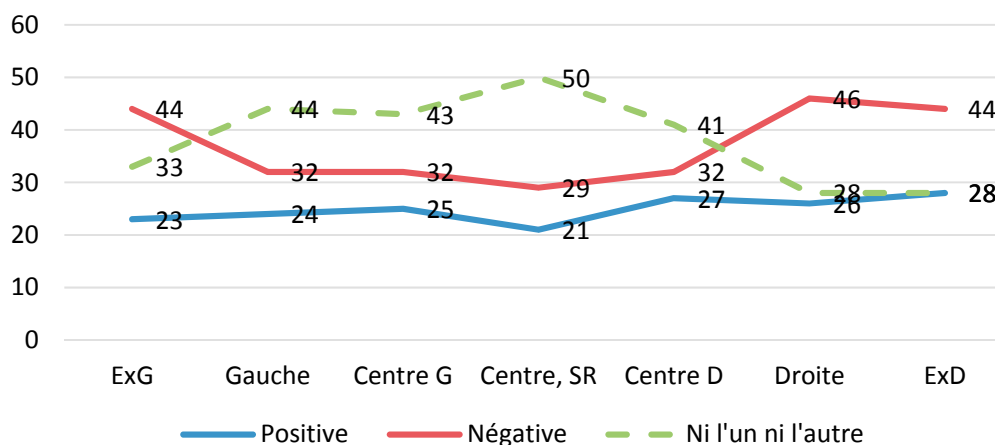
désamour qui est loin d'être spécifique à la France<sup>154</sup>. Depuis 2013, le baromètre de la CNCDH propose une liste de pays, demandant s'ils évoquent pour la personne interrogée quelque chose de « très positif », « plutôt positif », « plutôt négatif », « très négatif », ou « ni positif ni négatif ». Israël suscite toujours plus de jugements négatifs que positifs (36 % vs 21 % en 2018, contre 40 % et 26 % en 2013). Cette image est plus négative à l'extrême gauche du champ politique mais aussi à l'extrême droite (respectivement 47 % et 38 %) (figure 4.2). Surtout une proportion croissante de sondés ne se prononce pas (pour 35 % Israël évoque quelque chose de « ni positif ni négatif » et 8 % refusent de répondre, contre 31 % et 3 % en 2013), et cette perplexité est plus marquée à gauche, tout comme chez ceux qui se placent au centre de l'échelle gauche droite ou refusent de s'y situer, frôlant les 50 %.

Figure 4.2. Image d'Israël par position politique en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Figure 4.3. Image de la Palestine par position politique en %

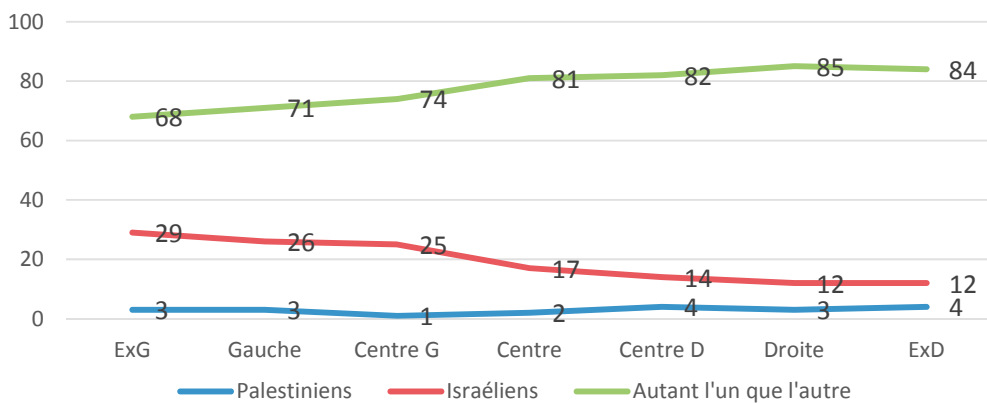


Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. « Très à gauche » correspond aux positions 1-2 sur l'échelle gauche droite, « Gauche » à 3, « Centre » à 4 ou refus de répondre, « Droite » à 5 et « Très à droite » à 6-7.

154. Le sondage annuel GlobeScan effectué pour la BBC, interroge depuis une douzaine d'année sur la manière dont est perçue « l'influence dans le monde » d'une vingtaine de pays. Israël arrive 14<sup>e</sup> sur 17 en 2017, ne devançant que la Corée du Nord, l'Iran et le Pakistan, avec 25 % de jugements positifs contre 50 % de négatifs. Voir « The Country Ratings Poll of 24 nations », sondage GlobeScan/PIPA auprès d'un échantillon de 18000 personnes dans dix-neuf pays effectué entre décembre 2016 et avril 2017, demandant d'évaluer pour une liste de dix-sept pays, si leur influence dans le monde est plutôt positive ou plutôt négative, disponible au lien suivant : <https://globescan.com/sharp-drop-in-world-views-of-us-uk-global-poll/>

En dépit de la réprobation dont souffre Israël, l'image de la Palestine est à peine meilleure avec 24 % de jugements positifs (vs 21 % pour Israël), 33 % de jugements négatifs (vs 36 %) et autant de refus de trancher (43 %). Même à gauche la proportion d'évocations positives reste très basse, c'est plutôt les personnes se situant à droite qui se distinguent en se montrant nettement plus négatives envers la Palestine qu'envers Israël (46 % vs 29 % de jugements négatifs) (figure 4.3). Quant à l'extrême gauche (personnes se situant dans les deux premières cases de l'échelle), qui selon la thèse de la nouvelle judéophobie devrait soutenir plus fortement la cause des Palestiniens, elle se montre particulièrement critique, avec 44 % de jugements négatifs (contre 33 % en moyenne dans l'échantillon), comme l'extrême droite (figure 4.3).

Figure 4.4. Perception des responsables de la continuation du conflit en %



L'autre question aborde les responsabilités perçues dans la continuation du conflit israélo-palestinien (figure 4.4). Sans surprise les Israéliens sont beaucoup plus souvent tenus pour responsables que les Palestiniens (respectivement 19 % et 2 %, contre 16 % et 1 % en 2018). Ce parti pris est plus fréquent à mesure qu'on se rapproche de l'extrême gauche du champ politique : c'est le cas de 29 % des sondés se situant dans les deux premières cases de l'échelle gauche droite, et de plus de 40 % de ceux qui se déclarent proches des Insoumis, du Parti communiste ou de l'extrême gauche. Mais le refus de se prononcer là encore prédomine, reflétant la lassitude de l'opinion à l'égard d'un conflit qui dure depuis trop longtemps, et la tentation de rejeter dos à dos ses protagonistes<sup>155</sup>. Plus de huit sondés sur dix sont dans ce cas, 59 % répondant qu'Israéliens et Palestiniens sont « *autant responsables l'un que l'autre* » et 20 % préférant ne pas répondre (contre 63 % et 20 % l'an dernier).

### c) L'articulation des différentes formes d'antisémitisme

Une analyse factorielle permet de faire apparaître les relations entre les réponses à ces dix questions relatives aux juifs et notamment entre vieux stéréotypes antisémites et critique d'Israël<sup>156</sup>.

155. Voir le sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche*, « Les Français et le conflit israélo-palestinien », 6-8 août 2014 (N = 1013).

156. Il s'agit d'une analyse en composantes principales (ACP). Les dix variables sont ordonnées dans le sens du rejet croissant des juifs ou d'Israël.

L'analyse dégage un premier facteur auquel contribuent positivement toutes les variables entrées dans le modèle, à l'exception du jugement porté sur les responsables du conflit israélo-palestinien. Mais celles qui y contribuent le plus, à en juger par le niveau élevé de leurs coefficients, sont celles qui évoquent le « vieil » antisémitisme structuré par la croyance dans le pouvoir excessif des juifs, leur rapport particulier à l'argent, leur double allégeance supposée, une image de Français « pas comme les autres », leur communautarisme, soit les cinq variables qui composent notre échelle d'antisémitisme (*supra*, section 3, tableau 3.2). Le second facteur, lui, est structuré d'abord par une image critique d'Israël et de son rôle dans le conflit, ainsi que par une vision négative de la religion juive. Il se caractérise également par le rejet des stéréotypes antisémites classiques qui structurent le premier facteur, négativement corrélés à cet axe. Le troisième facteur est avant tout structuré par une image négative de la religion juive et l'indulgence envers des propos antisémites comme « sale juif ». Il est négativement corrélé au sentiment qu'on parle trop de l'Holocauste, à la critique du rôle d'Israël dans le conflit avec les Palestiniens, et aux préjugés antisémites qui structuraient le premier facteur (argent, pouvoir, double allégeance). Trois dimensions distinctes structurent donc les attitudes envers les juifs, qu'on appellera « vieil antisémitisme », « anti-israélisme » et « antijudaïsme ». Elles expliquent 49 % de la variance, et le premier facteur, celui du vieil antisémitisme, près du quart à lui tout seul.

On peut cerner le profil des répondants les plus en phase avec chaque facteur<sup>157</sup>. Les proches du vieil antisémitisme (facteur 1) ont le même profil que les ethnocentristes. Ils se caractérisent par un âge élevé, un faible niveau d'instruction et d'ouverture au monde, des petits revenus, une appartenance ouvrière. Ils se situent politiquement très à droite et se sentent plus souvent proches du Rassemblement national (RN). Ils se distinguent également par des scores élevés sur toutes nos échelles de racisme. *A contrario*, les plus critiques d'Israël et de sa politique (facteur 2) sont d'âge intermédiaire, ils appartiennent aux catégories de cadres ou de professions intermédiaires, ils ont des revenus supérieurs à 3000 euros, un diplôme égal ou supérieur au bac et des scores élevés sur l'échelle de cosmopolitisme. Politiquement ils se situent très à gauche, sont proches des partis de la gauche radicale (Parti communiste, Front de gauche ou EELV), et refusent nettement toutes les formes de racisme (scores bas sur nos échelles de préjugé, soutien à « une lutte vigoureuse » contre le racisme, l'antisémitisme, et l'islamophobie). Sur le plan religieux, on note que le fait d'être musulman corrèle positivement avec le vieil antisémitisme, tandis que l'anti-israélisme est corrélé avec l'absence de religion déclarée. Quant aux proches du dernier facteur, celui de l'antijudaïsme, ils se distinguent par leur rejet de la religion, tant catholique que musulmane, et leur côté franco-français (corrélation négative avec le fait d'avoir des parents ou grands-parents étrangers). Pour le reste, ils ressemblent beaucoup, socialement et politiquement, aux répondants ayant des scores élevés sur le premier facteur.

Un dernier moyen de cerner la relation entre nouvel et ancien antisémitisme est de croiser l'image d'Israël et les scores des sondés sur notre échelle d'antisémitisme par leur positionnement sur l'échelle gauche droite (tableau 4.5). On ne retient ici que les personnes ayant exprimé une opinion sur Israël, soit 56 % de

157. En fonction de leurs scores sur chacun des trois facteurs.

l'échantillon, excluant celles qui ne répondent pas et celles qui choisissent la réponse « *ni positive ni négative* ». C'est à gauche qu'on trouve le plus d'opinions négatives sur Israël (67 %, contre 53 % à droite), à droite et au centre qu'on trouve la plus forte proportion d'antisémites (57 % et 46 % contre 35 % à gauche). Mais quand on croise ces deux indicateurs, c'est à gauche qu'on compte le plus de personnes critiques d'Israël sans être pour autant antisémites (42 %), à droite le plus de personnes à la fois critiques d'Israël et antisémites (35 %).

**Tableau 4.2. Antisémitisme et image d'Israël selon la position sur l'échelle gauche droite en %**

Image d'Israël	Score d'antisémitisme	Répondant de gauche	Répondant du centre	Répondant de droite
Positive	Bas	22	23	25
Positive	Élevé	10	11	22
Négative	Bas	42	31	18
Négative	Élevé	25 (203)	35 (221)	35 (143)

Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018. Champ : personnes exprimant une opinion sur Israël. Gauche : cases 1-3 de l'échelle. Droite : cases 5-7.

Les résultats nuancent la thèse d'un « nouvel antisémitisme » *sui generis* chassant l'ancien. La question d'Israël et du conflit avec les Palestiniens ne passionne guère. Si on croise les réponses à ces deux questions, seulement 16 % de l'échantillon se prononce sur les deux, 45 % sur une des deux et 39 % sur aucune<sup>158</sup>. À la différence des actes antisémites, très réactifs, depuis le déclenchement de la Seconde Intifada, aux péripéties du conflit israélo-palestinien<sup>159</sup>, les opinions restent structurées par les vieux stéréotypes liés au pouvoir, à l'argent, à la suspicion de double allégeance. Si une vision négative d'Israël est plus fréquente à l'extrême gauche (sympathisants de la gauche non socialiste, personnes se classant dans les deux premières cases de l'axe gauche droite) elle est presque aussi mauvaise à l'extrême droite (proches du RN ou dans les deux dernières cases de l'axe gauche droite). Et tandis qu'à l'extrême droite cette critique est fortement corrélée avec les préjugés anti-juifs classiques, elle s'en dissocie nettement à l'extrême gauche. Enfin il faut rappeler que malgré la persistance des vieux stéréotypes, on n'observe pas de hausse des opinions antisémites dans leur ensemble, comme le montre l'indicateur longitudinal de tolérance (*supra*, section 2). Et loin d'être complaisante à l'égard des agressions subies par les juifs, une forte majorité des sondés est en faveur d'une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme sous toutes ces formes (73 % en 2018, soit une hausse de 2 points et demi depuis l'an dernier).

158. Sont considérées comme « *ne se prononçant pas* » les personnes refusant de répondre ou refusant de trancher (image d'Israël « *ni positive ni négative* », Israéliens et Palestiniens responsables « *autant l'un que l'autre* » de la continuation du conflit).

159. Nonna Mayer, « Vieux et nouveaux visages de l'antisémitisme en France », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Dominic Thomas (dir.), *Vers la guerre des identités ? De la fracture coloniale à la révolution ultranationale*, Paris, La Découverte, 2016, p. 89-100.

## 2. Les préjugés « islamophobes »

Le terme « islamophobie » est d'usage relativement récent en France, et toujours controversé<sup>160</sup>. Vincent Geisser, en réponse à Pierre André-Taguieff et à son concept de « nouvelle judéophobie », a mis en lumière le développement d'une « nouvelle islamophobie »<sup>161</sup>, s'affichant comme distincte du racisme anti-immigrés, ciblant la religion musulmane et ses fondements comme contraires au principe de laïcité et aux valeurs républicaines (égalité, droit des femmes, droits des minorités sexuelles). On l'utilise ici au sens de préjugés envers les musulmans et/ou leur religion, sans rentrer dans les polémiques autour de la pertinence du suffixe « phobie » ou de l'instrumentalisation politique du terme<sup>162</sup>. Les premiers sondages sur le racisme réalisés pour la CNCDH dans les années 1990 comportent surtout des questions sur les immigrés, les Maghrébins, les « beurs », et le fait qu'une large partie d'entre eux soit musulmane n'apparaît alors comme un élément central ni de leur identité, ni de l'image qu'ils ont dans la société française. En 1997 encore il n'y a que deux questions relatives aux musulmans dans le questionnaire de l'Institut CSA pour le Baromètre de la CNCDH. L'une porte sur la perception du nombre de divers groupes (« Diriez-vous qu'en France aujourd'hui il y a trop ou pas trop de... »). 67 % de l'échantillon estime alors les musulmans trop nombreux, juste après les Arabes (71 %). L'autre question demande s'il est grave (très, plutôt, plutôt pas, pas du tout) de tenir des propos comme « les musulmans ne pourront jamais s'intégrer dans la société » et « s'il s'agit de propos racistes ». 56 % des sondés considèrent alors que c'est grave (vs 42 % pas grave) et 56 % (contre 41 %) jugent ces propos racistes<sup>163</sup>.

L'essor de l'islamisme radical, la multiplication d'attentats commis en son nom, les débats autour du voile et des signes religieux dans l'espace public, ont progressivement mis l'islam au cœur du débat politique et contribué à la stigmatisation de ses fidèles. Aujourd'hui le baromètre inclut une quinzaine de questions sur les perceptions de l'islam et des musulmans. L'échelle « d'aversion à l'islam » combine le fait d'avoir une image de la religion musulmane moins positive que celle de la religion catholique<sup>164</sup> et le sentiment que certaines des pratiques qui lui sont associées (port du voile, prières, sacrifice du mouton à la fête de l'Aïd el-Kebir, jeûne du ramadan) posent problème pour vivre en société (voir *supra*, section 3, tableau 3.3). La formulation des items n'est pas offensante, prises une à une ces opinions ne sont pas « racistes », c'est la cohérence des réponses, le rejet systématique de cette religion et de ses pratiques, qui permet de détecter chez une personne un éventuel préjugé envers l'islam et ses fidèles, des indices d'une attitude « islamophobe » dont elle n'a pas nécessairement conscience,

160. Sur les débats hors de France voir Fernando Bravo López, « Towards a definition of Islamophobia: approximations of the early twentieth century », *Ethnic and Racial Studies*, 34 (4), 2010, p. 556-573.

161. Vincent Geisser, *La Nouvelle Islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003. Sur les origines du terme, voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013.

162. Sur l'usage académique du terme, la meilleure introduction est l'article de Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, 2014, 1 (5), p. 13-29.

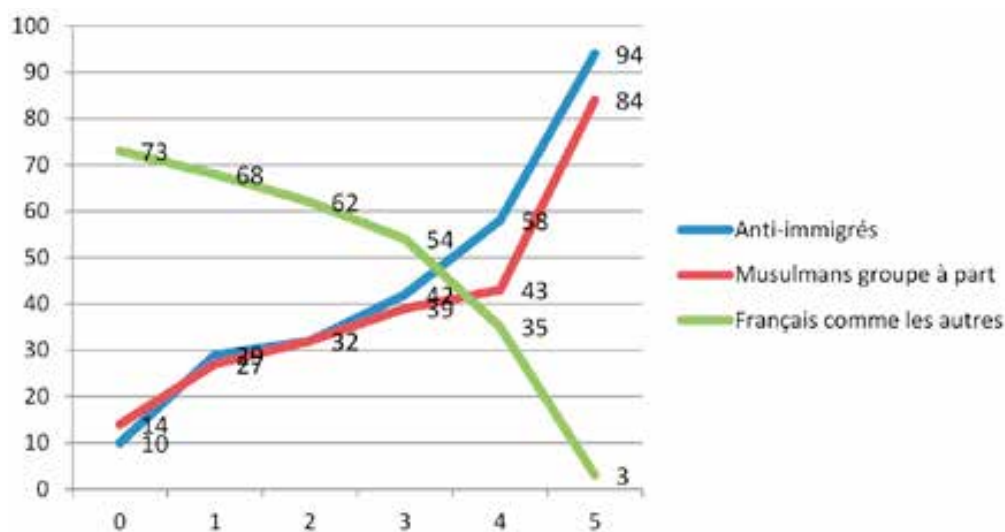
163. CNCDH, 1997. *La lutte contre le racisme*, Paris, La Documentation française, 1998, p. 442 et 461-463.

164. La comparaison de l'islam avec le catholicisme permet de neutraliser le fait d'avoir des opinions négatives envers toutes les religions qu'elles soient.

mettant l'accent sur des incompatibilités culturelles, et se défendant de postuler une infériorité du groupe concerné, à la différence du racisme traditionnel « inégalitaire ». On se focalisera ici sur cet argumentaire. On cherchera d'une part si l'aversion déclarée à la religion musulmane et à ses pratiques se distingue bien des préjugés traditionnels envers les immigrés, qui compte tenu de la présence coloniale française au Maghreb et en Afrique subsaharienne se trouvent être en majorité des musulmans. Et d'autre part si l'aversion à l'islam est effectivement portée par l'attachement à des valeurs perçues comme menacées par la religion musulmane, en particulier le principe de laïcité, et les droits des femmes et des minorités sexuelles.

Pour tester le premier argument, on croise le niveau d'aversion à l'islam, tel que le mesure notre échelle d'attitude, avec notre échelle de rejet des immigrés<sup>165</sup>. On note une corrélation positive (R de Pearson de 0,49) entre les deux indicateurs. L'aversion à l'islam s'accompagne le plus souvent de méfiance envers les immigrés, la proportion de scores élevés sur l'échelle qui mesure le rejet des immigrés passant de 10 % chez les plus ouverts aux pratiques de l'islam à 94 % chez les plus intolérants (figure 4.5). Certes il existe des sondés que les pratiques de l'islam rebutent sans qu'ils se montrent hostiles aux immigrés pour autant, mais ils sont minoritaires (15 % de l'échantillon total) et beaucoup moins nombreux que ceux qui rejettent à la fois les immigrés et l'islam<sup>166</sup>.

Figure 4.5. Rejet des immigrés et des musulmans par degré d'aversion à l'islam en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Scores supérieurs à 3 sur l'échelle anti-immigrés.

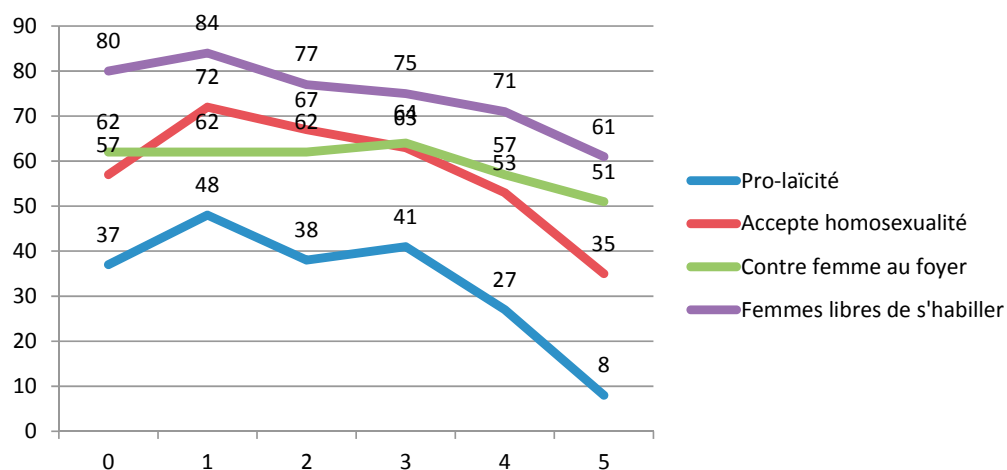
165. L'échelle anti-immigrés reprend l'échelle d'ethnocentrisme (*supra* section 3) sans les items relatifs aux musulmans et celui relatif aux juifs.

166. Pour avoir des effectifs comparables dans les quatre cases, la dichotomie retenue oppose les notes 0-3/ 4-5 sur l'échelle anti-immigrés, et 0-3/ 4-5 sur celle d'aversion à l'islam. 69 % des personnes interrogées de l'échantillon sont soit ouvertes à l'islam et aux immigrés, soit intolérantes aux deux (respectivement 41 % et 28 %), et un petit tiers rejette soit l'un soit l'autre (15 % d'anti-islam/pro immigrés et 15 % d'anti-immigrés/pro-islam).

On peut vérifier le lien entre préjugés envers l’islam et préjugés envers ceux qui pratiquent cette religion de manière plus directe, en croisant l’aversion à l’islam par les réponses aux questions sur l’image des musulmans en France. Le double rejet est tout aussi net (figure 4.5). Plus les scores des personnes interrogées s’élèvent sur notre échelle d’aversion à l’islam, plus elles seront enclines à voir dans les musulmans « un groupe à part ». Cette proportion augmente de 14 % chez les plus tolérantes (score de 0 sur l’échelle), et va jusqu’à 84 % chez les plus intolérantes (score maximal de 5), et inversement le sentiment que les musulmans sont « des Français comme les autres » recule de 73 % à 3 %.

Pour tester le second argumentaire, qui met en avant un conflit de valeurs avec l’islam, on dispose de quatre indicateurs : une question sur l’image de la laïcité (« le mot évoque-t-il pour vous quelque chose de positif ou de négatif ou ni l’un ni l’autre ? »), deux sur le rôle et les droits des femmes (« les femmes sont faites avant tout pour faire des enfants et les élever », « rien ni personne ne devrait empêcher les femmes de s’habiller comme elles veulent ») et une sur l’homosexualité (« l’homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité »). Les variations des réponses en fonction du degré d’aversion à la religion musulmane sont beaucoup moins fortes que pour les indicateurs précédents (figure 4.6) et les corrélations sont plus faibles<sup>167</sup>. Mais sur les quatre indicateurs, les résultats vont dans le même sens, ils contredisent la thèse qui fait d’un conflit de valeurs le principal ressort de l’islamophobie. Plus la personne est hostile à l’islam, moins elle est attachée au principe de laïcité, moins elle est encline à défendre les droits des femmes à s’habiller comme elles l’entendent ou à refuser le statut de femme au foyer, moins elle tend à trouver l’homosexualité acceptable. Autrement dit ces arguments, souvent avancés pour justifier le rejet des pratiques de l’islam, ne résistent pas à l’analyse, le ressort de ce rejet n’est ni un attachement plus marqué aux valeurs républicaines ni une défense de l’émancipation des femmes ou des minorités sexuelles.

Figure 4.6. Droit des femmes, des gays et image de la laïcité par degré d’aversion à l’islam en %



Source : Baromètre racisme, novembre 2018.

167. Corrélation (R de Pearson) des scores sur l’échelle d’aversion à l’islam avec l’image de la laïcité de 0,07 (significatif au seuil de 0,05), avec l’acceptation de l’homosexualité - 0,09 (seuil 0,01), leur droit à s’habiller comme elles l’entendent - 0,126 (seuil 0,01) et avec l’image de la femme réduite à faire et élever des enfants 0,09 (non significative).

Une dernière vérification prend en compte toutes les questions qui se sont ajoutées au fil du temps sur ce thème de la compatibilité avec la vie en société de pratiques ou interdits associés à l'islam (comme le port de la *burqa*, l'interdiction des caricatures du prophète Mahomet), qui ne sont pas incluses dans notre échelle initiale d'aversion à l'islam (*supra*, section 3, tableau 3.3). Ces questions suscitent un très fort taux de réponse, signe que les opinions sont faites sur le sujet et qu'elles s'expriment sans réticence, à l'exception de celles touchant à l'interdiction de montrer l'image du prophète (tableau 4.3). Ces pratiques ou normes sont inégalement acceptées. Le port du voile intégral ou *burqa* est presque unanimement rejeté (84 % de l'échantillon y voit un problème pour vivre en société, dont 61 % « tout à fait d'accord »), suivi par le port du voile. Le terme « voile » était utilisé dans la moitié de l'échantillon, celui de « foulard », plus anodin, dans l'autre moitié. Le premier suscite clairement plus d'hostilité. La proportion de personnes estimant le port du voile problématique atteint 58 %, contre 46 % pour le port du « foulard ». Toutes les autres pratiques sont acceptées par plus de la moitié de l'échantillon, le jeûne du ramadan apparaissant comme le plus consensuel (seuls 21 % y voient un problème). Et même les tenues vestimentaires féminines sont de plus en plus acceptées. En un an le sentiment que le port de la *burqa* comme du voile est problématique a diminué de 3 points, celui du foulard de 5 points.

**Tableau 4.3. « Selon vous le respect des pratiques musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ? » en %**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Total accord	Plutôt pas	Pas du tout	SR
Le port du voile intégral	61	23	<b>84</b>	6	8	1
Le port du voile ( <i>split A</i> )	27	31	<b>58</b>	23	18	1
Le port du foulard ( <i>split B</i> )	25	22	<b>46</b>	26	26	1
Voile + foulard (A + B)	26	27	<b>52</b>	24	22	1
L'interdiction de montrer l'image du prophète Mahomet	21	21	<b>42</b>	22	28	8
Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kebir	14	19	<b>33</b>	27	36	3
Les prières	13	16	<b>29</b>	29	39	3
L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool	11	14	<b>25</b>	27	46	2
Le jeûne du ramadan	8	12	<b>21</b>	31	47	2

Source : Baromètre racisme, novembre 2018.

Pour tester les relations entre les réponses, une analyse factorielle reprend les sept items de la question ainsi que la nouvelle question sur le droit des femmes à s'habiller librement. Elle fait apparaître deux facteurs. Le premier, qui rend compte de près de la moitié de la variance expliquée par le modèle, renvoie à une aversion globale aux pratiques et interdits de l'islam, à laquelle contribuent fortement tous les items, sauf celui du droit des femmes à s'habiller comme elles

l'entendent<sup>168</sup>. Comme dans l'enquête de l'an dernier, ce sont les prières et le jeûne du ramadan, les pratiques les plus répandues, qui y contribuent le plus, le port de la *burqa* et l'interdiction de caricaturer le prophète un peu moins. Le profil des personnes qui ont les scores les plus élevés sur ce facteur confirme la forte similitude de l'islamophobie, telle que nous la mesurons avec notre échelle d'aversion à l'islam, et du racisme anti-immigrés traditionnel. Dans les deux cas, le diplôme, l'âge et l'orientation politique sont les facteurs déterminants de l'intolérance et c'est à l'extrême droite que cette double intolérance atteint des records<sup>169</sup>.

Un second facteur se dessine cette année, structuré par les items relatifs à la tenue vestimentaire féminine, revendiquant le droit à la différence au nom de l'islam. Celui qui contribue le plus au facteur est l'affirmation du droit absolu des femmes à s'habiller comme elles l'entendent (0,865), tandis qu'inversement le fait de trouver problématique le port du voile et de la *burqa* ainsi que l'interdiction de montrer l'image du prophète y sont négativement corrélés (respectivement - 0,160, - 0,364 et - 0,283). Les individus les plus en phase avec ce facteur diffèrent des proches du premier. On les trouve aux deux extrémités de l'échelle des âges, dans les tranches de revenu et de diplôme intermédiaires, dans les villes moyennes. Le genre joue peu, contrairement à ce qu'on pouvait supposer, on trouve même une faible relation négative avec le fait d'être une femme (- 0,03), alors que sur le premier facteur on trouvait une faible relation positive de même ampleur. L'origine compte, le fait d'avoir au moins un parent étranger (+ 0,22). La religion surtout joue un rôle important : le fait d'avoir une image positive de la religion en général, et plutôt négative de la laïcité, d'être musulman (score de + 0.61), et d'avoir une vision traditionnelle des droits des femmes. Ce sont aussi les personnes qui jugent la femme faite avant tout « *pour avoir des enfants et les élever* » qui ont des scores élevés sur ce facteur, allant de + 0.77 pour les plus d'accord à - 0,12 pour les moins d'accord, tout comme celles qui réproouvent l'homosexualité et ont une vision autoritaire de la société (les plus enclines à rétablir la peine de mort et à juger les tribunaux pas assez sévères).

Il manque, pour compléter ce bilan des préjugés envers les juifs et les musulmans, les perceptions que chaque groupe a de l'autre, marquées par une longue histoire<sup>170</sup> et qu'un sondage comme celui de la CNCDH ne permet pas d'explorer. Il y a peu d'enquêtes sur le modèle de celle, pionnière, que réalisaient Sylvain Brouard et Vincent Tiberj en 2005 sur les Français issus de l'immigration

168. En 2016 il y avait une question sur le port du *burkini*, dont l'interdiction par certains maires avait provoqué des débats passionnés. Dans ce contexte on voyait apparaître un second facteur, relativement marginal (15 % de la variance expliquée) dans l'analyse, structuré par le rejet de trois pratiques, les plus visibles dans l'espace public et concernant toutes les femmes : le port du voile, de la *burqa* et du *burkini*. Les sondés avec des scores élevés sur ce facteur acceptaient relativement bien toutes les autres pratiques et avaient un profil distinct des personnes contribuant au premier facteur (centristes, très laïcs, féministes, tolérants envers les minorités, etc.). Voir CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, rapport 2016, *op.cit.* p. 122-123. La question n'a pas été reposée, elle a été remplacée par une nouvelle question plus générale sur le droit des femmes à s'habiller à leur guise. Voir document a2 en annexe p. 311.

169. Ainsi sur ce premier facteur les scores passent de - 0,31 chez les plus à gauche à 0,77 dans la dernière case de l'échelle gauche droite et 0,92 chez les proches du RN.

170. Maud Mandel, *Muslims and Jews in France: History of a Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 2014.

maghrébine, africaine et turque, en majorité musulmane, dans *Français comme les autres*?<sup>171</sup>. Elle faisait apparaître une tension sur la question israélienne et une plus grande réceptivité aux préjugés antisémites, questions au cœur du débat sur le « nouvel antisémitisme », pour de multiples raisons : malaise identitaire, crispation religieuse, agacement à l'égard d'une communauté perçue comme plus anciennement installée, socialement plus favorisée, plus présente dans l'espace public. Il y en a encore moins sur l'image que les juifs ont des musulmans<sup>172</sup>. Il faudrait explorer avec des outils qualitatifs fins la manière dont les différentes minorités, pas seulement juive et musulmane, interagissent au quotidien, en les situant dans leur contexte de résidence.

## Section 5 Racisme et couleur de peau

Cette année le sondage de la CNCDH interroge sur les préjugés liés à la couleur de peau, et plus particulièrement sur le racisme anti-Noirs. Ce dernier a été abondamment étudié aux États-Unis. Dès 1903, le sociologue W.E.B Dubois, un des fondateurs de la NAACP (*National Association for the Advancement of Coloured People*), y dénonçait la persistance d'une *color line* (ligne de partage des couleurs) discriminatoire, héritée de quatre siècles d'esclavage et de ségrégation<sup>173</sup>. Ce racisme a été beaucoup moins étudié en France. Le modèle universaliste républicain *colour blind* nourrit une réticence certaine à catégoriser la population selon des critères ethniques ou raciaux. Prendre en compte dans une enquête la couleur de peau, réelle ou perçue, reste tabou. Lors de la première enquête TeO (Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France), menée par l'INED et l'INSEE pour explorer les trajectoires sociales et les conditions de vie des migrants et leurs descendants, une question devait porter sur la manière dont la personne se voyait, notamment en termes de couleur<sup>174</sup>. Controversée<sup>175</sup>, la question dut finalement être retirée

171. Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, *Français comme les autres? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005.

172. Une de rares études portant sur des effectifs suffisamment nombreux est celle coordonnée par l'IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès dont est issu le livre de Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, *L'an prochain à Jérusalem*, Paris, Éditions de l'Aube, 2016, qui montre la diversité interne de cette population se définissant comme juive notamment dans sa perception de l'islam. 51 % estiment que : « Il ne faut pas faire d'amalgame, les musulmans vivent paisiblement en France et seuls des islamistes radicaux représentent une menace » contre 40 % estimant que « L'islam représente une menace » (contre 63 % et 32 % dans la population française en général) (source : Ifop, *Enquête auprès des juifs de France*, disponible au lien suivant : [https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/883-1-document\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/883-1-document_file.pdf), p. 32-34), perceptions variant fortement selon l'âge, le genre, l'origine et le niveau de pratique religieuse.

173. W. Dubois, *The Soul of Black Folks*. Dover publications, Mineola (NY), 2016 [1903]. Une exposition au musée du Quai Branly (octobre 2016-janvier 2017) rappelait récemment le combat des artistes : *The Color line. Les artistes africains-américains et la ségrégation*, disponible au lien suivant : <http://www.quai-branly.fr/fr/expositions-evenements/amusee/expositions/details-de-levenement/e/the-color-line-36687/>

174. « Vous considérez vous comme ... blanc, noir, Arabe ou berbère, asiatique, du Sous-Continent indien ».

175. Sur ces controverses, voir le dossier-débat sur « L'usage des catégories ethniques en sociologie » coordonné et présenté par Georges Felouzis », *Revue française de sociologie*, 49 (1), 2008, pp. 127-167 et S. Jugnot, « Les débats français sur les statistiques "ethniques" : une histoire sans fin ? », *IRES Document de travail* 1, 2016, p. 34-37.

et rares sont les enquêtes qui y ont recours<sup>176</sup>. Depuis une quinzaine d'années toutefois, dans la foulée des études décoloniales et des mobilisations des groupes s'estimant racialisés, des recherches se développent sur la condition noire<sup>177</sup> et son symétrique, la « blanchité »<sup>178</sup>.

Étudier les préjugés envers les minorités noires nous paraissait donc indispensable, d'autant plus que les quelques questions relatives à ce thème dans le Baromètre de la CNDH (sentiment que les Noirs forment « *un groupe à part* », sensibilité aux insultes racistes et aux discriminations dont ils font l'objet) font apparaître un paradoxe. Sur l'indice longitudinal de tolérance, qui mesure l'acceptation de la diversité, la minorité noire est avec la minorité juive celle qui a régulièrement les meilleurs scores (voir *supra* section 2, figure 2.1). Pourtant dans le débat public, sur les réseaux sociaux, et dans la vie de tous les jours, c'est à l'égard des noirs que s'exprime le racisme le plus cru, infériorisant et animalisant. Ceci est illustré par les réponses à un appel à témoignage de *Libération* (1<sup>er</sup> juillet 2015) demandant « *C'est quoi être noir en France au quotidien ?* », un documentaire récent sur le football pour Canal+ Sports *Je ne suis pas un singe*<sup>179</sup>, ou encore le livre collectif *Noire n'est pas mon métier*, publié par seize femmes, comédiennes, et noires, racontant les stéréotypes contre lesquelles elles se battent au quotidien<sup>180</sup>. Tandis que la couleur de peau ressort comme un critère de discrimination déterminant sur le marché de l'emploi, aux yeux des personnes s'estimant discriminées. C'est ce qui ressort du 11<sup>e</sup> baromètre conduit pour le Défenseur des droits, centré sur l'exposition de la population aux propos et comportements sexistes, homophobes, racistes, liés à la religion, à l'état de santé au travail ou au handicap. Si l'on s'en tient à la population active (soit 3 551 des 5 117 répondants), un sur quatre déclare avoir déjà fait l'objet de propos ou de comportements stigmatisants dans son environnement professionnel, et la couleur de peau est clairement un facteur aggravant, la proportion de personnes disant être victimes de propos racistes au travail passant de 6 % chez celles qui se disent perçues comme blanches à 38 % chez celles qui se disent perçues comme noires (figure 5.1).

176. Depuis d'autres enquêtes sont passées outre notamment celle du 11<sup>e</sup> Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi du Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail menée en 2016 auprès d'un échantillon de 5 117 personnes âgées de 18 à 79 ans résidant en France qui demande comment la personne se perçoit et comment elle pense que les autres la perçoivent. (Source : Défenseur des droits, *11<sup>e</sup> baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi : une personne sur quatre confrontée à des propos sexistes, racistes, homophobes ou handiphobes*, disponible au lien suivant : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2018/09/11e-barometre-sur-la-perception-des-discriminations-dans-lemploi-une>)

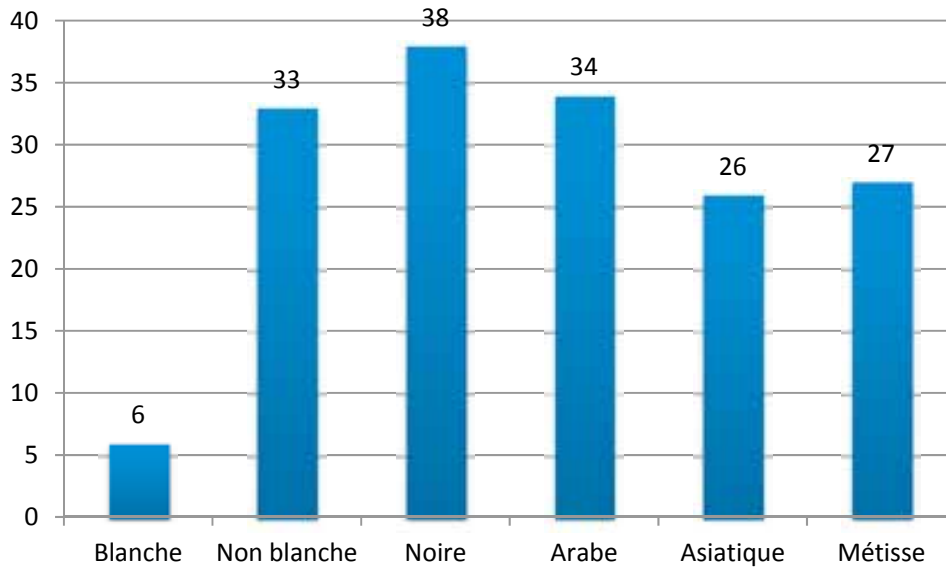
177. Voir par exemple Pape Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

178. Pour un bilan voir les journées d'étude sur « La condition blanche. Réflexion sur une majorité française », organisée à l'EHESS par Mathilde Cohen et Sarah Mazouz (cnrs-ceraps), 29 juin 2018.

179. Film d'Olivier Darcourt avec notamment Samuel Eto'o, Mario Balotelli, Patrick Vieira et Samuel Umtiti.

180. Présenté par Aïssa Maïga, paru au Seuil, 2018.

Figure 5.1. Exposition à des propos racistes au travail selon la manière dont la personne se dit perçue en %



Source : 11<sup>e</sup> Baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi, Défenseur des droits, 2016, p. 7.

Pour explorer, symétriquement, quels sont en 2018 les préjugés envers les noirs<sup>181</sup>, le sondage ajoute cette année une question relative à la mémoire de la traite et de l'esclavage, et une autre sur l'image des migrants venus d'Afrique. Il y a par ailleurs, dans le sondage en ligne, un module expérimental délaissant les questions fermées, aux modalités de réponse prédéterminées, au profit de tests projectifs laissant la personne réagir à sa guise (photo de l'équipe de France de football après sa victoire à la Coupe du Monde de 2018, le commentaire « c'est l'Afrique qui a gagné », les propos d'Éric Zemmour sur l'obligation de choisir des prénoms « chrétiens » pour ses enfants)<sup>182</sup>.

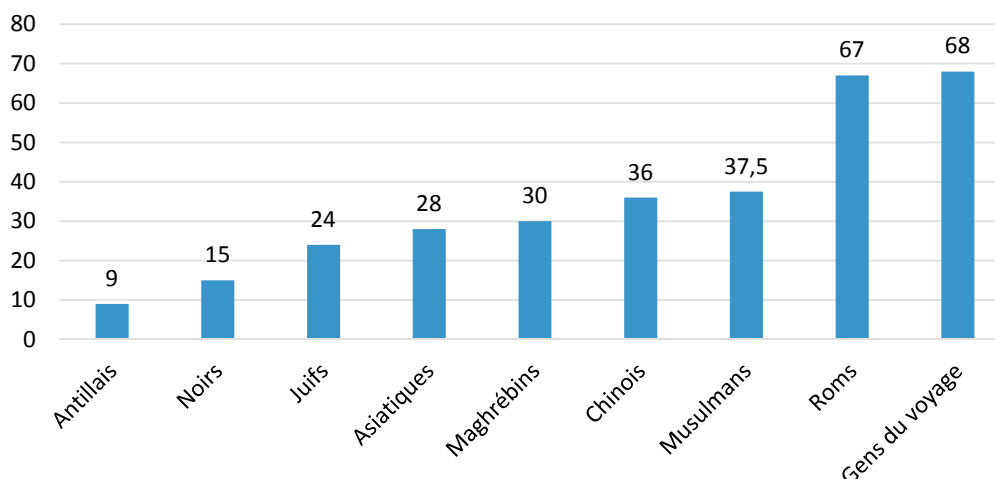
### 1. Les indicateurs de racisme anti-Noirs

Le sondage de cette année comporte cinq questions explorant les préjugés envers les noirs. Après une brève description de chacune d'elles et du niveau de préjugé qu'elles révèlent comparé à celui observé pour les autres minorités, on vérifiera dans quelle mesure les réponses relèvent bien d'une même dimension, celle d'un racisme anti-Noirs, et dans quelle mesure ces préjugés sont corrélés à nos autres indicateurs de racisme (*supra*, section 3).

181. Rappelons que l'échantillon du sondage en face à face est représentatif de la population adulte résidant en métropole, de toute origine (il compte 5 % de non Français, 36 % de répondants avec au moins un parent ou grand-parent étranger). L'enquête ne pose pas de question sur la manière dont la personne se voit, et pense être perçue, impossible donc de savoir combien se définiraient comme noire. 6 % de l'échantillon dit souffrir de discrimination à cause de la couleur de sa peau, qui n'est pas nécessairement noire. 5 % déclarent au moins un parent ou grand parent originaire de l'Afrique subsaharienne, soit des effectifs trop faibles (51 répondants sur 1 007) trop peu nombreux pour affecter les réponses. On ne peut considérer *a priori* que ces personnes se définiraient comme noires, puisque l'identité est essentiellement subjective.

182. Un test projectif est un stimulus qui n'a pas de sens prédéterminé (par exemple des taches d'encre comme dans le test de Rorschach), qui permet donc à la personne de s'y projeter, de l'interpréter, révélant sa personnalité et son inconscient, sans censure.

Figure 5.2. Minorités vues comme «groupe à part» dans la société en %



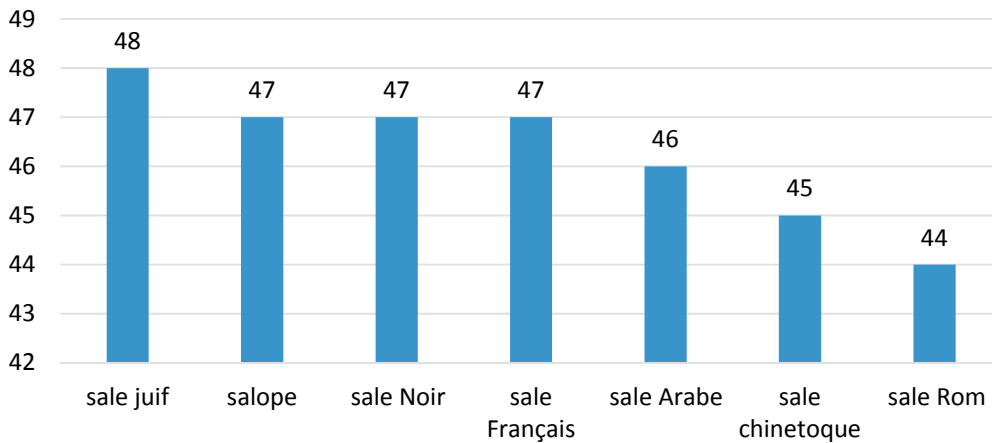
Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Une question régulièrement posée à propos de plusieurs minorités porte sur le soupçon de communautarisme, le sentiment que certaines populations formeraient « *un groupe à part dans la société* », plutôt qu'un groupe « *ouvert* » ou qu'elles « *ne formeraient pas spécialement un groupe* » (figure 5.2). On voit que les noirs, et plus encore les Antillais<sup>183</sup>, en sont de loin les moins affectés, avec respectivement 15 et 8 % de réponses y voyant un groupe à part, alors que la proportion dépasse 37 % pour les musulmans et les deux tiers pour les Roms et les gens du voyage, quel que soit le terme employé pour les désigner<sup>184</sup>. Une autre question classique interroge sur le degré de tolérance aux insultes racistes : « *À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos insultants comme par exemple (liste proposée) doivent-elles être sévèrement condamnées par la justice, condamnées mais pas sévèrement, ou bien ne pas être condamnées ?* ». Au fil du temps, la demande de condamnation, et de condamnation « *sévère* », est de plus en plus forte, quel que soit le groupe, mais les noirs font partie des groupes pour lesquels les insultes sont les moins tolérées, comparées aux Arabes, aux Chinois ou aux Roms (figure 5.3).

183. Sur la spécificité du racisme ultramarin, tel qu'il est vécu par les intéressés, notamment les Antillais, voir la minutieuse enquête de Marine Haddad, « Des minorités pas comme les autres ? Le vécu des discriminations et du racisme des ultra marins en métropole », *Revue française de sociologie*, 59 (4), 2018, p. 649-676.

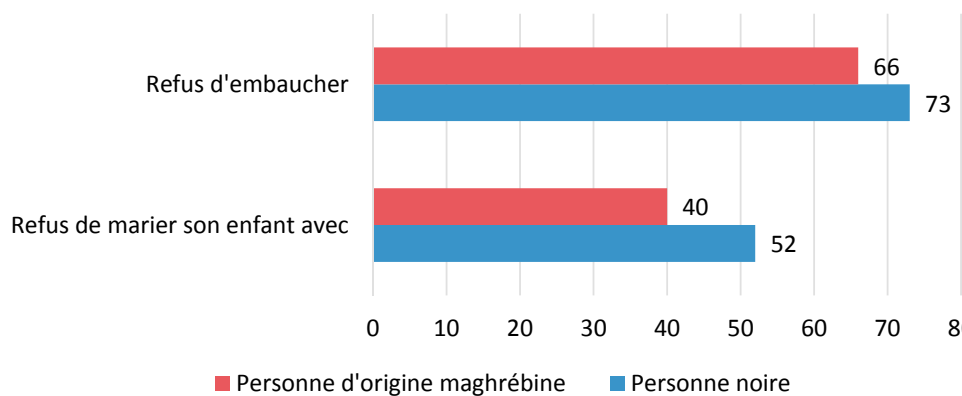
184. L'échantillon est partagé en deux (*split*) aléatoirement, la moitié est interrogée sur les gens du voyage l'autre sur les Roms. De même l'échantillon a été partagé pour la question sur les Antillais et les noirs, et sur les Asiatiques et les Chinois. Ainsi il n'y a pas d'interférences, la personne n'est pas influencée par l'autre formulation.

Figure 5.3. Proportion pensant que ces insultes méritent une sanction judiciaire sévère selon le groupe ciblé en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Figure 5.4. Proportion jugeant le refus « très grave » selon l'ethnicité de la personne en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Une autre série de questions explore régulièrement la réaction à une variété de comportements discriminatoires (« Pouvez-vous me dire s'il est selon vous très grave, assez grave, peu grave ou pas grave du tout d'avoir les comportements suivants? »), en variant le domaine (emploi, logement, entrée dans une boîte de nuit, mariage) et selon que la personne est noire ou d'origine maghrébine. L'échantillon est partagé aléatoirement, chaque sous échantillon ne se voit proposé qu'une variante de la question (soit personne noire, soit d'origine maghrébine). Cette année les questions retenues concernaient le refus d'embauche d'une personne qualifiée pour le poste et s'opposer au mariage d'un.e de ses enfants avec cette personne. En 2018, comme lors des années précédentes, la condamnation est plus sévère quand il s'agit de discrimination à l'embauche qu'envers un conjoint potentiel pour son enfant, domaine plus personnel. Mais surtout, quelle que soit la discrimination évoquée, elle est jugée plus grave quand il s'agit d'une personne noire, et les écarts sont conséquents : 21 points sur la discrimination à l'embauche, 26 sur le refus du mariage (figure 5.4).

La traite et l'esclavage, avec la colonisation, ont joué un rôle décisif dans la construction de stéréotypes infériorisant et dépréciant les Noirs dans leur ensemble. De nombreuses associations se battent pour faire reconnaître et réparer ces traumatismes<sup>185</sup>. La loi Taubira de 2001 assimilant la traite négrière à un crime contre l'humanité, la création d'un Comité national pour la mémoire de l'esclavage (2004), l'instauration d'une journée nationale commémorant l'abolition de l'esclavage le 10 mai, puis en 2017 celle d'une autre journée, le 23 mai, en hommage aux victimes de l'esclavage colonial vont dans ce sens, mais elles sont controversées<sup>186</sup>. On a donc ajouté une question au baromètre demandant le degré d'adhésion de la personne à l'opinion suivante : « *On ne parle pas assez des traites négrières et de l'esclavage des noirs* ». Une nette majorité approuve cette opinion (58 %, dont 27 % tout à fait d'accord, contre 23 % plutôt pas d'accord, 11 % pas du tout et 8 % qui ne répondent pas).

La part des migrants venus d'Afrique (hors Maghreb) est en hausse, passée d'après l'INSEE de 2 % de la population immigrée résidant en France en 1975 à un peu plus de 14 % en 2014<sup>187</sup>. Depuis l'afflux des réfugiés en Europe de 2015, ils sont particulièrement présents sur les images des bateaux de migrants secourus par les ONG. Et la menace de *La ruée vers l'Europe*, titre du livre de Stephen Smith, prophétisant que d'ici 2050 les Africains sub-Sahariens représenteront un quart des Européens, est régulièrement agitée<sup>188</sup>. Nous avons posé une question à ce sujet partageant l'échantillon aléatoirement en quatre groupes égaux, faisant varier l'origine des immigrés, l'Afrique noire étant une des quatre origines proposées : « *On dit que ces dernières années le nombre d'immigrés venant d'Afrique noire (d'Europe de l'Est/du Maghreb/du Moyen Orient - comme par exemple la Syrie ou l'Iraq) a augmenté, pensez-vous que cela rend plus difficile la situation de personnes comme vous qui vivent en France ?* ». Qu'on retienne la réponse la plus tranchée (tout à fait d'accord) ou qu'on y ajoute la plus mitigée (« plutôt d'accord »), les migrants d'Afrique sont vus comme posant moins de problèmes que ceux venant d'Europe de l'Est (2 points d'écart si on s'en tient aux réponses tranchées, 11 points quand on rajoute les « plutôt d'accord »), du Maghreb (respectivement 2 et 5 points d'écart) et surtout du Moyen-Orient (3 et 15 points) (figure 5.5).

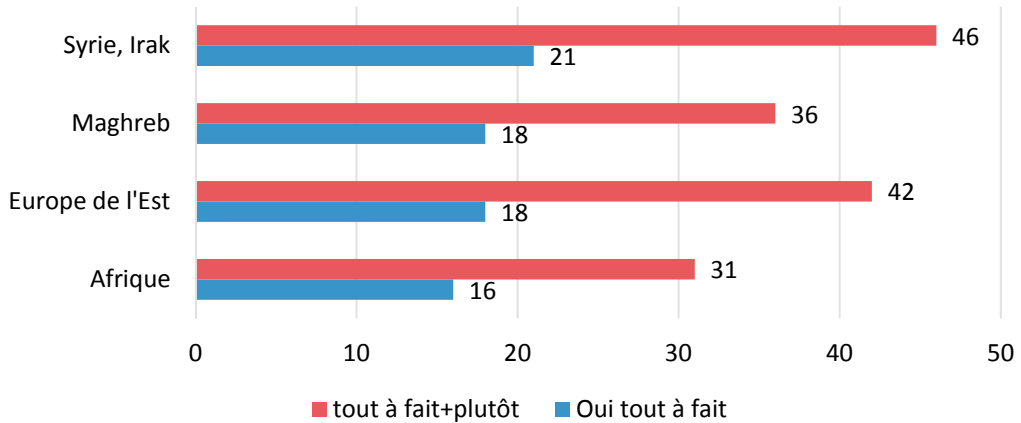
185. Le CM98 (Comité Marche du 23 mai 1998) notamment qui porte un projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage dans les colonies françaises, soit 200 000 esclaves émancipés en 1848, qui n'avaient pas de nom, juste un prénom et un matricule, dont il essaie de retracer les origines.

186. Contestant l'assimilation de l'esclavage à un crime contre l'humanité, critiquant une vision de la traite limitée à la traite transatlantique, voire le principe même des lois mémorielles et de la concurrence victimaire qu'elles engendreraient. Voir l'article de Françoise Vergès, « Les troubles de la mémoire », sur le site *Africultures*, 30 juin 2006, disponible au lien suivant : <http://africultures.com/les-troubles-de-memoire-traite-negriere-esclavage-et-ecriture-de-lhistoire-4475/>, ainsi que le bilan fait par Marcel Dorigny, « L'esclavage, une histoire qui concerne la nation entière », *Le Monde*, 24 avril 2009.

187. Selon la définition de l'INSEE pour qui est immigrée une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France : INSEE, *Tableaux de l'économie française*, INSEE Références, 27 février 2018 (disponible au lien suivant : <https://www.INSEE.fr/fr/statistiques/3303358?sommaire=3353488>)

188. Paru chez Grasset, 2018.

Figure 5.5. **L'immigration venant de ces pays rend plus difficile la situation de personnes comme vous en %**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Les résultats concordent pour conforter le constat initial : les Noirs, quelles que soient les insultes et les discriminations auxquelles leur couleur de peau les expose, ont une meilleure image dans l'opinion que la plupart des autres minorités, en particulier d'origine maghrébine. Il faudrait des enquêtes qualitatives, en profondeur, pour comprendre ce paradoxe. Tout se passe comme si, parmi les nombreux stéréotypes hérités de la colonisation, dominaient ceux voyant les Noirs comme « de grands enfants », naïfs, primitifs, mais pas dangereux, qu'exprime l'affiche « y a bon Banania »<sup>189</sup>. Les Maghrébins et les Arabes, eux, seraient d'abord perçus comme musulmans, et l'islam a une image négative, associée dans l'imaginaire collectif au terrorisme et au djihad. Ce n'est pas le cas des Noirs, alors même que beaucoup d'entre eux sont également musulmans (Sénégalais, Maliens).

## 2. La structure des préjugés anti-Noirs

Dans un second temps nous avons croisé les réponses entre elles et cherché si elles relevaient d'une seule et même attitude anti-Noir. La tâche est compliquée par le recours fréquent au *split* (échantillon partagé) pour tester différentes variantes d'une même question, avec pour conséquence que peu de questions portent sur l'échantillon entier. Celle sur la perception des migrants venus d'Afrique n'a été posée qu'à un quart de l'échantillon, celle sur la gravité des discriminations anti-Noirs à l'embauche ou au mariage à la moitié (l'autre moitié était interrogée sur les personnes d'origine maghrébine). Dans ce demi-échantillon où les deux questions sont posées à propos des Noirs, on ne trouve pas de corrélation forte entre manque de sensibilité aux discriminations envers les Noirs et le sentiment qu'on parle assez de la traite et de l'esclavage, que les Noirs forment un groupe à part et qu'une insulte comme « sale Noir » ne justifie pas de sanction judiciaire

189. Françoise Dufour, « La stéréotypie comme matérialité discursive d'une dominance sociale dans les projets de colonisation de l'Afrique occidentale », *Revue des africanistes*, 80 (1-2), 2010, p. 267-282.

(R de Pearson de 0,09 pour la première, de 0,12 pour les deux autres)<sup>190</sup>. En fin de compte, trois questions seulement ont été posées à tout l'échantillon, et leurs réponses sont peu corrélées. Celles de la question sur la traite ne corrélaient qu'avec celles sur la gravité de propos comme « sale Noir » (0,15), aucune des autres corrélations n'est statistiquement significative. Il en va de même si on prend en compte des indicateurs indirects de racisme, sur la couleur de peau (*en France tout le monde peut réussir quelle que soit sa couleur de peau* : 39 % tout à fait d'accord, 32 % plutôt, 20 % plutôt pas et 7 % pas du tout d'accord) et sur l'existence de races supérieures (8 % des sondés sont d'accord contre 56 % estimant que toutes les races humaines se valent et 34 % que les races humaines n'existent pas). Là encore, les résultats sont mitigés. La croyance en l'existence de races corréle essentiellement avec la tolérance aux discriminations envers les personnes noires (0,23). Quant à l'opinion selon laquelle « *on peut réussir quelle que soit sa couleur de peau* », elle connote plutôt du racisme (sur le mode s'ils voulaient, ils pourraient réussir), augmentant avec l'adhésion aux préjugés anti-Noirs évoqués. Mais les corrélations sont faibles (la plus élevée, avec la non-sensibilité aux discriminations anti-Noirs, ne dépasse pas 0,12).

Les réponses contredisent l'existence d'une attitude unique anti-Noirs ou « négrophobe », elles renvoient manifestement à des dimensions distinctes, qu'une analyse en composantes principales reprenant les cinq questions posées à tout l'échantillon (recodée dans le sens des moins aux plus racistes) fait ressortir.

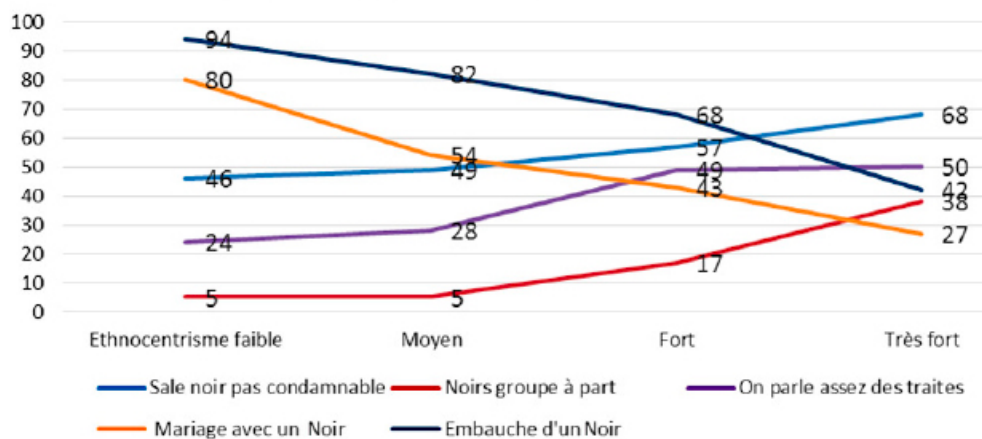
L'analyse montre effectivement deux facteurs distincts (voir tableau b.1 en annexe). Au premier contribuent positivement tous les items, mais les deux qui contribuent le plus sont la croyance en l'existence de races supérieures, et la vision des « Noirs » dans la société comme à part. C'est un racisme à l'ancienne, à fondement biologique. Ces deux items en revanche, tout comme le refus de lier réussite et couleur de peau, contribuent négativement au second facteur, essentiellement structuré par le sentiment qu'on parle bien assez des traites négrières et de l'esclavage, et qu'une condamnation judiciaire pour des propos comme « sale Noir » est inutile, soit une forme de rejet moins flagrante, plus indirecte que le premier (sur le débat autour des nouvelles formes de racisme, « subtil », « voilé », « déguisé » voir *supra*, section 3). Le profil des répondants les plus associés aux deux facteurs est proche de celui des répondants qui ont des scores élevés sur nos échelles de racisme, et plus particulièrement celle d'ethnocentrisme, qui mesure un rejet global de l'Autre (immigré, étranger, juif, musulman). Ce profil est caractérisé par un âge élevé, un faible niveau d'instruction, un sentiment d'insécurité économique, un positionnement politique très à droite, ainsi que des notes élevées sur tous nos indicateurs de racisme et d'autoritarisme. Mais c'est beaucoup plus le cas de ceux qui ont des scores élevés sur le premier facteur, celui du racisme anti-Noirs flagrant.

On retrouve ces nuances quand on croise le niveau d'ethnocentrisme des répondants, avec les indicateurs de racisme anti-Noirs (figure 5.6). Plus on est ethnocentriste, plus on considère que les Noirs forment un groupe à part, qu'on

190. Significatives au seuil de 0,05. En raison de la forte corrélation (0,81) observée entre les réponses aux deux questions qui le composent on a construit un indicateur unique de non-sensibilité à la discrimination des Noirs.

parle assez des traites et de l'esclavage, qu'il n'est pas « très grave » de refuser d'embaucher une personne noire qualifiée ou de refuser de marier un de ses enfants avec elle, qu'il est inutile de condamner en justice des propos comme « sale Noir ». Mais les corrélations sont moins fortes avec les indicateurs qui structuraient le second facteur de notre analyse en composantes principales, celui qui dénote un racisme euphémisé, qu'avec ceux du premier facteur, dénotant un racisme à l'ancienne, mettant les Noirs à distance (un groupe à part, refus d'embauche et de mariage légitimes). Ainsi, quand on passe des personnes les moins ethnocentristes aux plus ethnocentristes, la proportion d'entre elles qui juge « très grave » le refus d'embauche d'une personne noire qualifiée passe de 94 % à 42 % (soit 52 points d'écart). L'écart est similaire (53 points) quand le refus concerne le mariage avec un de ses enfants. Tandis que le sentiment qu'on parle assez de la traite négrière n'augmente que de 26 points, et l'indulgence envers des propos insultant les Noirs de 22 points (figure 5.6).

Figure 5.6. Préjugés anti-Noirs par niveau d'ethnocentrisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

### 3. Les expérimentations en ligne

Pour compléter les questions fermées, un module expérimental a été ajouté à la fin de l'enquête en ligne, symétrique de l'enquête en face-à-face et posant les mêmes questions dans le même ordre. L'expérimentation fait réagir à deux événements récents : la Coupe du Monde de football 2018, l'été dernier qui a suscité des commentaires comme « c'est l'Afrique qui a gagné », et l'échange tendu entre Éric Zemmour et la chroniqueuse Hapsatou Sy dans l'émission « Les Terriens du Dimanche » en septembre, le journaliste considérant le prénom africain de la seconde comme « une insulte à la France ». Dans les deux cas des personnes noires sont mises en cause. Dans les deux cas il y a débat sur le caractère raciste ou non de ces propos. Les questions (sauf une) sont ouvertes, aucune modalité de réponse n'est proposée, la personne répond librement, ce qui lui vient à l'esprit. Elle devrait d'autant moins se censurer qu'il s'agit d'une enquête en ligne, la personne est seule face à son ordinateur, sans avoir à craindre le jugement de l'enquêteur ou de l'enquêtrice.

## EXPÉRIENCE 1. « C'EST L'AFRIQUE QUI A GAGNÉ »

Pour la première expérience, explorant le racisme dans le football, l'échantillon a été aléatoirement partagé en trois. Au premier groupe (*split A*) est proposée la photo de l'équipe de France cet été, juste avant le premier match de la Coupe du monde en Russie (figure 5.7), demandant juste : « *Pouvez-vous me dire ce que cette photo évoque pour vous ?* ». Au second (*split B*) il n'est pas présenté de photo, il doit réagir à des propos entendus après la victoire des Bleus : « *Au lendemain de la victoire de l'équipe de France au Mondial de football 2018, certains ont dit « c'est l'Afrique qui a gagné ». « Vous-même, pouvez-vous me dire ce que vous en pensez ?* ». Au troisième groupe (*split C*) est posée une question fermée demandant s'ils jugent ces propos racistes, sans présenter de photo non plus : « *Après la victoire de l'équipe de France au Mondial de football 2018, certains ont dit « c'est l'Afrique qui a gagné ». Dire ça, à votre avis, c'est tout de même vraiment raciste, un peu raciste, ou pas du tout raciste ?* ».

Figure 5.7. **L'équipe de France juste avant le premier match de la Coupe du Monde 2018**



© A. RICARDO / shutterstock.

On notera qu'une même expression, « *C'est l'Afrique qui a gagné* », peut être interprétée de diverses manières, c'est précisément pourquoi elle a été choisie. Sur les réseaux sociaux, en particulier italiens, le nombre de joueurs d'origine africaine chez les Bleus a été pointé du doigt après leur victoire, assorti d'une foule de commentaires ouvertement racistes - « *singes avec un ballon* », « *champions du tiers-monde* », la référence à l'Afrique servant à dévaloriser l'équipe française, face à l'équipe croate « *blanche blanche blanche* ». Mais pour d'autres, comme le Président vénézuélien Nicolas Maduro, rappeler leur origine africaine alors que « *l'Afrique a tellement été méprisée* » est positif, une manière de lutter contre le racisme et les discriminations, permettant « *que la France et l'Europe réalisent que nous, ceux du sud, les Africains, les Latino-Américains, nous avons aussi de la valeur et du pouvoir* ». De même pour l'humoriste américain Trevor Noah, dont le commentaire « *Ce n'est pas la France mais l'Afrique qui a gagné* » a suscité un tollé, et une belle lettre de l'ambassadeur de France à Washington.

Trevor, d'origine sud-africaine, né d'une mère noire et d'un père blanc, et qui a connu l'apartheid, se défend bien d'être raciste. Là où l'ambassadeur voit un déni de francité aux Bleus, il rétorque déni d'africanité, les identités ne sont pas exclusives l'une de l'autre, rien n'empêche à ses yeux d'être Africain et Français : « *Je ne dis pas Africain pour les exclure de leur nationalité française, je le dis pour les inclure dans mon identité africaine.* » La réponse du défenseur Benjamin Mendy est claire. À un tweet de l'agence de communication Sport qui plaçait devant chaque nom des joueurs de l'équipe de France un drapeau rappelant leurs origines, concluant « *Tous ensemble unis pour la France* », il a réagi en remplaçant chaque drapeau par le drapeau français, concluant par un « *Fixed* » : « *réparé* »<sup>191</sup>.

Comment les personnes interrogées se situent-elles dans ces débats ? De quel côté penchent-elles ? Il faut du temps pour analyser les verbatim, on se fonde ici sur un premier codage effectué par l'institut, classant les réponses en évocations positives, négatives ou neutres (tableau 5.2).

**Tableau 5.2. Opinions sur les noirs dans l'équipe de France selon la consigne de départ en %**

	Évocations positives	Négatives	Neutres	Rien, NSP
<i>Split A.</i> Photo des Bleus (342)	39	6	46	9
<i>Split B.</i> C'est l'Afrique qui a gagné (325)	61 Pas d'accord	7 D'accord	6 Mitigé	27 Rien, NSP
<i>Split C.</i> Dire ça, à votre avis, c'est tout de même vraiment/un peu /ou pas du tout raciste ? (333)	51 Vraiment raciste	31 Un peu	18 Pas du tout	0,3 NSP

Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018, enquête en ligne, données non pondérées.

Quand seule la photo de l'équipe de France est proposée (*split A*), les commentaires neutres, c'est-à-dire descriptifs, factuels, dominant (54 % dont 9 % ne répondant « *rien* » ou « *le sport ne m'intéresse pas* ») : la photo évoque le football, le sport, l'équipe de France. L'évocation de la couleur ou des origines africaines est quasiment absente : deux personnes qualifient la photo de « *colorée* » sans commentaire, deux évoquent sans commentaire également une polémique sur les joueurs de couleur. Pour le reste les évocations positives l'emportent largement sur les réactions négatives (39 % contre 6 %). En tête il y a la victoire, la fierté d'avoir gagné le Mondial (19 % du total) puis celui de l'entente, de la fraternité, l'esprit d'équipe, ce serait le vrai visage de la France, diverse, et culturellement métissée. Parmi les évocations négatives vient d'abord l'argent, les salaires démesurés des joueurs. Leur couleur en revanche est à peine évoquée, l'idée que l'équipe n'est pas représentative n'est citée que par 0,6 % du sous échantillon, qu'elle ne serait pas vraiment française par 0,5 %. Autrement dit,

191. Huffington Post, *Benjamin Mendy a eu la meilleure des réponses à ce tweet sur les origines des Bleus*, 17 juillet 2018, disponible au lien suivant : [https://www.huffingtonpost.fr/2018/07/17/benjamin-mendy-a-eu-la-meilleure-des-reponses-a-ce-tweet-sur-les-origines-des-bleus\\_a\\_23484089/](https://www.huffingtonpost.fr/2018/07/17/benjamin-mendy-a-eu-la-meilleure-des-reponses-a-ce-tweet-sur-les-origines-des-bleus_a_23484089/)

spontanément, ce n'est pas la couleur de peau ou l'origine qui viennent à l'esprit, c'est le sport, le football. Et quand la couleur ou l'origine sont mentionnées, les associations positives l'emportent très largement, la diversité est vue comme un atout, un plus, rappelant le moment de fraternisation qui avait suivi la Coupe du Monde de 1998. Mais c'est l'idée qu'ils sont Français qui est mise en avant, pas leur « africanité ». Le contexte culturel est très différent de celui des États-Unis où on se définit sans complexe par ses origines. Le recensement américain ne propose pas moins de vingt catégories d'auto-identification raciale et/ou ethnique et on peut en choisir plusieurs. Alors qu'en France l'Assemblée vient de supprimer le mot « race » de la Constitution à l'unanimité, poser des questions ne serait-ce que sur la couleur de peau perçue est largement tabou (voir *supra*).

### Encadré 5.1. Verbatim des réactions à la photographie des Bleus lors du Mondial

#### 1. Évocations positives

Champion du Monde de football 2018/La victoire/La victoire de la Coupe du Monde/Les 2 étoiles  
 La cohésion/L'unité/La solidarité/La fraternité/L'entente/L'esprit d'équipe/Un bel exemple  
 Une belle équipe française multiculturelle, d'origines diverses/Représentative de la France /Le visage de la France/Métissée/Cosmopolite/La mixité/La diversité  
 La joie/La bonne humeur/Le plaisir/La fête/Un grand moment de bonheur  
 Le rassemblement/Le partage  
 Une équipe bien préparée/qui a bien joué / combattante  
 La fierté

#### 2. Évocations négatives

L'argent/Beaucoup d'argent/Des joueurs surpayés  
 Ne représente pas la majorité des Français/On ne sait pas si c'est une équipe française

Source : Baromètre CNCDH 2018, enquête en ligne.

Le second échantillon (*split B*) est confronté, sans support photo, au commentaire qui a circulé après le match : « *C'est l'Afrique qui a gagné* ». Là les opinions sont plus tranchées, on ne compte que 4 % de personnes ne prenant pas parti, et la condamnation de ces propos est beaucoup plus fréquente que dans le premier échantillon. 60 % du groupe B y réagit de manière négative, contre seulement 6 % qui les approuvent et 27 % qui ne prennent pas parti. Les verbatim rappellent les précédents (*split A*), sur le thème de la victoire, de la fraternité, du caractère métissé et multiculturel de l'équipe française, et la fierté d'avoir gagné. Mais ils sont plus précis, condamnant explicitement des propos qualifiés de « racistes », « honteux », « abjects » et affirmant le caractère français des joueurs quelle que soit la couleur de peau ou la religion. Tandis que la minorité (6 %) qui les approuve les rejette comme « étrangers » par opposition aux « Français de souche », et dit clairement qu'il y a trop de joueurs d'origine africaine et « de couleur » dans l'équipe.

## Encadré 5.2. Réaction à l'opinion selon laquelle « C'est l'Afrique qui a gagné »

### 1. Pas d'accord avec cette affirmation

C'est la France qui a gagné/L'équipe de France a gagné  
 C'est ridicule/Idiot/Nul/Réflexion qui n'a aucun sens/Les joueurs sont français  
 C'est faux/Je ne suis pas d'accord/Je désapprouve cette remarque  
 C'est la France d'aujourd'hui/Cette équipe représente bien la France/Une France cosmopolite/multiculturelle /Mixte  
 Peu importe la couleur de peau, la religion/Ce sont les qualités, les valeurs qui comptent  
 Une équipe, des joueurs de qualité/Bons joueurs, qui ont bien joué, qui ont tout donné  
 Propos aberrants/Honteux/Subjects/Propos racistes/Propos désolants /Qui m'attristent  
 Une équipe, des joueurs dont je suis fier

### 2. D'accord avec cette affirmation

Oui, c'est vrai/Je suis d'accord  
 Il y a beaucoup d'étrangers, de joueurs de couleur dans cette équipe/Il n'y a pas beaucoup de français de souche/La proportion de joueurs d'origine africaine est disproportionnée au regard de la population française /N'est pas représentative de la population française/ Je ne me reconnais pas dans cette équipe/ Je me sens moins français en voyant cette image/Je ne reconnais pas la France

Source : Baromètre 2018, enquête en ligne.

Le dernier groupe (*split C*) se voit proposer, sans photo, une question fermée présentant le même propos « *c'est l'Afrique qui a gagné* » comme raciste et demandant à la personne de prendre position (tableau 5.2). La polarisation là est encore plus nette. 0,3 % de l'échantillon refuse de répondre ou ne sait pas, 81 % des sondés estiment que c'est au moins un peu raciste (dont 51 % « vraiment raciste »), seuls 19 % estiment que cela ne l'est pas du tout.

Au final, l'expérimentation avec ses trois variantes montre que même en montrant une photo où plus de la moitié des joueurs sont Noirs, ce n'est pas la couleur de peau ou leur origine que retiennent les personnes interrogées, c'est leur appartenance à l'équipe de France, une équipe victorieuse, qui rend fier. L'immense majorité rejette comme raciste l'expression « *C'est l'Afrique qui a gagné* », à 60 % si la question est ouverte, sans suggérer une réponse, et à plus de 80 % si la question interroge explicitement sur le racisme de tels propos. Quand on examine le profil des répondants, on voit que les moins enclins à estimer ces propos « vraiment racistes » sont aussi ceux qui ont des scores élevés sur toutes nos échelles de racisme, et un profil similaire : âge élevé, peu d'instruction, faibles revenus, sentiment de vivre moins bien qu'avant, forte association avec le degré de pratique religieuse et plus encore une orientation politique de droite (voir document en annexe p. 313).

Il en va de même des réactions spontanées à la photo du Mondial (*split A*) ou à la formule « *C'est l'Afrique qui a gagné* » (*split B*). Si pour 39 % du premier échantillon la photo des Bleus suscite des évocations positives, c'est le cas pour 24 % des proches du Rassemblement national, des électeurs de Marine Le Pen au premier comme au second tour de l'élection présidentielle. Et si 60 % du second échantillon ne sont pas d'accord avec la formule assimilant les Bleus à l'Afrique, c'est le cas pour 35 % des proches du RN, et pour 48 % des électeurs de Marine Le Pen au second tour.

## EXPÉRIENCE 2. POUR ZEMMOUR LE PRÉNOM « HAPSATOU » EST UNE INSULTE À LA FRANCE

La seconde expérience s'inspire de la polémique sur les prénoms qui, sur le plateau des « *Terriens du Dimanche* », émission produite sur C8 par Thierry Ardisson, a opposé le journaliste Éric Zemmour à Hapsatou Sy, l'une des chroniqueuses de l'émission<sup>192</sup>. On en a retenu deux extraits : « À la télévision l'autre jour Éric Zemmour a dit qu'il fallait donner à ses enfants "des prénoms de saints chrétiens" et que le prénom de la chroniqueuse de l'émission, une jeune femme appelée Hapsatou, était "une insulte à la France" ». Il n'existe aucune obligation à donner à ses enfants un prénom de saint.e et Corinne, le prénom qui aurait été préférable aux yeux de Zemmour, n'est justement pas celui d'une sainte chrétienne.

L'outrance même de ces propos fait réagir, mettant en cause frontalement la citoyenneté des personnes issues de l'immigration, particulièrement si elles sont Noires, puisque Hapsatou Sy est Noire et son prénom est africain. L'échantillon est partagé aléatoirement en deux sous échantillons, à l'un est précisée la couleur de peau d'Hapsatou, à l'autre non. Or cette précision en fait n'apporte rien, les verbatim sont similaires, la même grille permet de les recoder et la répartition des réponses est quasi identique.

Les propos de Zemmour, et le personnage lui-même, sont massivement rejetés (respectivement 72 et 69 %) <sup>193</sup>. Les commentaires sont plus nombreux, plus élaborés et plus vifs que ceux provoqués par la première expérience sur la perception de l'équipe de France. Seules 8 % des personnes interrogées, quand la couleur d'Hapsatou est mentionnée, 7 % quand elle ne l'est pas, défendent la position de Zemmour, au nom d'une conception assimilatrice de l'intégration. Ce niveau d'adhésion est plus élevé chez les personnes âgées et peu instruites, mais aussi chez les proches d'une droite catholique conservatrice, chez qui la mention du caractère « chrétien » des prénoms a fait mouche. Dans les deux échantillons (que la couleur d'Hapsatou soit précisée ou non) la proportion de sondés qui approuvent ces propos et leur auteur atteint son maximum chez les proches du parti Les Républicains et les électeurs de François Fillon à l'élection présidentielle (respectivement 21 % et 28 %) et non chez les proches du RN et des électeurs de Marine le Pen (respectivement 21 % et 16 %).

192. La polémique entre Éric Zemmour et Hapsatou Sy sur les prénoms : comme le rappelle une mise au point de *Libération* il y a d'abord la séquence diffusée par C8 le 16 septembre 2018. Relancé par Ardisson sur la réaction critique qu'il avait eu en apprenant que Rachida Dati avait décidé de prénommer sa fille Zohra, Zemmour confirme : « Normalement chez moi, en tout cas depuis une loi de Bonaparte qui a malheureusement été abolie en 1993 par les socialistes, on doit donner des prénoms dans ce qu'on appelle le calendrier, c'est-à-dire les saints chrétiens. » Quand l'une des chroniqueuses de l'émission, lui fait remarquer qu'elle s'appelle Hapsatou, il répond : « Votre mère a eu tort de vous appeler ainsi, elle aurait dû prendre un prénom du calendrier et vous appeler Corinne par exemple, ça vous irait très bien. » Deux jours après, Hapsatou Sy décide de diffuser sur Instagram l'intégralité de leurs échanges, coupés au montage :  
- Hapsatou Sy : « Jamais je n'ai entendu quelque chose d'aussi blessant. Parce que pour moi qui aime ma France, que j'aime ce pays, que ça vous plaise ou ça vous déplaie, je trouve que ce que vous venez de dire n'est pas une insulte à mon égard, c'est une insulte à la France. »

- Zemmour : « C'est votre prénom qui est une insulte à la France. La France n'est pas une terre vierge. C'est une terre avec une histoire, avec un passé. Et les prénoms incarnent l'Histoire de la France. »

Libération, « Qu'a vraiment dit Éric Zemmour à Hapsatou Sy sur le plateau des "Terriens du Dimanche" », 19 septembre 2018, disponible au lien suivant : [https://www.liberation.fr/checknews/2018/09/19/qu-a-vraiment-dit-eric-zemmour-a-hapsatou-sy-sur-le-plateau-des-terriens-du-dimanche\\_1679740](https://www.liberation.fr/checknews/2018/09/19/qu-a-vraiment-dit-eric-zemmour-a-hapsatou-sy-sur-le-plateau-des-terriens-du-dimanche_1679740)

193. L'écart n'est pas significatif compte tenu des aléas du codage des verbatim.

### Encadré 5.3. Réactions aux propos de Zemmour sur les prénoms par sous-échantillon

(Split A et B cumulés, couleur mentionnée)

#### 1. Pas d'accord

##### Avec le discours, les propos

Ridicule/Idiot/Stupide/Odieux/Abject/Scandaleux/Ignoble  
 Propos racistes/Discriminatoires  
 Honteux/Insultant/Injurieux/Choquant/Déplacé/Indécent/Inacceptable/Inadmissible/Intolérable/Excessif/  
 Exagéré  
 Haineux/Méchant  
 Inutile  
 Irrresponsable/Incite à la haine

##### Avec Éric Zemmour

Connard/Gros con/Idiot /Abruti/Ignorant/Imbécile  
 Raciste/Xénophobe  
 Abject/Odieux  
 Provocateur/Cherche à se faire remarquer, à faire du buzz/Fidèle à lui-même/Coutumier de ce genre de  
 propos/Pitoyable  
 Je ne l'aime pas  
 Zemmour est lui-même une insulte à la France  
 Il a lui-même un nom à consonance étrangère/Il a des origines étrangères  
 Rétrograde/Archaïque  
 Fou/Taré/Tient des propos incohérents

##### Critiques diverses

Je ne suis pas d'accord avec lui/Je ne pense pas comme lui/Je n'ai rien contre les prénoms étrangers  
 Il faut le punir, le sanctionner/Il devrait être condamné, poursuivi/Inacceptable à la télé/De la part d'un  
 journaliste/Dans la sphère publique/Il ne doit plus passer, être invité à la télé, à la radio  
 La diversité est la richesse de la France  
 Le sujet n'est pas le prénom que l'on donne mais l'importance de l'intégration, du respect des valeurs  
 Chacun est libre de faire ce qu'il veut/De donner le prénom de son choix

#### 2. D'accord avec le propos

Il a raison/Je suis d'accord avec ses propos  
 Il faut des prénoms français pour une meilleure intégration/Je préfère les prénoms français  
 D'accord sur le fond mais pas sur la forme/Il y va un peu fort mais c'est un peu vrai / Il aurait pu être plus  
 nuancé mais il y a un fond de vérité

Les deux expériences montrent que plus l'interrogation est cadrée, plus augmente le taux de réponses et la polarisation des opinions. À la question fermée demandant si dire que « c'est l'Afrique qui a gagné » est vraiment raciste ou pas, le taux des refus de répondre ou « ne sait pas » tombe à 0,3 %, et la proportion de personnes estimant le propos raciste dépasse les 80 % contre 60 % si la phrase est présentée sans commentaire. Mais dans tous les cas de figure, qu'il s'agisse du commentaire sur l'origine des Bleus ou des propos de Zemmour sur le choix des prénoms, leur condamnation comme « racistes » est majoritaire, sans qu'on puisse attribuer cette réponse « politiquement correcte » à un biais de « désirabilité sociale », puisque le sondage est en ligne et la personne seule face à son écran. Des résultats qui tranchent avec ce qu'on entend et voit sur les réseaux sociaux, et, comme les résultats des autres questions du sondage,

posées de manière classique dans le sondage en face-à-face<sup>194</sup>, nuancent l'ampleur du racisme anti-Noirs dans l'opinion publique prise dans son ensemble.

## Section 6 L'hostilité envers les Roms<sup>195</sup>

En novembre 2018, au moment de la dernière vague du Baromètre racisme, la France se trouve dans une situation très différente de l'année précédente. Les vagues de protestation contre le gouvernement d'Emmanuel Macron et le débat public sur la vulnérabilité et les conditions de vie des classes populaires marquent le pays en profondeur. Les débats sur les inégalités et sur l'accessibilité aux ressources et aux services redeviennent d'actualité. Dans ce contexte, le Baromètre racisme enregistre une augmentation supplémentaire de la tolérance dans la relation à l'Autre et aux minorités ethniques, Roms et gens du voyage compris. Les attitudes envers eux sont ainsi révélatrices des dynamiques profondes et des inégalités qui traversent la société française. Le niveau général d'hostilité contre les Roms, les Manouches et plus généralement les Tsiganes baisse, même si elles restent les minorités qui concentrent le plus d'opinions négatives.

La tendance à la réduction des préjugés envers les Roms est lente, progressive mais continue depuis plusieurs années. Elle ne touche pas un stéréotype en particulier. On observe plutôt une dynamique cumulative, qui amène à petits pas des proportions légèrement plus élevées de citoyens vers une meilleure connaissance et une moindre adhésion aux stéréotypes dans leur ensemble. À titre d'exemple, en novembre 2018, 52,6 % des personnes interrogées pensent que les Roms – et plus spécifiquement les Roms migrants – ne veulent pas s'intégrer en France. Autrement dit, ce cliché est encore partagé par plus de la moitié de la société française. Ils étaient néanmoins 55 % en 2016 et 78 % en 2013 à le penser. Des stéréotypes traditionnels, reflétant la méconnaissance de la situation des Roms, restent répandus. 73,5 % des sondés pensent ainsi encore que les Roms migrants « *sont pour la plupart nomades* » (+ 3,5 points par rapport à octobre 2016 mais - 12,5 points par rapport à 2014). En revanche, les préjugés les plus négatifs se stabilisent. L'idée que les Roms « *vivent essentiellement de vols et de trafics* » est aujourd'hui partagée par moins de 52 % de notre échantillon, tout comme dans les deux dernières années (contre 78 % en

194. Ces questions classiques ont été également posées en ligne. Elles révèlent un niveau d'intolérance anti-Noirs plus élevé que dans le sondage en face à face (sur les raisons de cet écart voir *supra*, section 1). Ainsi, 42 % des premiers (contre 34 % des seconds) rejettent l'idée qu'on ne parle pas assez de la traite et de l'esclavage, 53 % (contre 31 %) estiment que l'immigration venant d'Afrique noire risque de poser des problèmes à des gens comme eux, 23 % (contre 15 %) jugent que les Noirs forment un groupe à part dans la société, 68,5 % (contre 73 %) jugent très grave de refuser d'embaucher une personne qualifiée parce qu'elle est noire et 43 % (contre 51 %) de s'opposer à son mariage avec un de ses enfants. Mais la structure des réponses est identique. Quel que soit le mode de passation, on ne trouve pas une attitude unique « anti-Noirs », quoique les corrélations observées entre plusieurs indicateurs de racisme anti-Noirs soient plus fortes dans l'échantillon en ligne, témoignant d'une cohérence plus prononcée. Et le rejet des Noirs est moins marqué que pour les autres minorités, en particulier la minorité maghrébine.

195. Nous remercions chaleureusement Ruben Leria pour son aide à la préparation des données en vue de l'analyse des dynamiques d'intolérance.

décembre 2013). Il en va de même pour le stéréotype selon lequel les Roms « *exploitent très souvent les enfants* » : partagé par 85 % de l'échantillon fin 2014, il baisse à 65 % en 2016 et 2017 et à 63 % en novembre 2018. C'est un résultat important à souligner, car il s'agit d'un des stéréotypes aux conséquences les plus graves, utilisé dans le passé pour justifier la discrimination systématique des Roms et des Tsiganes<sup>196</sup>.

Par rapport aux autres minorités, les préjugés, les stéréotypes, les connaissances erronées, les sentiments de peur et d'hostilité continuent de se mêler avec une force et une intensité particulières. Leur niveau de diffusion a baissé ces dernières années, quoique lentement. La spectacularisation de la pauvreté de certains groupes Roms par les médias lors des évacuations des campements illicites et des bidonvilles exerce un impact mineur. On commence à voir les effets positifs de la nouvelle politique de résorption des bidonvilles, conformément à l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018<sup>197</sup>.

De fait, les groupes tsiganes sont moins souvent constitués en boucs émissaires par les élites politiques, sociales et médiatiques. La mobilisation des associations pour la défense des droits des Roms et des gens de voyage s'est renforcée, en réaction aux discriminations institutionnelles et sociétales dont ils sont victimes. Elles mettent en avant une image plus positive de cette minorité dans la presse. Elles développent une stratégie de plus en plus centrée sur la lutte contre les idées reçues<sup>198</sup>. Elles s'appuient aussi sur le rappel du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, qui a demandé à la France de « *garantir à tous les enfants le droit à l'éducation sans discrimination* »<sup>199</sup>, s'appuyant sur le témoignage et l'engagement direct des enfants « *privés du droit à l'éducation* », pour relancer « *le droit à l'instruction publique pour tous et toutes* »<sup>200</sup>. En plus de la mobilisation des associations, on peut nettement noter la montée de la parole des personnes concernées elles-mêmes dans les médias et dans le débat public, par exemple autour du film « *À bras ouverts* » de Philippe de Chauveron.

## 1. Une galaxie de minorités

Tsiganes, Bohémiens, Manouches, gens du voyage, Roms, groupes romanyi, Romanichels, Gitans, Roms... les questions de terminologie et de définition sont

196. Ilsen About, « Unwanted "Gypsies". The Restriction of Cross-Border Mobility and the Stigmatisation of Romani Families in Interwar Western Europe », *Quaderni Storici*, 2014, 49 (2), p. 499-532.

197. Inscrite dans le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (11 septembre 2017), l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 développe une approche centrée sur la lutte contre la grande précarité, indépendamment de l'origine des personnes, à la différence de l'approche plus « ethnique » de l'insertion des « populations roms » adoptée par la Commission européenne ; voir Thomas Aguilera, Tommaso Vitale, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », in *Revue Projet*, 2015, 348 (5), p. 68-76. Dans ce cadre, la DIHAL soutient les territoires afin qu'ils formalisent des stratégies territoriales « partenariales », concertées, visant la résorption des bidonvilles et campements illicites, dans une perspective plus large qu'un simple encadrement des évacuations, avec des programmes d'insertion.

198. Collectif national droits de l'homme Romeurope, *Les Roms. Luttes contre les idées reçues*, 2017, [www.romeurope.org](http://www.romeurope.org)

199. ONU – Convention relative aux droits de l'enfance, Comité des droits de l'enfance, *Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de la France*, 2016, CRC/C/FRA/CO/5.

200. Association Trajectoires, Fondation Caritas, Secours Catholique, *Habitants des bidonvilles en France : connaissance des parcours et accès au droit commun*, 2017, <http://www.trajectoires-asso.fr>

difficiles et controversées. Les spécialistes insistent sur la pluralité des racines locales et la multiplicité des dialectes, langues et trajectoires de ces différents groupes. Mais, en même temps, ils insistent sur un air de famille entre eux et une certaine unité reconnue réciproquement<sup>201</sup>. Les groupes roms constituent une galaxie de communautés qui n'ont ni la même histoire, ni la même culture, ni la même religion<sup>202</sup>. Il est difficile d'estimer leur nombre, on parle de 12 à 15 millions de personnes dans le monde. La plupart vit en Europe, dont 60 % à 70 % dans les démocraties postcommunistes. Traçons, à titre indicatif, une ligne qui relie Rome à Helsinki, en passant par Vienne et Prague. À l'est de celle-ci se situent les communautés qui s'autoqualifient « Roms ». À l'ouest de ce tracé imaginaire, on trouve des groupes aux noms différents : Manouches, Sintés, Kalés, Romanichels, avec peu de Roms<sup>203</sup>. En France, on observe la même hétérogénéité. Aux côtés des Roms d'immigration récente, dont certains vivent dans des conditions de grande précarité, on trouve des citoyens français. Ces derniers sont issus de plusieurs vagues d'immigration datant du début du XX<sup>e</sup> siècle et de l'entre-deux-guerres, mais aussi de l'après-guerre. La plupart d'entre eux poursuivent une stratégie d'invisibilité, essayant de ne pas attirer l'attention sur eux. De la même manière, les rapports entre Roms d'immigration récente, Roms et Manouches français ne relèvent pas toujours de la solidarité, ni de la reconnaissance d'une identité commune.

Un élément de complexification vient du fait que le terme « Roms » utilisé au sens générique a été choisi par l'Union romani internationale en 1971 afin d'inclure l'ensemble des groupes « tsiganes »<sup>204</sup>. À partir de cette définition extensive des Roms, le Conseil de l'Europe estimait en 2012 qu'ils étaient en France entre 300 et 500 000, soit environ 0,6 % de la population<sup>205</sup>. Comme écrit précédemment, l'une des questions fondamentales au sujet de l'antitsiganisme est la très forte ignorance de la réalité de ces groupes au sein de la société française. En octobre 2016, plus de 60 % des sondés avaient ainsi tendance à en surestimer le nombre. En novembre 2017, à la question « *Quelle est la proportion de Roms en France sur l'ensemble de la population ?* », seulement 41 % ont répondu « *moins de 1 %* », 18,5 % ont répondu « *entre 1 % et 3 %* », 17 % « *entre 3 % et 5 %* », et 23 % ont répondu « *plus de 5 %* »<sup>206</sup>.

Les groupes tsiganes en France sont très différenciés, de par leurs origines, leurs statuts juridiques, leurs modes de vie. La grande majorité est composée des « gens du voyage », une communauté estimée à environ 350 000 personnes<sup>207</sup>, alors que certaines associations de gens du voyage avancent un chiffre plus proche

201. Henriette Asséo, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Paris, Gallimard, 2006.

202. Martin Olivera, « Les Roms comme "minorité ethnique" ? Un questionnement roumain », in *Études tsiganes*, 39-40, 2010, p. 128-150.

203. Leonardo Piasere, *Roms : une histoire européenne*, Paris, Bayard Jeunesse, 2011.

204. Définition qui a été critiquée par de nombreux groupes tsiganes. Elle a ensuite été officiellement adoptée par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, cf. Jean-Pierre Liégeois, *Council of Europe and Roma : 40 Years of Action*, Strasbourg, 2010.

205. <http://hub.coe.int/fr/web/coe-portal/roma>

206. La question n'a pas été posée en novembre 2018.

207. Hubert Derache, *Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des gens du voyage*, Paris, 2013, rapport au Premier ministre : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/rapport-gens-du-voyage.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport-gens-du-voyage.pdf)

de 500 000 personnes<sup>208</sup>. Cette estimation intègre entre 60 et 70 000 voyageurs permanents. Le terme correspond à la catégorie administrative apparue dans les textes officiels dès 1972 et qui s'applique aux personnes visées par la loi du 3 janvier 1969 pour désigner des populations françaises mal identifiées (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.) du fait de leur mode de vie itinérant. Pour simplifier, ce terme correspond à une population « *sans domicile ni résidence fixe*<sup>209</sup> » mais qui revendique une inscription territoriale<sup>210</sup>. En suivant les recommandations de la CNCDH de 2012<sup>211</sup>, on peut définir les gens du voyage comme des citoyens français qui ont un mode de vie fondé à l'origine sur la mobilité, même si nombre d'entre eux sont aujourd'hui sédentaires. Le même terme recouvre donc des réalités sociales et économiques très diverses.

En France, on trouve aussi des groupes qui s'autodéfinissent comme Roms. Certains d'entre eux sont citoyens français, immigrés en France à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres sont des citoyens bulgares, roumains, kosovars ou provenant d'autres pays d'Europe de l'Est. Seule une petite minorité des Roms ainsi définis vit dans une très grande précarité, dans des bidonvilles. Il s'agit de personnes principalement issues d'une immigration récente, au cours des quinze dernières années, venant de Bulgarie et surtout de Roumanie. Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, 16 090 personnes (dont 4 186 mineurs) étaient recensées comme vivant en bidonville et dans des squats sur 497 sites répartis sur 41 départements en France métropolitaine<sup>212</sup>. Tous les autres ne sont pas « visibles », et ne vivent pas dans des conditions de misère extrême. Nous sommes donc en présence d'une mosaïque de fragments ethniques, à laquelle se superpose une pluralité de statuts juridiques (citoyens français, ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'autres pays européens, apatrides).

## 2. Un soupçon de communautarisme qui reste très répandu

Pour tenir compte de cette hétérogénéité, les questions de l'enquête CNCDH portent traditionnellement à la fois sur les Roms et sur les gens du voyage. Si l'on s'en tient aux neuf derniers sondages, les chiffres dessinent à partir de 2013 une nouvelle tendance, qui semble commencer à se stabiliser. Fin 2013, plus de 87 % de la population considéraient les Roms comme un « *groupe à part* » dans la société (soit une augmentation de 21 points depuis janvier 2011), contre 82 % pour les gens du voyage. En octobre 2016, ce n'est plus le cas que pour 66 % des sondés concernant les Roms (ils étaient 74 % en janvier 2016) et 68 % pour

208. Cour des comptes, « L'accueil et l'accompagnement des gens du voyage : des progrès lents et inégaux, des objectifs à redéfinir », dans *Rapport public annuel 2017*, p. 187 ([www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr))

209. Un livret de circulation s'est substitué à l'ancien carnet de circulation le 5 octobre 2012, après une décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi 1969/3. Voir aussi Marc Bordigoni, *Gens du voyage, droit et vie quotidienne en France*, Paris, Dalloz Sirey, 2013.

210. FNASAT, la FCSF et l'URECSO, *Gens du voyage, des habitants ignorés*, 2017, <http://www.fnasat.asso.fr/>

211. CNCDH, *Avis sur le respect des droits des gens du voyage et des Roms migrants au regard des réponses récentes de la France aux instances internationales*, adopté par l'Assemblée plénière du 22 mars 2012.

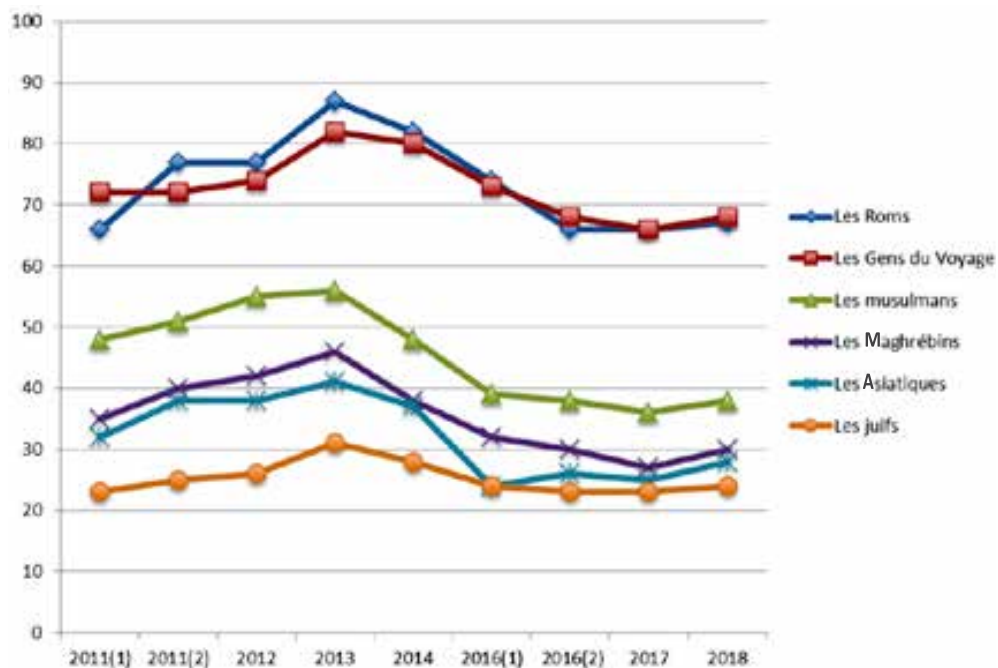
212. DIHAL, État des lieux des bidonvilles en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> juillet 2018, octobre 2018, [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/11/recensement\\_juillet\\_2018\\_vweb.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/11/recensement_juillet_2018_vweb.pdf)

les gens du voyage. En novembre 2018 les deux pourcentages se stabilisent, à 68 % pour les Roms et les gens du voyage (figure 6.1).

En milieu urbain, les contacts noués à l'école, aux fêtes de quartiers, aux anniversaires des enfants, ainsi que les interactions qui se déroulent dans des espaces moins associés à des stéréotypes (la fête de la ville, les files d'attente dans des services municipaux...) permettent de déconstruire certains préjugés. Ces contacts sont performatifs, c'est-à-dire qu'ils sont importants du point de vue des conséquences qu'ils produisent. Néanmoins, ces interactions ne concernent qu'un public limité. En l'absence de campagnes de grande envergure destinées à contrer les sentiments antitsiganes, et avec encore beaucoup d'enfants vivant en bidonvilles qui ne sont pas scolarisés, la perception d'un fort communautarisme des Roms et des gens du voyage ne s'atténue pas les trois dernières années. Entre 2011 et 2013, le pourcentage des sondés qui considèrent les Roms comme un groupe « ouvert aux autres » avait diminué de moitié (de 8 % à 4 %) ; en 2014, ce pourcentage était remonté à 6,7 % (pour les Roms) et à 10,5 % (pour les gens du voyage). Durant l'année 2016, on note une progression de ce taux pour les gens du voyage (13,6 % en janvier, 16 % en octobre), qui se poursuit légèrement en 2017 (17 %). Mais elle retombe à 12,2 % en novembre 2018. On peut faire l'hypothèse que si, au cours des dernières années, un nombre croissant de personnes a noué des relations sociales positives avec les « voyageurs », en 2018 les effets négatifs de visibilité de certaines vidéos virales sur YouTube stigmatisant les Manouches français sont perceptibles. On retrouve la tension entre le poids des relations interpersonnelles et le contrepoids des stéréotypes véhiculés par les réseaux sociaux.

En revanche, il y a une légère progression pour les Roms : 10 % des personnes interrogées estiment qu'ils forment un groupe « ouvert aux autres » (stable en 2017 et 2018). De plus, en 2018, 14 % des répondants jugent que les Roms et les gens du voyage « ne forment pas spécialement un groupe ». Mais au total les Tsiganes, dans leur ensemble, restent perçus comme « formant un groupe à part dans la société » par plus d'un tiers de la population en 2018 (68 %). On note d'ailleurs cette année une dynamique homogène de progression de la perception de communautarisme par rapport à l'enquête précédente pour toutes les autres minorités : « les Chinois » (à 35,5 % vus comme un groupe à part, contre 31 % en 2017), « les Asiatiques » (de 25 % à 28,5 %), « les juifs » (de 23 % à 24 %) ou encore « les Noirs » (de 12 % à 15,5 %), « les musulmans » (en 2017 était à 36 %, atteignant son niveau le plus bas depuis 2003, mais il remonte à 37,5 %) ; même chose pour « les Maghrébins » (pourcentage qui en 2017 était à 27 %, soit - 3 points, et qui est remonté au niveau précédent, à presque 30 %).

Figure 6.1. Tendances à juger différents groupes comme « à part dans la société » en %



Source : Baromètres CNCDH.

En janvier 2011, il n’y avait que 18 points d’écart entre la perception des Roms et des musulmans comme un « *groupe à part* ». Cette différence atteint 34 points fin 2014, 30,5 en novembre 2018. Cet écart montre la force des préjugés envers les Roms, surtout comparés à d’autres minorités. Plus précisément, aujourd’hui l’écart est de 38 points par rapport aux Maghrébins, 39,5 par rapport aux Asiatiques (contre + 45 en 2014), 43,5 par rapport aux juifs (contre 56 points en 2013).

### 3. Antitsiganisme et romaphobie

Un préjugé est une attitude ou une opinion dirigée contre les membres d’un groupe ou d’une catégorie sociale. Il combine des croyances et des jugements de valeur avec des prédispositions émotionnelles. Les préjugés jouent un rôle clé dans la dynamique de justification des discours, des propos ainsi que des politiques, des actions et des pratiques discriminatoires. Les chercheurs débattent aujourd’hui de la pertinence des concepts d’« *antigypsyism* » ou de « *romaphobia* »<sup>213</sup>. Ces analyses s’accordent toutefois sur la forte structuration d’attitudes et d’émotions négatives envers les personnes dites « Roms », qui peut aller jusqu’à la non-condamnation de propos racistes tenus en public (comme « *sale Rom* »). On assiste toutefois à une forte baisse de la proportion des sondés qui estiment que les personnes tenant publiquement ce type de

213. Aidan McGarry, *Romaphobia. The Last Acceptable Form of Racism*, Londres, Zed Books, 2017. « The Alliance against Antigypsyism », dans son texte « *Antigypsyism. A Reference Paper* », [www.antigypsyism.eu](http://www.antigypsyism.eu), 2016, p. 6 souligne : « The term *antigypsyism* – in citing the majority’s projections of an imagined out-group of ‘gypsies’ which simultaneously constructs an imagined in-group – is analytically more accurate and makes clear that other groups – Sinti, Travellers, Manouches, Egyptians – are equally affected. »

propos « *ne doivent pas être condamnées* » : ils sont 11 % en novembre 2017, contre 24,5 % en 2013. Un examen approfondi des données indique un resserrement de l'écart avec les autres groupes. En 2013 et 2014, on mesurait encore un écart de 8 points quand on comparait les réactions aux propos anti-Roms et anti-Français. Aujourd'hui cet écart a presque disparu, et s'avère très similaire à l'écart existant avec les autres minorités. L'acceptation de ces propos est par ailleurs légèrement moins répandue que celle des propos sexistes insultants tels que «  *salope* ».

Une analyse détaillée des chiffres permet de mieux comprendre la dynamique des préjugés dans le temps, et en particulier leur diffusion au cours de l'année passée. Si en 2013 et 2014, 86 % des personnes interrogées considéraient que les Roms migrants étaient pour la plupart « *nomades* », aujourd'hui cette opinion n'est partagée « *que* » par 73,5 % des répondants (stable depuis 2017). On passe de 2,4 % des personnes interrogées qui ne sont « *pas du tout d'accord* » avec cette affirmation en 2014 à 4,7 % en novembre 2018, auxquelles on peut ajouter les 11,2 % de l'échantillon qui ne sont « *pas vraiment d'accord* ».

En outre, si 85 % des sondés considéraient en 2014 que les Roms « *exploitent très souvent les enfants* », ce pourcentage était tombé à 62,8 % en novembre 2018. De même le stéréotype des Roms voleurs et trafiquants, partagé par plus des trois quarts des répondants en 2014 (77,5 %) ne l'est plus que par 51,5 % d'entre eux en 2017 et en 2018, soit un recul important de 26 points. Il s'agit certes d'un pourcentage légèrement supérieur à celui mesuré en octobre 2016, mais qui reflète plutôt une stabilisation des résultats. En revanche, on relève une baisse continue de l'adhésion à l'idée selon laquelle les Roms « *ne voudraient pas s'intégrer* » en France. Elle était en effet partagée par 77 % de la population en 2014, la première fois que l'on a posé cette question dans l'enquête CNCNDH, puis est tombée à 54,3 % en 2016 et à 52,6 % en novembre 2018. En d'autres termes, un quart de la population a changé d'opinion en quatre ans à propos de la volonté des Roms de s'intégrer dans la société française. Alors que pour près de trois quarts des Français, les Roms sont toujours des nomades, pour deux tiers d'entre eux il s'agit de personnes qui exploitent les enfants, et pour la moitié seulement de voleurs qui ne veulent pas s'intégrer. Dans l'ensemble, on constate donc une baisse significative du nombre de personnes partageant ces préjugés au cours des dernières années. Mais cette baisse ne semble plus progresser aussi rapidement que dans les années précédentes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce ralentissement, comme le fait que les médias font rarement état des histoires d'intégration, la parution de plusieurs films qui reproduisent les stéréotypes les plus traditionnels sur les Tsiganes, français ou de récente immigration une certaine démobilité des associations et comités de soutien aux droits des Roms dans les initiatives d'éducation populaire et dans la lutte contre le racisme antitsiganes ou le manque de moyens des institutions actives dans la lutte contre l'antitsiganisme et la romaphobie.

Les entretiens en face-à-face conduits par l'institut de sondage CSA pour la CNCNDH en 2013 ont permis de recueillir des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours à des émotions négatives à leur égard : aversion et dégoût, accusation d'impureté et refus du

contact, déception et frustrations dues à leur incapacité supposée à changer, mépris et même haine, chez certains, en lien avec la croyance en leur différence et leur infériorité. Même si l'on a vu que la diffusion de certains stéréotypes a baissé, on ne peut sous-estimer le contenu très négatif de certains sentiments à l'égard des Roms.

On sait également qu'il existe d'autres préjugés envers les Roms qui ne sont pas mesurés par le Baromètre CNCDH, notamment ceux qui les considèrent uniquement comme des pauvres et des victimes, associés à un imaginaire de vulnérabilité, de mendicité et de misère. Or, la représentation des Roms comme pauvres pose aussi problème. C'est le stéréotype d'un groupe ethnique vu comme socialement homogène, sans opportunité de mobilité sociale ascendante, sans parcours possible de réussite sociale et d'intégration<sup>214</sup>. Si la plupart des Roms en France ne vivent pas dans la misère, leur image reste liée à cet imaginaire de pauvreté et de marginalité, véhiculé par les images médiatisées des bidonvilles, ainsi que par celles des évacuations et des destructions des campements. Les représentations majoritaires des Roms ne rendent absolument pas compte de leur stratification interne, ni de la multiplicité des groupes familiaux et de la diversité des carrières individuelles. On les voit dans cette perspective comme un bloc uniforme, doté d'une culture homogène, sans différences socioprofessionnelles et avec des revenus comparables. Ils sont encore et toujours considérés comme pauvres et incapables<sup>215</sup>. Beaucoup de sondés pensent, selon l'expression consacrée, que ce sont « toujours les mêmes » qui demandent l'aumône depuis trente ans. Même s'il existe de nombreux exemples d'intégration réussie, de cohabitation satisfaisante et de mobilité sociale ascendante, ces « succès » ne sont pas encore suffisamment repris dans les médias, même si ces derniers commencent à leur accorder davantage d'attention<sup>216</sup>. Certaines études qualitatives montrent également que des politiques d'intégration municipales encouragent les contacts et améliorent les relations avec les Roms, ce qui a comme effet l'atténuation des préjugés<sup>217</sup>, et que les contacts quotidiens facilitent la formation d'attitudes positives<sup>218</sup>.

214. Ce qui est contraire aux résultats de recherches portant sur les Roms roumains en France : « *Malgré la multitude de problèmes qu'ont rencontré les citoyens roms de l'UE vivant en France, lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur vie en France par rapport à leur vie en Roumanie, 97 % des personnes interrogées ont déclaré que leur vie était meilleure en France (80 % ont affirmé que leur vie était bien meilleure tandis que 17 % ont déclaré qu'elle était meilleure).* » European Roma Rights Center, *Destruction des progrès, progression des destructions : les femmes et les enfants roms, citoyens européens en France*, 2014, p. 44, [www.errc.org](http://www.errc.org)

215. Tommaso Vitale, Laura Boschetti, « Les Roms ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes ! » Asymétries et tensions entre groupes Roms et associations « gadje », in Mathieu Berger, Daniel Cefai, Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2011, p. 403-29.

216. On pense par exemple à Anina Ciuciu, *Je suis tsigane et je le reste*, Paris, City Éditions, 2014.

217. Emilio Paolo Visintin, Eva G.T. Green, Adrienne Pereira, Polimira Miteva, « How positive and negative contact relate to attitudes towards Roma: Comparing majority and high-status minority perspectives », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 27 (3), 2016, p. 240-252.

218. Ce qui se retrouve dans beaucoup d'autres villes européennes : Enzo Mingione, Barbara Borlini, Tommaso Vitale, « Immigrés à Milan : faible ségrégation mais fortes tensions », *Revue Urbanisme*, 362, 2008, p. 83-86.

#### 4. Mesurer l'hostilité envers les groupes tsiganes

Il est possible de produire une mesure synthétique d'hostilité qui permet de comprendre l'évolution et la distribution des préjugés envers les Roms. Cette échelle d'hostilité est solide (coefficient de Loevinger de 0,65), et montre que l'hostilité a baissé entre 2014 et 2016 pour se stabiliser au cours des trois dernières années. Elle montre aussi la stabilité de cette attitude anti-Roms. Pour construire cette échelle hiérarchique (voir *supra* section 3, encadré 1) on a classé les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée, et calculé la distribution de scores de l'échelle pour les années 2014, 2016, 2017 et 2018. Le tableau 6.1 montre l'ensemble des questions utilisées pour la construction de l'échelle ainsi que les réponses dénotant le niveau le plus haut d'hostilité, et leurs résultats. On a également ajouté les années 2012 et 2013 afin de suivre la dynamique du rejet pour chaque item au fil des années.

Tableau 6.1. **Questions utilisées pour la construction de l'échelle de romaphobie en %**

	2012	2013	2014	Janv. 2016	Oct. 2016	Nov. 2017	Nov. 2018
Voici quelques opinions que nous avons entendues à propos des Roms migrants. Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune d'entre elles. Les Roms migrants ...							
... sont pour la plupart nomades : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord / <b>tout à fait d'accord</b>	44,8	47,0	45,6	36,3	31,8	33,6	31,7
... exploitent très souvent les enfants : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ <b>tout à fait d'accord</b>	44,7	49,9	45,2	34,1	34,2	32,8	31,0
... vivent essentiellement de vols et de trafics : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ <b>tout à fait d'accord</b>	36,2	41,1	40,8	26,8	23,9	20,7	21,1
... ne veulent pas s'intégrer en France : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ <b>tout à fait d'accord</b>	-	-	43,0	26,4	27,0	23,7	22,8
Les Français roms/gens du voyage sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord/plutôt d'accord/plutôt pas d'accord/ <b>pas d'accord du tout</b> :	-	-	-	14,8	13,2	12,7	13,8
(gens du voyage uniquement)	11,7	11,5	9,4	10,4	10,7	-	-

\*Figurent en gras les réponses considérées comme relevant de la romaphobie.

Source : Baromètres CNCDH.

L'échelle de romaphobie que nous avons construite fournit un indicateur global d'hostilité à l'encontre des Roms. On a construit le même indicateur pour les cinq dernières vagues du Baromètre CNCDH. La matrice de corrélation indique que les cinq variables sont suffisamment corrélées pour former un indicateur global de romaphobie.

**Tableau 6.2. Matrice de corrélation entre les opinions à l'égard des Roms, novembre 2018**

	Roms nomades	Exploitent les enfants	Vivent de vols et trafics	Ne pas s'intégrer	Français comme les autres	Corr. Item
Roms nomades	1	0,435	0,459	0,509	0,275	0,810
Exploitent les enfants		1	0,625	0,589	0,347	0,775
Vivent de vols et de trafics			1	0,627	0,467	0,753
Ne veulent pas s'intégrer				1	0,420	0,757
Pas des Français comme les autres					1	0,826

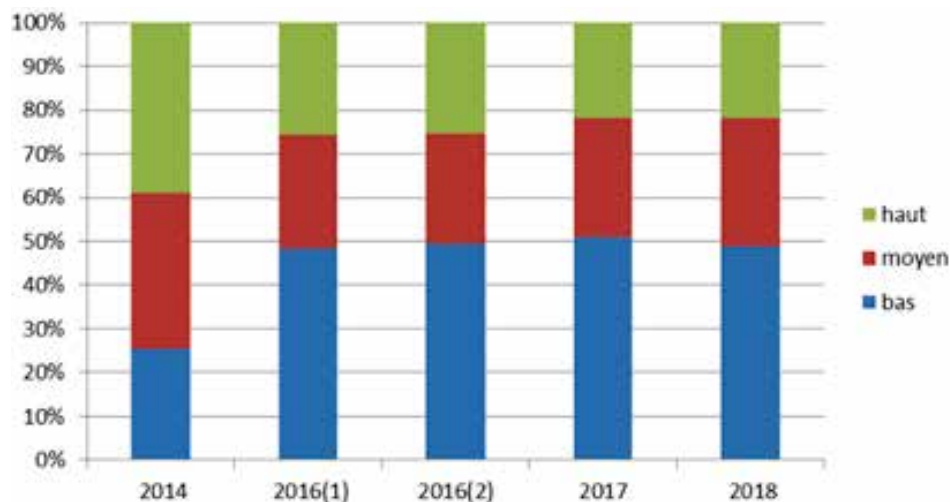
\* La corrélation est significative au niveau 0.05 (2-tailed).

\*\* La corrélation est significative au niveau 0.01 (2-tailed).

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Corrélations mesurées par le R de Pearson. Les questions et les échelles sont orientées dans le sens de l'hostilité aux Roms, la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle de romaphobie.

Cette échelle d'attitude d'hostilité envers les Roms permet de hiérarchiser les répondants par niveau de préjugés, du plus bas au plus élevé, ce dernier regroupant les sondés qui ne considèrent pas les Français roms comme des Français à part entière, qui prennent les Roms pour des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfants ne voulant pas s'intégrer en France. La figure 6.2 compare les niveaux de romaphobie en 2014, janvier 2016, octobre 2016, novembre 2017 et novembre 2018. Sur cette échelle, l'hostilité à l'encontre des Roms a chuté depuis la fin de 2014, la proportion de notes élevées passant de 39 % à 22 %, et le pourcentage de notes basses (et donc moins racistes) a sensiblement progressé, passant de 25,5 % à 49 % à fin 2018, presque stable depuis 2016.

Figure 6.2. **Échelle de romaphobie, année 2014, janvier 2016, octobre 2016, novembre 2017 et novembre 2018 en %**



Source : Baromètres CNCDH.

Il est important de noter que la diffusion des sentiments négatifs à l'égard des Roms n'est pas uniforme dans l'ensemble du pays. Notre échantillon n'est pas suffisamment large pour pouvoir observer des différences d'un département à l'autre, ou d'une région à l'autre, mais il nous permet quand même d'observer les variations les plus importantes par grande région : la région Île-de-France a le niveau de romaphobie le plus bas, spécialement dans le bassin parisien ouest. Hors métropole parisienne, qui présente toujours des taux de tolérance plus élevés<sup>219</sup>, l'hostilité est plus marquée dans les régions de l'est que dans les régions de l'ouest.

### 5. Une stabilité des facteurs explicatifs des préjugés romaphobes

Les attitudes hostiles aux Roms s'expliquent par les mêmes facteurs que l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, analysés dans les sections précédentes. Le tableau 6.3 présente les facteurs sociologiques d'analyse des préjugés. Comme on l'a vu, 51 % de la population obtient des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie en novembre 2018. Il s'agit d'une augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente, mais une baisse de 23,5 points par rapport à il y a quatre ans. Le tableau 6.3 indique les variations de ce pourcentage en fonction de plusieurs variables sociodémographiques, spécifiques à la sociologie du racisme. Le tableau souligne les différences entre les quatre enquêtes considérées.

219. Voir Christian Lefèvre, Nathalie Roseau et Tommaso Vitale, *De la ville à la métropole. Les défis de la gouvernance*, Paris, L'œil d'or, 2013.

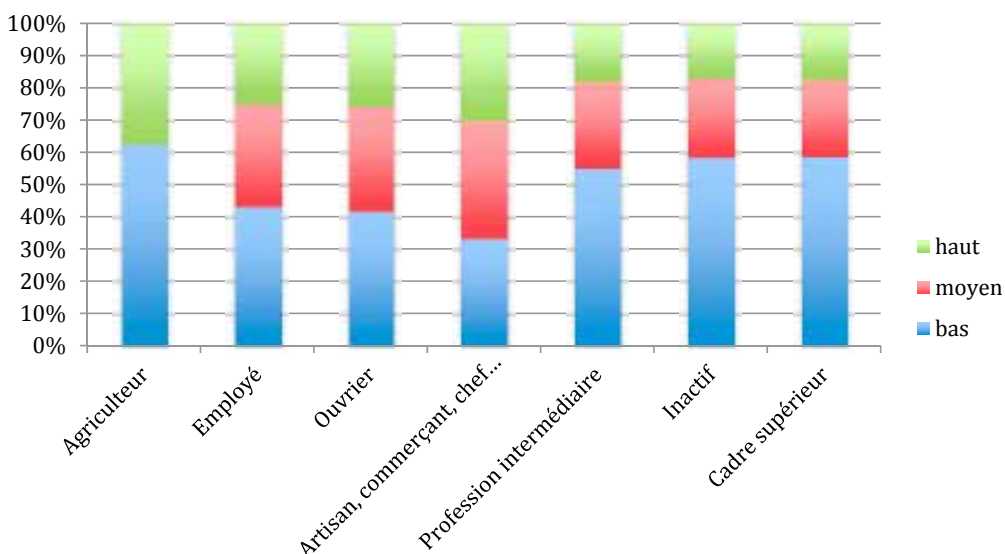
Tableau 6.3. **Facteurs explicatifs de la romaphobie en %**

% de scores moyen ou élevés sur l'échelle de romaphobie	Janv. 2016	Oct. 2016	Nov. 2017	Nov. 2018
<b>Sexe</b>				
Homme	54	52	50	51
Femme	50	50	49	51
<b>Âge</b>				
18-24 ans	33	31	36	33
25-34 ans	47	39	39	35
35-44 ans	49	48	46	47
45-59 ans	56	56	57	57
60 +	58	60	55	64
<b>Diplôme</b>				
Moins que le bac	65	62	57	62
Bac	47	55	47	44
Bac + 2	36	35	42	43
Bac +3	32	27	32	34
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b> (ancienne profession des retraités et chômeurs recodée)				
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	61	67	66	67
Cadre supérieur	36	27	40	41
Profession intermédiaire	42	45	40	45
Employé	63	58	54	57
Ouvrier	62	62	68	58
Inactif	50	48	41	42
<b>Échelle gauche/droite</b>				
Gauche (1,2)	33	25	32	37
Centre gauche (3)	31	33	37	42
Centre (4)	59	57	52	51
Centre droit (5)	63	52	59	54
Droite (6,7)	78	87	76	76
<b>Revenus mensuels</b>				
Moins de 1 400 euros	60	63	51	53
1 400-2 000	56	54	50	59
2 000-3 000	53	50	49	50
+ 3 000	41	34	47	46
<b>Pratique religieuse catholique</b>				
Pratiquant régulier	62	39	48	53
Occasionnel	50	65	56	55
Non pratiquant	64	61	59	64
Autre religion	38	55	46	43
Sans religion	42	37	38	42
<b>Situation économique ressentie</b> « Je vis moins bien qu'il y a quelques années »				
Tout à fait d'accord	60	69	60	66
Plutôt d'accord	57	49	51	53
Plutôt pas	40	36	47	43
Pas du tout	44	35	38	35
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>51</b>

Source : Baromètres CNCDH.

Un premier phénomène est frappant : si la distribution de l'hostilité antitsiganes par classes d'âge était encore confuse en 2014, la corrélation est beaucoup plus nette en 2018. L'hostilité aux Roms augmente désormais avec l'âge, comme le montrent également les études portant sur les autres formes de racisme. Les jeunes sont plus exposés à des sources de stigmatisation. Elle s'avère en revanche désormais indifférente au genre. Elle monte quand le niveau d'éducation baisse et, de façon encore plus marquée que dans les années précédentes, quand le sentiment de déclassement est plus aigu.

Figure 6.3. **Échelle de romaphobie par catégorie socioprofessionnelle, novembre 2018 en %**



\* Retraités et chômeurs classés en fonction de leur ancienne profession.

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Lorsque l'on regarde les changements d'attitude par catégories socioprofessionnelles, on observe que, si la tendance générale est à la réduction des scores hauts et moyens de romaphobie, certaines catégories « bougent » plus que les autres. C'est surtout parmi les inactifs que la diminution de l'hostilité aux Roms est plus importante. En revanche, chez les professions intermédiaires et les cadres supérieurs, caractérisés par des pourcentages plus bas que la moyenne, l'hostilité augmente légèrement.

Le sentiment d'insécurité économique exerce un impact significatif sur les opinions exprimées à propos des Roms. C'est en effet surtout chez ceux qui jugent vivre « moins bien qu'il y a quelques années » qu'on trouve les sentiments les plus hostiles à l'égard des Roms. Il s'agit d'une relation linéaire, confirmée dans toutes les vagues du Baromètre analysées. En 2018 il y a 31 points d'écart entre ceux dont la situation économique ressentie est pire qu'il y a quelques années et ceux pour lesquels rien n'a changé. Cet écart, et la relation linéaire entre aggravation perçue des conditions de vie et opinion négative sur les Roms, nous montre la force structurante du sentiment de déclassement. Ceux qui estiment que leur condition empire ont tendance à percevoir les Roms comme étrangers,

méchants et dangereux, comme des « privilégiés », des bénéficiaires d'une aide imméritée, des assistés favorisés.

Déjà en 2013, l'étude qualitative menée par l'Institut CSA pour la CNCDH mettait en lumière un sentiment d'hostilité lié à une représentation des Roms comme des « parasites » profitant du système d'aide sociale, qui s'enrichiraient en France pour mieux accumuler les richesses dans « leur pays » (comme s'ils étaient par définition tous étrangers), grâce notamment aux aides au retour. Ils seraient en même temps « hors système » car mendiants, voleurs et venus profiter des différentes formes d'aides publiques en profitant de la générosité du gouvernement français. Considérés comme des opportunistes, les Roms sont souvent décrits comme les récipiendaires privilégiés des aides publiques, au détriment des chômeurs français. Ils auraient toujours « des grosses berlines toutes neuves », ce seraient « des gens qui n'ont rien à faire chez nous », des étrangers qui devraient être pris en charge par d'autres États européens, voire par l'Europe et « ses technocrates ». Ils auraient une « culture » d'assistés, ne veulent pas travailler, n'apportent rien au contrat social, sont privilégiés dans l'accès aux logements sociaux et aux aides sociales, etc. Il s'agit d'un ensemble de préjugés tenaces et anciens, très structurés par le sentiment de vivre « moins bien qu'il y a quelques années »<sup>220</sup>.

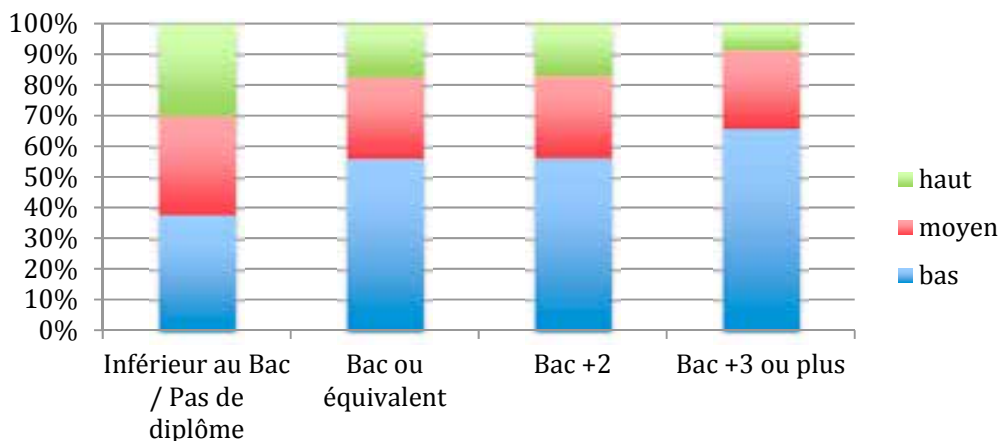
Nos analyses soulignent donc une très forte corrélation entre la peur de l'avenir, le sentiment de déclassement et l'hostilité exprimée envers les Roms. Au-delà des attitudes et de l'état d'esprit face à la dynamique sociale, on a voulu également mesurer le poids de l'ouverture au monde et des expériences transnationales. Notre indicateur est ainsi construit sur la base des expériences de voyage et de travail à l'étranger. Une première question posée à l'ensemble des sondés était la suivante : « À quelle fréquence voyagez-vous dans un autre pays pour des motifs professionnels ou personnels (tourisme, visites de famille ou amis, soin, loisir) ? ». Voici l'intitulé de la deuxième : « Vous est-il arrivé de vivre dans un autre pays que la France pendant au moins trois mois sans interruption ? » On observe un lien fort entre l'intensité du comportement transnational et l'échelle de romaphobie. Les différences entre ceux qui ne sont jamais allés à l'étranger et ceux qui s'y rendent régulièrement sont très nettes. Le fait de vivre ou de travailler à l'étranger va de pair avec une attitude plus tolérante face aux minorités tsiganes<sup>221</sup>.

Plus généralement, les dernières années mettent en lumière le rôle croissant joué par l'éducation et l'âge comme facteurs de structuration des préjugés contre les Tsiganes. L'hostilité aux Roms, comme plus largement le rejet de toutes les minorités (voir sections précédentes), baisse lorsque le diplôme s'élève.

220. Vanja Lujic, Paul Vedder, Henk Dekker, Mitch Geel, « Romaphobia among Serbian and Dutch adolescents: the role of perceived threat, nationalistic feelings, and integrative orientations », *International Journal of Psychology*, 48 (3), 2013, p. 352-362; Tommaso Vitale, Enrico Claps, Paola Arrigoni, « Opinion Pools and their Use. Problems of Logical Blindness in the case of Roma people », *Com Pol*, 2, 2011, p. 167-96.

221. Irina Ciornei, Ettore Recchi, « At the Source of European Solidarity: Assessing the Effects of Cross-border Practices and Political Attitude », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 55 (3), 2017, p. 468-485.

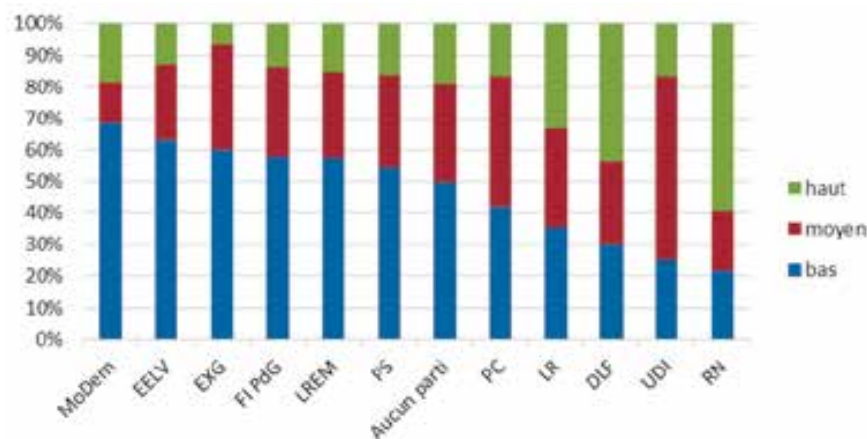
Figure 6.4. **Échelle de romaphobie par diplôme en %**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Dernier diplôme obtenu.

Ces préjugés envers les Roms sont aussi beaucoup moins fréquents à gauche qu'à droite de l'échiquier politique : 78 % des sympathisants du Rassemblement national, 75 % de ceux de l'UDI – Union des démocrates et indépendants, 69,5 % de ceux du parti Debout la France et 64,5 % de ceux du parti Les Républicains sont hostiles aux Roms. Ils sont un peu plus fréquents parmi les sympathisants du Parti socialiste que parmi les soutiens de la « gauche de la gauche » (46 % contre 40 %). Les sympathisants d'Europe Écologie-les Verts font preuve du niveau le plus bas de romaphobie avec seulement 37 % de scores moyens ou hauts (et seulement 13 % de scores hauts). Quant aux personnes proches en novembre 2018 du mouvement d'Emmanuel Macron, La République en Marche (LREM), elles expriment aussi un niveau d'hostilité inférieur à la moyenne de la population française (42,5 % contre 51 %). Seulement 15 % des sympathisants de LREM obtiennent un score élevé sur l'échelle de romaphobie, et 27,5 % d'entre eux un score moyen.

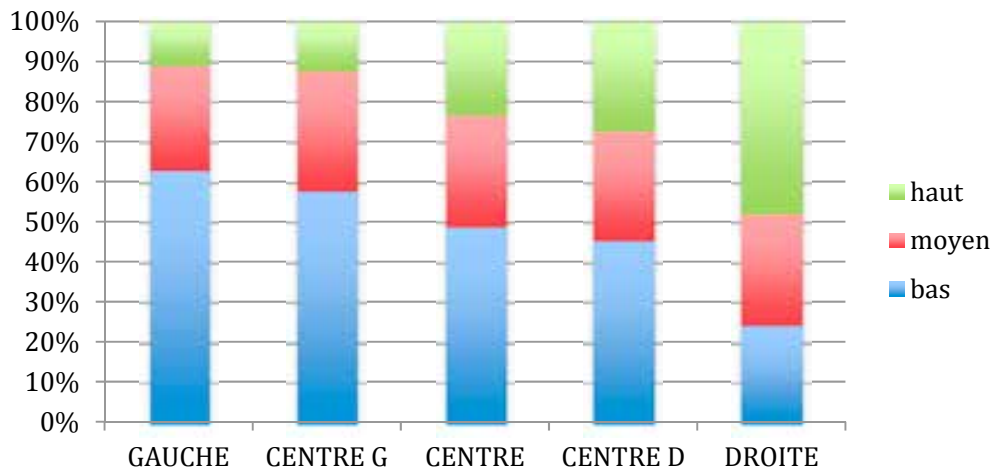
Figure 6.5. **Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique en %**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

On note aussi que 50 % de ceux qui ne déclarent aucune proximité partisane ont un niveau moyen ou haut sur l'échelle de romaphobie (pourcentage presque correspondant à la moyenne). La figure 6.6 montre la répartition des scores selon l'auto positionnement politique (en cinq positions); on note une très forte convergence des profils entre le centre et le centre droit, ainsi que beaucoup de similarité entre le centre gauche et la gauche.

Figure 6.6. **Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique en cinq positions en %**

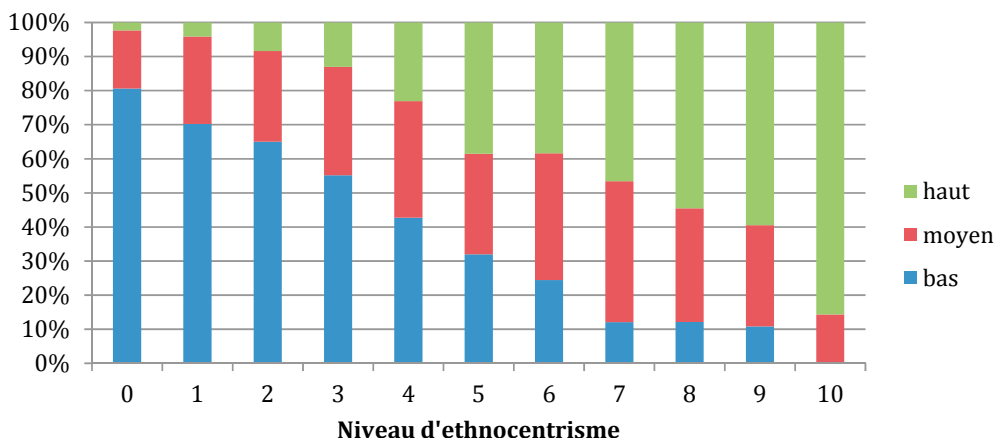


Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

On remarque de même, comme c'était le cas pour l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, que les sentiments négatifs envers les Roms sont un peu plus élevés chez les catholiques non pratiquants (64 %) ou occasionnels (55 %) que chez les catholiques pratiquants réguliers (53 %), et le pourcentage baisse encore pour ceux qui vont à la messe une fois par semaine. Si le pourcentage des catholiques pratiquants réguliers hostiles aux Roms reste légèrement supérieur à la moyenne, ce pourcentage a baissé sensiblement au cours des trois dernières années (de 62 % à 53 %). Cette réduction est en lien avec l'engagement renouvelé des associations catholiques, et notamment du Secours Catholique, pour promouvoir des occasions de rencontre et de sociabilité avec les Roms ainsi que des formes d'aide matérielle. En revanche, les non-croyants (42 %) et les croyants d'une autre religion (43 %) sont globalement moins hostiles aux Roms.

On peut croiser l'échelle de romaphobie avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée dans ce chapitre. Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus les scores de romaphobie progressent, témoignant d'une représentation stéréotypée et cohérente des minorités en général. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont ainsi de pair, un résultat qui mérite d'être souligné. En analysant en détail la figure 6.7, on voit que ce sont surtout les personnes les moins ethnocentriques qui font preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de la minorité rom. Seulement un tiers des personnes qui ont un niveau faible d'ethnocentrisme obtiennent un score moyen ou haut dans l'échelle de romaphobie : le pourcentage atteint 73 % dans le cas d'un fort ethnocentrisme (+ 40 points).

Figure 6.7. Scores sur l'échelle de romaphobie par niveau d'ethnocentrisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Ces corrélations aident à définir le profil des personnes les plus hostiles aux Roms, et ses évolutions au cours des dernières années. Mais il faut pouvoir mesurer la part respective des effets de chaque variable. Est-ce la catégorie socioprofessionnelle qui structure le rapport aux Roms, ou bien le niveau d'éducation, ou encore le revenu familial ? Ou bien les processus de socialisation structurants, comme les expériences d'études et de travail à l'étranger ? Le niveau d'éducation exerce-t-il toujours un impact significatif si on prend en compte la région de provenance ?

Nous avons dans cette perspective contrôlé l'effet propre de chaque variable sur la romaphobie avec plusieurs modèles de régression logistique. À partir des variables sociodémographiques (l'âge, le sexe, le parcours migratoire familial éventuel, le niveau d'éducation), on a introduit nos indicateurs « pas à pas » (*stepwise*) : le revenu, la catégorie socioprofessionnelle, l'indicateur de comportement transnational, la pratique religieuse, et – pour finir – le positionnement politique. Ce genre d'analyse permet de mesurer la « probabilité » de développer des sentiments hostiles aux Roms (mesurés par des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie). Elle montre que seuls l'âge, la pratique religieuse et le niveau d'éducation gardent un impact statistiquement significatif, c'est-à-dire qu'ils ont une influence réelle sur la probabilité d'éprouver ou non des sentiments négatifs à l'encontre des Roms, toutes choses égales par ailleurs. Comme prévu, la relation la plus significative se fait avec le niveau d'éducation.

### 6. La mémoire du génocide comme enjeu émergent dans la lutte contre l'antitsiganisme

En 2016, en analysant les données des enquêtes de janvier et d'octobre, on voyait que de moins en moins de personnes considéraient les Tsiganes, les Roms et les gens du voyage comme les groupes les plus discriminés en France. Elles étaient 19 % en 2013, contre 2,3 % en 2016 (score identique en janvier et en octobre). C'est la raison pour laquelle on n'a pas reposé cette question en 2017 et 2018. Mais au cours des deux dernières années se sont développées d'importantes mobilisations politiques et associatives visant à mieux reconnaître et conserver la mémoire de l'extermination des différents groupes tsiganes

pendant la deuxième guerre mondiale. On a donc voulu vérifier si le rapport de la société française à l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale avait changé. La part de répondants estimant qu'on ne parle « pas assez » de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale était montée de 35 % en 2013 à 40 % en 2014, avant de retomber à 19 % en octobre 2016. En novembre 2017, en revanche, presque 58 % des personnes interrogées dans l'enquête CNCDH estiment qu'on ne « parle pas assez de l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale », pourcentage qui a atteint le niveau record de 62 % en novembre 2018.

La croissance spectaculaire de cette opinion au cours de l'année 2017, qui s'est poursuivie en 2018, témoigne de l'importance des campagnes et des mobilisations pour la reconnaissance des Roms, ainsi que de la lutte contre les stéréotypes qui les stigmatisent<sup>222</sup>. De nombreuses voix, en Europe et en France, demandent désormais la création d'une fondation pour la mémoire du génocide contre les Roms, jusqu'ici presque ignorée dans le discours public et les manuels scolaires d'histoire<sup>223</sup>. Les appels d'intellectuels, d'élus et de militants européens à promouvoir la recherche historique, le recueil de témoignages, et la constitution d'archives se multiplient. Des mobilisations se développent également pour construire ou revendiquer un travail de mémoire fondé sur la construction de mémoriaux, l'organisation d'expositions et de commémorations<sup>224</sup>. La révision des programmes scolaires et la formation d'enseignants font partie de cet effort, notamment grâce au réseau Canopé<sup>225</sup>. Ces mobilisations vont de pair avec les initiatives prises par des associations pour lutter contre l'idée que les Roms auraient des besoins spécifiques liés à leur culture. Elles affirment que cette exclusion du droit commun renforce cette croyance. De plus, la mobilisation des personnes concernées elles-mêmes permet de créer des liens et mettre en équivalence des situations de précarité et d'exclusion, en trouvant des alliés pour dénoncer les difficultés persistantes à faire accepter les enfants précaires et/ou étrangers à l'école primaire ou secondaire<sup>226</sup>.

222. On pense par exemple à la tribune dans *Le Monde* au moment de la journée de la Mémoire 2017, « Il faut créer une Fondation européenne pour la mémoire du génocide des Roms », *Le Monde*, 26 janvier 2018.

223. Ilsen About, Mathieu Pernot, Adèle Sutre (dir.), *Mondes tsiganes. Une histoire photographique, 1860-1980*, Arles, Actes Sud, 2018.

224. <http://www.egam.eu/pour-la-creation-dune-fondation-europeenne-pour-la-memoire-du-genocide-contre-les-roms/>

225. Opérateur public présent sur l'ensemble du territoire, placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, Web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative : <https://www.reseau-canope.fr/educer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/racisme-anti-roms.html>

226. C'est le cas, par exemple, de la campagne #Ecolepourtous qui rassemble enfants et jeunes « du voyage », mineurs isolés étrangers, enfants ou parents vivant en bidonville, squat ou hôtel social. Dans le manifeste de la campagne on peut lire : « *En partageant nos histoires, nous avons découvert que cette commune expérience de l'exclusion scolaire nous rassemblait et nous donnait la force de réclamer ensemble le droit à nouveau de rêver, pour nous, et pour les enfants et les jeunes qui nous ressemblent* ». <https://ecolepourtous.org>